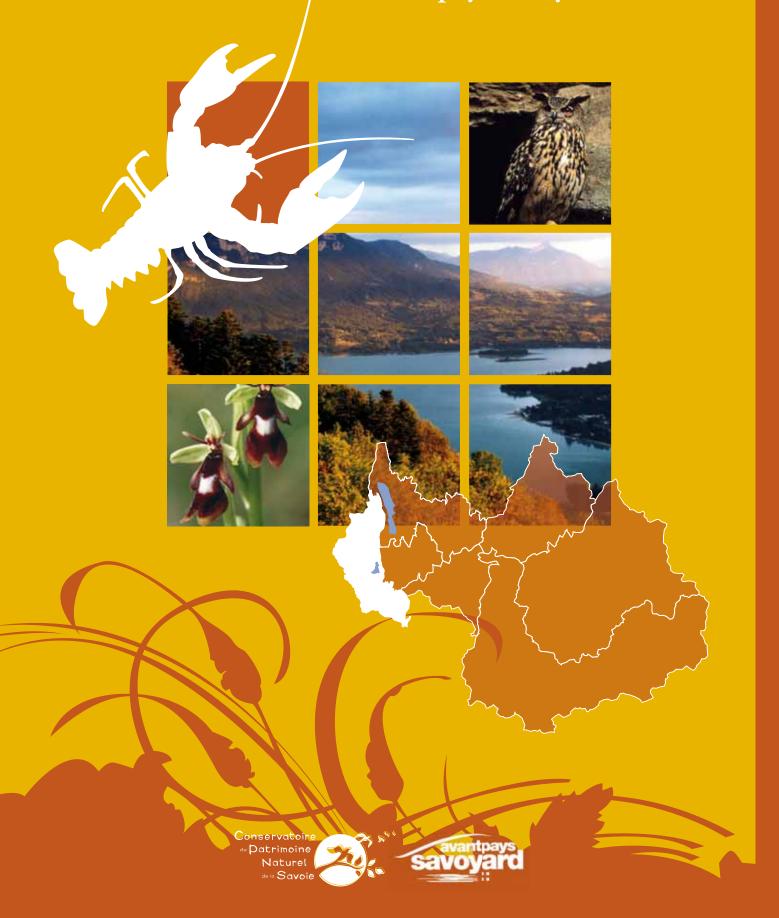
Vémento du patrimoine nature

Territoire de l'Avant-pays savoyard





Cliquez sur le numéro de page pour revenir au sommaire.

HAMPAGNEDX

DE ROTHERENS

GRESIN

GERBAIX

SAINT-GENIX-SUR-GUIERS

D'ALVEY

DOCHEROUT

AVRESSIEUX

BELMONT TRAMONET

WEREL-DE-

DULLIN.

DE MONTBEL

LE PONT-OE

DOWERZIN

LA ODUDANOE

21

SAINT-BERON

Edito	p. 1
Les clés du patrimoine naturel	p. 2 à 11
Le patrimoine naturel par commune	p. 12 à 48
Le patrimoine naturel en chiffres	p. 49 à 67
Bibliographie	p. 68
Annexes	р. 69

Edito

Le Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie sont heureux de vous présenter ce Mémento du patrimoine naturel du territoire de l'Avant-pays savoyard. Dans ce document, nous avons voulu présenter l'essentiel du patrimoine naturel. Un essentiel qui parfois se traduit par la présence d'espèces remarquables à nos portes, à nos pieds. Mais un "essentiel" qui va au-delà parce que l'espace naturel et l'homme ont un destin lié. Les grands enjeux mondiaux en matière de réchauffement climatique, de perte de biodiversité ou de ressources en eau peuvent se retrouver en modèle réduit, comme un échantillon représentatif, au niveau de nos territoires de vie.

Si notre action pour lutter contre cette évolution au plan mondial nous semble illusoire, elle peut avoir un véritable sens là où nous vivons quotidiennement. Nous pouvons même dire que nous avons une responsabilité dans la préservation de cette qualité de vie à laquelle nous aspirons tous et que nous avons trouvée dans l'Avant-pays savoyard. Cet ouvrage s'adresse non seulement aux élus mais également à tous ceux

Cet ouvrage s'adresse non seulement aux élus mais également à tous ceux qui, par leurs choix, leurs activités, leurs décisions peuvent modeler ou impacter le paysage, l'espace naturel que nous aurons à transmettre à nos enfants. Notre patrimoine naturel est fragile. La société actuelle offre des moyens puissants pour satisfaire une soif parfois trop grande d'espaces, de biens, de ressources. C'est par la connaissance de cette richesse, du rôle fondamental de la biosphère pour l'avenir de l'homme que nos actes et nos façons de concevoir l'aménagement du territoire changeront.

C'est l'ambition que nous nous sommes donnée avec la création de ce mémento. Apporter une contribution à cette connaissance de notre territoire pour mieux préserver un espace, l'Avant-pays savoyard, que d'aucun reconnaisse comme étant encore de grande qualité paysagère et naturelle.

Francis AMPE
Vice-président du syndicat mixte
de l'Avant-pays savoyard en charge
du SCOT

Roger VILLIEN
Vice-président du syndicat mixte
de l'Avant-pays savoyard en charge
de l'environnement

Président du Conservatoire du patrimoine

Éric DE KERMEL

naturel de la Sav<mark>oie</mark>

Hubert TOURNIER
Vice-président du Conservatoire du patrimoine
naturel de la Savoie



Les clés du patrimoine naturel

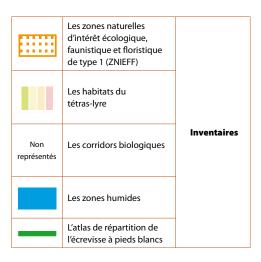
Pour une meilleure lecture des zonages du territoire de l'Avant-pays savoyard

Les zonages présentés sont sélectionnés selon trois critères :

- la reconnaissance officielle ;
- la **portée territoriale** : zonage qui couvre au moins l'ensemble du département ;
- un objectif prioritaire scientifique et de préservation de la biodiversité.

Les zonages se distinguent selon deux grandes catégories :

1 - Les zonages de connaissance, appelés inventaires.



2 - Les zonages de préservation, parmi lesquels on distingue des outils de réglementation et des outils de contractualisation.

	Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)	Préservation
	Les réserves naturelles nationales	réglementaire
	Le réseau Natura 2000	Préservation
(3	Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie	contractuelle

Chaque présentation de zonage comporte une partie avec des éléments de compréhension (texte), et une partie avec des éléments d'informations pratiques (tableau).

Témoignages

"Le canton de Yenne se situe sur les pentes sud de la chaîne de l'Epine et s'étend jusqu'au Rhône. Par sa disposition géographique, notre territoire dispose de zones sèches et humides d'une grande richesse faunistique et floristique. L'agriculture toujours très présente a su s'adapter à cette situation pour exploiter sur les coteaux exposés la vigne mais aussi les pâturages et en plaine les cultures céréalières. Le Rhône a de tous temps marqué l'empreinte de son passage. Aujourd'hui détourné, il sait encore se montrer dangereux lors de fortes crues. Ce fleuve est riche d'histoire tout comme le défilé de Pierre Chatel dans lequel il s'écoule. Toute cette diversité dans le paysage donne une identité spécifique à notre Avant Pays Savoyard que nous devons protéger et valoriser.'

Maurice MICHAUD Conseiller général représentant le canton de Yenne - Maire de Yenne

"Le patrimoine naturel de notre Communauté de communes comprend des zones protégées et s'étend à l'ensemble du territoire non urbanisé, constitué de prairies et forêts qui sont une de nos principales richesses. Transmis par les générations précédentes, il est marqué par l'empreinte de leurs activités agricoles et forestières. Ce territoire est resté longtemps à l'écart du développement économique et touristique. Ce qui fût un handicap, se révèle aujourd'hui être une chance, car permettant de garder intact ce patrimoine naturel. Les élus viennent de réaffirmer leur adhésion au Parc naturel régional de Chartreuse et au Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard qui travaillent en commun pour un développement garantissant une agriculture de qualité, ainsi qu'une régénération naturelle en matière forestière (AOC bois de Chartreuse). La préservation de cette richesse passe aussi par la maîtrise des pressions foncières dues à la proximité de grandes agglomérations."

Roger VILLIEN Président de la Communauté de communes du Mont Beauvoir

"Lorsque la Communauté de communes a créé l'Office de tourisme Val Guiers, celui-ci a mis en avant les couleurs vert et bleu qui lui semblait le mieux caractériser les atouts de ce territoire essentiellement rural, où l'eau et la nature sont si importantes. Les modifications accélérées de nos modes de vie conduisent à la détérioration de cet environnement, de la mémoire, des savoir-faire et des particularités locales. Les initiatives visant à contrer cette tendance sont nombreuses: pratiques agricoles améliorées, défense du patois, exposition sur la construction en pisé... La préservation des milieux naturels s'inscrit dans cette démarche plus générale de défense du patrimoine dans

toutes ses composantes. Entre la falaise calcaire de Rochefort, les zones humides des bords de Rhône et la vallée du Guiers, le paysage de collines recèle bien des sites remarquables, des espaces boisés, des ravins profonds et frais, propices à une flore et à une faune qu'il faut (re)découvrir : connaître mieux pour mieux respecter..."

Raymond PERROUSE Vice-président de la Communauté de communes du Val Guiers

"Pour les élus du territoire du lac d'Aiguebelette, la protection du lac et de ses milieux naturels a constitué un axe majeur des politiques menées dès le milieu des années 70. Favoriser l'accès du site au public et développer l'économie touristique tout en garantissant la préservation de notre patrimoine environnemental, tel était le pari que nous avons pu relever autour d'un partenariat fort avec le département, les services de l'Etat, le Conservatoire du patrimoine et les associations locales.

Il s'agit maintenant de poursuivre nos efforts de restauration et de reconquête des milieux, mais aussi d'impulser une nouvelle dynamique en matière d'éducation à l'environnement, d'écotourisme, de préservation de notre agriculture et de maîtrise de l'urbanisation, pour que nous devenions encore un peu plus les acteurs responsables, non pas de notre environnement, mais de celui que nous allons léguer à nos enfants."

Bernard VEUILLET Président de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette

Le cirque de Saint-Même : un site naturel, des enjeux croisés: "Mystérieux, attirant et reculé, préservé et vivant, le site est emblématique des Entremonts. Son paysage exceptionnel, alliant le minéral (cascades et hautes falaises calcaires) au végétal (prairies douces surmontées de forêts denses) en font un site remarquable des Entremonts et de la Chartreuse. Site inscrit pour les sources du Guiers Vif, classé pour sa partie basse, le cirque est, en partie, dans le périmètre de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse et, entièrement, sur des propriétés privées. Les lieux sont très fréquentés par un tourisme de proximité autant que par des randonneurs avertis. Tous les publics se croisent sur ce site vivant (auberge, petit commerce, exploitation de bois, randonnée). La gestion du site, notamment en saison touristique, est menée en concertation entre tous les usagers et propriétaires des lieux, pour la préservation du

Jean-Paul CLARET Président de la Communauté de communes des Entremonts en Chartreuse

Inventaire de niveau national



Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1

• Enjeux

Depuis le début du XX^e siècle, la diversité des espèces subit une érosion 1000 fois supérieure à la perte moyenne enregistrée dans l'histoire de la planète.

Une des causes importantes de cette diminution est la disparition des habitats naturels dont les espèces ont besoin pour vivre.

• Caractéristiques

Initié par le Muséum national d'histoire naturelle et le Ministère de l'Environnement, ce zonage est un inventaire scientifique permanent, exhaustif et cartographié traitant du patrimoine vivant. Il distingue des ZNIEFF de type 1 et de type 2.

ZNIEFF de type 1 : espaces de superficie en général limitée sur lesquels se trouvent des habitats naturels et /ou des espèces, animales ou végétales, ayant un intérêt biologique remarquable.

En Savoie, cet inventaire a été réalisé par un réseau de naturalistes, amateurs ou professionnels, et coordonné par la Direction régionale de l'environnement (DIREN) avec l'appui du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN).

Les données sont validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), évaluées par le Muséum national d'histoire naturelle et intégrées au fichier national.

Leur mise à jour permet d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes.

Les ZNIEFF de type 2 peuvent englober des ZNIEFF de type 1. Elles couvrent de plus vastes surfaces abritant de "grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes".

Tout comme les corridors biologiques (**lire p.5**), ces ZNIEFF sont des espaces de fonctionnalité. La désignation d'un espace en ZNIEFF de type 2 est donc moins axée sur la présence d'espèces ou d'habitats particuliers, mais sur ses capacités à permettre à la faune de se développer pleinement sur le long terme. Bien qu'elles ne soient pas présentées dans ce document, leur prise en compte dans l'aménagement des territoires est aussi importante que celle des ZNIEFF de type 1. Sur l'Avant-pays savoyard les communes situées au bord du Rhône, sur la basse vallée du Guiers, autour des lacs d'Aiguebelette et de Saint-Jean-de-Chevelu, ainsi que sur le chaînon du mont Tournier, la chaîne de l'Epine-mont du Chat et le massif de Chartreuse, sont concernées par une ZNIEFF de type 2, sur tout ou partie de leur territoire.

Objectifs

Avoir une connaissance, à la fois générale et précise, de la richesse du patrimoine naturel du territoire français, accessible à toutes les collectivités territoriales.

Être une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature et améliorer la prise en compte des espaces naturels dans tout projet.

Critères de désignation

Ils ont été définis à l'échelle régionale et validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Ils portent sur la présence d'une ou plusieurs espèces, animales ou végétales, ou d'un d'habitat, dits "déterminants".

Mode d'utilisation	Outil fondamental d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement		
Portée juridique et administrative	Pas de portée juridique directe, mais la prise en compte de cet inventaire est obligatoire dans les documents d'urbanisme		
	• Il constitue un élément d'expertise pris en considération par la jurisprudence des tribunaux administratifs et du Conseil d'État		
Références	• Circulaire n°91-71 du 14 mai 1991 du ministre de l'enviro	nnement	
juridiques	• Code de l'environnement : Art. 23 de la loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; Art. L.411-5 ; Art. R.411-22 à R.411-30		
Dates de l'inventaire	Inventaire permanent initié en 1982 1er inventaire 1986 - 1988 1ère mise à jour : 1998 - 2004		
Contacts	Contact départemental	Fiches des ZNIEFF en Savoie et informations générales	
et documents consultables	- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/	- DIREN Rhône-Alpes: 208 bis, rue Garibaldi 69 422 Lyon Cedex 03 - Tél: 04 37 48 36 00 Site internet: http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" Informations générales: - Site internet de l'ATEN: http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outils juridiques/ - Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel: http://inpn.mnhn.fr/	

Inventaire de niveau national Les habitats du tétras-lyre



Le tétras-lyre, appelé aussi petit-tétras ou petit coq de bruyère, est un oiseau de moyenne montagne, en déclin en France depuis les années 1970. Entre 1990 et 2006 ses effectifs ont diminué d'environ 8 %.

Ayant besoin d'une mosaïque de milieux naturels (forêt, lande, aulnaie verte, prairie, etc.) pour se maintenir, il est un "indicateur" précieux de l'état des milieux naturels de montagne.

Préserver le tétras-lyre équivaut à favoriser tout un cortège d'espèces animales et végétales.

• Caractéristiques

Cet inventaire national des espaces recherchés par l'espèce s'inscrit dans le programme d'actions en faveur de la faune et de la flore sauvages, élaboré par le Ministère de l'Environnement en 1996.

Dans les Alpes du Nord, cet inventaire a été mené sous l'égide d'un groupement d'intérêt scientifique, l'Observatoire des galliformes de montagne.

Il a permis de mettre en évidence des zones de reproduction potentielles plus ou moins prioritaires pour la conservation

de l'espèce. Les potentialités pour la reproduction ont été qualifiées de "très faibles à nulles", "faibles", "à préciser" ou "fortes". Sur l'Avant-pays savoyard, ce zonage ne concerne que les communes du massif de Chartreuse.

• Objectifs

Porter à la connaissance des gestionnaires et des acteurs socioéconomiques les espaces dont l'intérêt peut être important pour la conservation de l'espèce.

Mettre en place des actions de gestion, aider à l'application du plan de chasse et améliorer les programmes de suivi de l'espèce.

• Critères de désignation

La désignation des zones de reproduction potentielles et de leur degré de priorité est basée sur le niveau d'effectif des femelles de tétras-lyre et sur les possibilités de dispersion des jeunes.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en termes de préservation des espaces utilisés par le tétras-lyre
Portée juridique et administrative	• Aucune
Références juridiques	 Chassable en France (mâle uniquement) Directive européenne Oiseaux : classé parmi les espèces pour lesquelles les États membres doivent créer des zones de protection spéciale Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne
Dates de l'inventaire	• Les données sur les effectifs de tétras utilisées pour l'établ <mark>issement des p</mark> riorités résultent de la campagne d'inventaire 1990-1999 et seront mises à jour à l'issue de <mark>la campagne d'i</mark> nventaire 2000-2009
Contacts	Contact départemental et coordination de l'inventaire
et documents consultables	- Observatoire des galliformes de montagne 90, impasse des Daudes, route du col de Leschaux 74 320 Sévrier Tél : 04 50 52 65 67 courriel : ogm@oncfs.gouv.fr



Inventaire de niveau régional

Les corridors biologiques (Cartographie au 1/100 000 ème)

• Enjeux

Pour se maintenir (se nourrir, se reposer, se reproduire, hiverner, étendre leur aire de répartition, etc.), les espèces ont besoin d'espaces fonctionnels, comprenant un ou plusieurs types d'habitats naturels, et des voies de déplacements entre ces espaces.

Depuis la fin du XX° siècle, la protection de la nature s'est surtout portée sur des habitats remarquables, sans intégrer une nature plus banale (forêt, prairie, haie, etc.) pourtant tout aussi indispensable à la survie des espèces. Une des causes importantes de la diminution de la biodiversité est due à la disparition d'espaces fonctionnels.

• Caractéristiques

Un corridor biologique est un ensemble d'espaces connectés permettant la circulation des espèces entre grands ensembles fonctionnels.

En 2007-2008, la région Rhône-Alpes a réalisé une "cartographie des réseaux écologiques" au 1/100 000ème qui fournit une information globale et non exhaustive de ces corridors, dont elle distingue trois types : les corridors avérés et délimités, les corridors avérés et les corridors potentiels. À l'échelle régionale, ces espaces se situent essentiellement entre des grands districts naturels, entités géographiques à dominante naturelle et peu fragmentées. Le territoire de l'Avantpays savoyard est concerné par un corridor d'importance européenne reliant les Alpes au Jura, tandis que les grandes continuités aquatiques (Rhône, Guiers, Truison, etc.), forestières et rocheuses forment des espaces potentiels pour des corridors plus locaux.

Cette cartographie tient compte des projets "corridors" déjà initiés sur le département : les coupures vertes des SCOT réalisés et des "corridors" cartographiés dans les chartes des Parcs naturels régionaux. L'échelle 1/100 000ème ne permet pas de retranscrire ces corridors dans les cartes du Mémento.

• Objectifs

Permettre la réflexion et l'orientation en matière d'aménagement du territoire et de préservation de la biodiversité en Rhône-Alpes auprès des collectivités ayant compétence en aménagement du territoire.

Susciter des projets opérationnels de préservation ou de restauration de la connectivité écologique d'un territoire à travers la signature de **Contrats de territoire "corridors biologiques"** établis entre la région Rhône-Alpes et une collectivité territoriale. Ces contrats doivent s'appuyer sur une étude préalable comportant une cartographie locale au 1/25 000ème, une analyse des enjeux et l'élaboration d'un plan d'actions quinquennal.

Critères de désignation

Espace géographique permettant la circulation des espèces entre deux districts naturels qu'ils soient terrestres ou aquatiques.

Mode d'utilisation	Base de travail et de réflexion pour l'établissement des documents d'urbanisme et l'émergence de projets de territoire (Contrat de territoire Corridors biologiques, CDRA*, SCOT*, PNR*, PSADER*, CTS*, etc.)	
Portée juridique et administrative	Aucune en tant que telle, si ce n'est à travers le SCOT Possible évolution dans le cadre du projet de loi dit "Grenelle I et II"	
Références juridiques	• Aucune	
Dates • Réalisation de la cartographie au 1/100 000ème en 2007-2008 de l'inventaire		008
Contacts	Contact départemental	Coordination de l'inventaire
et documents consultables	- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré - BP 51 - 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/	- Région Rhône-Alpes: Direction de l'environnement et de l'énergie 78, route de Paris BP.19 69 751 Charbonnières-les-Bains Cedex Tél: 04 72 59 55 80 Site internet: http://biodiversite.rhonealpes.fr

(*) CDRA: Contrat de développement de Rhône-Alpes, SCOT: Schéma de cohérence territorial, PNR: Parc naturel régional, PSADER: Plan stratégique d'aménagement et de développement de l'espace rural, CTS: Contrat territorial de Savoie



Inventaire de niveau départemental

Les zones humides

• Enjeux

À travers leurs fonctions hydrauliques (régulation de crues et soutien d'étiage), biologiques (richesse en espèces rares et sensibles), hydro-biologiques (participation à l'épuration des eaux), ou socio-économiques (usage agricole, espace de découverte, paysage), les zones humides apparaissent comme des milieux naturels essentiels.

En Savoie, environ 50 % des zones humides ont disparu au cours de la 2ème moitié du XXe siècle.

La préservation de ces milieux est un enjeu national et européen, reconnu depuis les années 1990 à travers l'établissement de plusieurs textes de loi et d'engagements.

• Caractéristiques

Il s'agit d'un **inventaire exhaustif des zones humides du territoire de la Savoie :** marais, tourbières, étangs, mares, berges des lacs et des cours d'eau, milieux humides artificiels, etc., sans tenir compte uniquement de leur valeur patrimoniale.

Il a été initié par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et soutenu par le Conseil général.

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est le coordinateur de cet inventaire qui, sur le territoire de l'Avant-pays savoyard, a été réalisé par le Centre ornithologique Rhône-Alpes-Savoie.

• Objectifs

Ses objectifs sont ceux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des bassins Rhône-Méditerranée et Corse :

- préserver, restaurer et stabiliser la superficie des zones humides.
- enrayer le processus de leur disparition progressive,
- réaliser une prise en compte systématique de ces milieux dans toutes les actions de gestion et les projets d'aménagement.

Cet inventaire sera suivi d'un plan d'actions qui définira les moyens à mettre en œuvre pour préserver de manière cohérente l'ensemble des zones humides du département et suivre leur évolution.

• Critères de désignation

Cet inventaire a été réalisé selon la méthode du SDAGE qui sélectionne les zones humides de plus de 1 000 m² selon trois critères : biologiques (présence d'espèces indicatrices), pédologiques (hydromorphie des sols) et hydrologiques (inondabilité). Chaque zone humide est entourée d'un espace de fonctionnalité, espace proche avec lequel elle fonctionne et dont elle dépend directement (petit bassin versant).

NA /+: :+:	0.41.4-14-11-11-11-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-	
Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en terme de préservation des zones humides	
Portée juridique et administrative	Cet inventaire permet de déterminer les propriétaires pouvant bénéficier d'exonération fiscale au titre de la loi Développement des territoires ruraux Il servira à élaborer la révision du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône-Méditerranée-Corse (2010 - 2025) Ces Loi sur l'eau du 30 décembre 2006 : art. 74 et code de l'environnement : art. L212-1 Code de l'Urbanisme : Art. L122-1 relatif à la compatibilité avec le SCOT Directive européenne cadre sur l'eau La réalisation de l'inventaire s'échelonne entre 2004 et 2008	
Références juridiques		
Dates de l'inventaire		
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire	Classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget" (pour St-Jean-de-Couz et St-Thibaud-de-Couz)
	- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/	- Mairies de Saint-Jean-de-Couz et de Saint-Thibaud-de-Couz



Inventaire de niveau départemental

L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs

• Enjeux

L'écrevisse à pieds blancs est l'écrevisse la plus caractéristique des cours d'eau du département, qui, depuis les années 1950, connaît une forte régression.

Elle occupe les ruisseaux aux eaux fraîches et permanentes, à courants rapides et riches en abris (racines, blocs, galets, etc.). Très sensible à la pollution de l'eau et à la dégradation des cours d'eau, l'écrevisse à pieds blancs est une espèce indicatrice du bon état de ces milieux aquatiques. La préserver c'est préserver l'ensemble de la faune des cours d'eau.

• Caractéristiques

Cet inventaire de tous les ruisseaux du département de la Savoie où se trouve l'écrevisse à pieds blancs est réalisé à l'initiative de la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique selon trois étapes:

- 1) Le recueil des don<mark>nées histo</mark>riques et actuelles, complété par la prospection de ruisseaux potentiellement favorables.
- 2) La détermination des aires de répartition, des effectifs et l'étude de la qualité des ruisseaux accueillant les populations d'écrevisse à pieds blancs.

3) Une proposition de gestion en vue de la conservation et de l'extension des populations connues.

Sur les bassins versants du Guiers et du Rhône, ce travail a été mené par la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique avec l'aide de l'ONEMA*.

Objectifs

Mieux connaître la distribution et l'état des populations de l'écrevisse à pieds blancs pour mieux identifier les causes de sa disparition.

Enrayer la diminution de l'espèce, particulièrement par l'amélioration de ses habitats et par la sensibilisation des habitants riverains et des communes.

• Critères de désignation

L'observation récente de quelques individus sur une longueur de quelques dizaines de mètres, suffit à définir un cours d'eau comme un habitat favorable à l'écrevisse à pieds blancs.

Mode d'utilisation	 Outil de connaissance d'une espèce protégée Outil d'aide à la décision pour orienter les futures actions en termes de restauration et de préservation des cours d'eau utilisés ou potentiellement utilisables par l'écrevisse à pieds blancs 	
Portée juridique et administrative	• Aucune	
Références juridiques	 Arrêté ministériel du 21 juillet 1983 : une protection nationale interdit d'altérer ou de dégrader sciemment l'habitat de l'écrevisse à pieds blancs Arrêté préfectoral permanent en Savoie : pêche interdite Directive européenne Habitats : espèce pour laquelle les Etats membres doivent contrôler le prélèvement. Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne Liste Rouge de l'Union internationale de conservation de la nature 	
Dates de l'inventaire	 l'Atlas de répartition est en cours d'élaboration depuis 2003 Sur le territoire de l'Avant-pays savoyard, l'inventaire a été réalisé en 2005 et en 2008 	
Contacts	Contact départemental et coordination de l'inventaire	
et documents consultables	- Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique Zone industrielle des Contours 73 230 Saint-Alban-Leysse Tél : 04 79 85 89 36	

(*) ONEMA: Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ex Conseil supérieur de la pêche)







Préservation réglementaire de niveau national

Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope

• Enjeux

L'érosion de la biodiversité en France touche l'ensemble des espèces végétales et animales sauvages, quel que soit leur statut. Le classement d'espèces sur une liste de protection est une garantie nécessaire mais souvent insuffisante; leur survie dépend principalement du maintien de leur milieu de vie.

• Caractéristiques

Les APPB sont des actes juridiques interdisant, sur un périmètre restreint, toute action susceptible de porter atteinte aux milieux abritant des espèces protégées de faune et de flore sauvages. Ils forment un réseau d'espaces protégés, avec un règlement adapté à chaque cas.

La protection de ces milieux est menée au nom de l'État, par le préfet du département ; les projets peuvent émaner des organismes associatifs ou institutionnels. Ils constituent parfois des mesures compensatoires à des projets d'aménagement ayant des impacts sur les espèces protégées. En Savoie, l'instruction de ces dossiers est assurée par la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA*). L'arrêté préfectoral est pris après avis de la commission départementale de la nature et des sites, également après avis de la Chambre d'agriculture.

L'avis des conseils municipaux n'est pas requis, mais il est systématiquement demandé. La procédure d'institution peut être rapide, notamment lorsque la définition du périmètre et le texte de l'arrêté ne suscitent pas d'opposition.

Les agents assermentés en matière de police de l'environnement (gendarmerie, maire, ONCFS*, ONEMA*, ONF*, parcs nationaux, etc.) sont chargés du contrôle de l'application de ces arrêtés.

• Objectifs

Prévenir la disparition des espèces protégées sauvages, en fixant des mesures de conservation des biotopes qui leur permettent de s'alimenter, se reproduire, se reposer ou de survivre.

Critères de désignation

Les espaces susceptibles d'un classement en zones de protection de biotope sont des milieux naturels peu exploités par l'homme, qui abritent des espèces sauvages protégées de faune ou de flore.

Mode d'utilisation	Outil d'aide à la préservation d'espèces protégées et de	leur h <mark>abitat</mark>		
Portée juridique et administrative	Réglementation des pratiques susceptibles d'être nu	isibles au site		
Références juridiques	• Code de l'environnement : art. L. 411-1 et L. 411-2, R. 4	11-15 à R. 411	-17	
Durée d'application	Durée illimitée Modification et abrogation possibles par arrêté préfectors.	ral		
Contacts	Contact départemental	Informatio	ons générales	
et documents consultables	- Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél : 04 79 71 73 73 Site internet : http://www.savoie.equipement.gouv.fr/	http://bib outilsjurid - Site intern	et de l' ATEN : liothequeenligne.es liques/ et du Ministère en w.ecologie.gouv.fr/	

(*) DDEA: la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture est issue de la fusion au 01/01/2009 des anciennes Direction départementale de l'équipement (DDE) et Direction départementale de l'agriculture et la forêt (DDAF), ONCFS: Office national de la chasse et de la faune sauvage, ONEMA: Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ex Conseil supérieur de la pêche), ONF: Office national des forêts

Préservation réglementaire de niveau national

Les réserves naturelles nationales



L'érosion de la biodiversité en France touche l'ensemble des espèces végétales et animales sauvages, quel que soit leur statut. Le classement d'espèces sur une liste de protection est une garantie nécessaire mais souvent insuffisante; leur survie dépend principalement du maintien de leur milieu de vie.

• Caractéristiques

La procédure de création d'une réserve naturelle nationale (RNN) est initiée par l'administration, souvent sur proposition d'une association de protection de la nature ou comme mesure compensatoire. Un dossier scientifique et un projet de réglementation scientifique sont soumis à l'avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN). La décision de classement d'une RNN est prononcée, après enquête publique, par décret simple ou par décret en Conseil d'État en cas d'opposition des propriétaires. Cette décision intervient après consultation des collectivités locales, de la commission départementale de la nature et des sites et, dans les zones de montagne, des comités de massif. Le décret précise les limites de la réserve naturelle, les actions, activités, travaux, constructions, installations et modes d'occupation des sols qui sont réglementés ou interdits, ainsi que, éventuellement, les conditions générales de gestion de la réserve.

Un comité consultatif, regroupant les acteurs concernés par le territoire classé, oriente et propose auprès du préfet

la politique de la gestion de la RNN. Ce comité doit être complété par un conseil scientifique.

La gestion est confiée par convention à un établissement public, une association, une fondation, une collectivité territoriale ou le propriétaire qui élabore un plan de gestion sur 5 ans. Le budget de fonctionnement de la RNN est attribué essentiellement par le ministère chargé de l'environnement.

Objectifs

Assurer la conservation d'éléments du milieu naturel d'intérêt national.

Assurer la mise en œuvre d'une réglementation communautaire ou d'une obligation résultant d'une convention internationale.

• Critères de désignation

Une partie du territoire d'une ou plusieurs communes, dont la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière, ou qu'il est nécessaire de soustraire à toute intervention qui serait susceptible de les dégrader.

Mode d'utilisation	Outil d'aide à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la biodiversité	
Portée juridique et administrative • Toute action susceptible de nuire au développement de la faune e des milieux naturels peut être réglementée ou interdite • La réglementation doit tenir compte de l'intérêt du maintien des activi si elles sont compatibles avec les nécessités de la protection • Les servitudes créées par le décret peuvent entraîner une indemnisation		te ien des activités traditionnelles existantes ion
Références juridiques	 Code de l'environnement: art. L. 332-1 à L. 332-27, R. 332-1 à R. 332-29 et R.332-68 à R. 332-81 Circulaires n° 1432 du 19 février 1986, n° 87-87 du 2 novembre 1987, n°95-47 du 28 mars 1995 et n° 97-1 du 7 octobre 1997 Durée illimitée Déclassement total ou partiel par décret en Conseil d'État, après enquête publique 	
Durée d'application		
Contacts	Contact départemental	Informations générales
et documents consultables	- Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél : 04 79 71 73 73 Site internet : http://www.savoie.equipement.qouv.fr/	- Site internet de l' ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/ outilsjuridiques/ - Site internet de la Région Rhône-Alpes : http://biodiversite.rhonealpes.fr

Les réserves naturelles régionales (RNR) forment l'un des outils de la politique de la région Rhône-Alpes en matière de préservation du patrimoine naturel. Une RNR est un espace naturel à forts enjeux de conservation en termes de biodiversité et d'espèces emblématiques, protégé sur le long terme grâce à une réglementation adaptée et à une gestion locale, planifiée et concertée. La Région peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer comme RNR les propriétés présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels. Une RNR est établie suite à une étude d'opportunité et classée par délibération du Conseil régional pour une durée minimale de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction. Le gestionnaire, désigné par arrêté du président du Conseil régional, élabore un plan de gestion en lien avec le comité consultatif de gestion. Ce document est approuvé par délibération du Conseil régional et se traduit par un contrat financier "Réserve naturelle régionale de Rhône-Alpes" d'une durée de 5 ans. Sur le territoire de l'Avant-pays savoyard, une étude d'opportunité de classement concerne le lac d'Aiguebelette.

Préservation contractuelle de niveau européen

Le réseau Natura 2000

• Enjeux

La création du réseau écologique européen Natura 2000 s'inscrit dans un contexte mondial de prise de conscience des valeurs de la diversité biologique et de l'urgence d'agir face au constat de l'appauvrissement de cette biodiversité, dû à certaines activités humaines.

La mise en place de ce réseau constitue le pivot de la politique communautaire de conservation de la nature et un défi majeur pour les États membres.

• Caractéristiques

Natura 2000 est un réseau européen de sites abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, listés dans les deux directives européennes à l'origine de ce zonage : les directives "Habitats" et "Oiseaux". Les pays de l'Union européenne doivent assurer un état de conservation favorable aux habitats et espèces concernés, chacun ayant le choix des moyens à mettre en œuvre.

Pour la gestion de ses sites Natura 2000, la France a privilégié la voie contractuelle : chaque site est doté d'un document d'objectifs définissant des préconisations permettant de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Ce document est établi en concertation avec les acteurs locaux, sous la responsabilité d'un comité de pilotage. La mise en œuvre du document d'objectifs repose sur la contractualisation avec les titulaires de droits réels sur le site, propriétaires et exploitants notamment. Les préconisations de gestion peuvent se concrétiser sous forme de contrats Natura 2000 ou de type agro-environnemental.

La définition du périmètre et la convocation du premier comité

de pilotage demeurent à l'initiative du Préfet. La présidence des comités de pilotage est portée par les collectivités locales (loi relative au développement des territoires ruraux de février 2005) ou à défaut, par le Préfet. Les structures porteuses s'adjoignent souvent les services d'un opérateur technique chargé de l'élaboration et de l'animation du document d'objectifs.

Dans tous les cas, l'État reste garant du respect des engagements pris au niveau européen, notamment via l'approbation et le contrôle des documents d'objectifs.

Objectifs

Assurer le maintien ou le rétablissement dans un "état de conservation favorable" des habitats naturels et des habitats d'espèces de faune et de flore sauvages menacés à l'échelle européenne.

• Critères de désignation

Les habitats naturels et les espèces dont les habitats sont menacés sont énumérés dans les annexes let II de la directive "Habitats". Leur présence est le principal critère justifiant la désignation d'un site appelé Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Le réseau Natura 2000 intègre également les Zones de Protection Spéciale (ZPS), lesquelles sont désignées sur la base de la présence d'espèces d'oiseaux figurant dans la directive "Oiseaux".

Mod	de d'utilisation	• Outil de contractualisation et source de financement pour la gestion de milieux naturels en vue de la préservation d'habitats naturels et d'habitats d'espèces menacés en Europe	
	tée juridique Idministrative	 Pas de régime d'autorisation spécifique, mais prise en compte dans les procédures d'autorisation préexistantes en droit français (autorisations loi sur l'eau, ICPE*, défrichements, etc.) Évaluation obligatoire des incidences de tout projet d'aménagement susceptible d'affecter un site Natura 2000. En cas d'impacts négatifs sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, le projet ne pourra se réaliser que s'il est déclaré d'intérêt public majeur Obligation de résultat pour les États membres : maintien ou rétablissement dans un "état de conservation favorable" des habitats (annexes I et II de la Directive Habitats) 	
	érences diques	 Directives européennes: n°79/409/CE du 02/04/1979 dite Directive "Oiseaux" n°92/43/CE du 21/05/1992, dite Directive "Habitats" Code de l'environnement: Art. L. 414-1 à L. 414-7 et R. 414-1 à R. 414-24 	
Dur d'ap	rée oplication	 À compter du moment où un site est validé par la Commission européenne, il intègre le réseau Natura 2000 pour une durée illimitée Les contrats de gestion de ces sites sont signés pour 5 ans 	
Con	ntacts	Contact départemental	Informations générales
	documents is ultables	- Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél : 04 79 71 73 73 Site internet : http://www.savoie.equipement.gouv.fr/	- Site internet de l'ATEN: http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/ outilsjuridiques/ - Site internet de Natura 2000: http://www.natura2000.fr - Site internet de l'Union européenne: http://www.europa.eu

(*) ICPE = Installation classée pour la protection de l'environnement

Préservation contractuelle de niveau départemental



Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

• Enjeux

Certains milieux naturels souvent délaissés tels que les zones humides, les pelouses sèches, etc., représentent un capital écologique très important, nécessitant une intervention humaine pour se maintenir.

Créé en 1991, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie (CPNS) a pour objectif de préserver la biodiversité par la gestion des milieux naturels remarquables du département. Face à l'érosion croissante de la biodiversité, du fait notamment de l'urbanisation, le CPNS est amené à s'intéresser de plus en plus à la nature dite "ordinaire" : espaces naturels de proximité (bocage, prairie, bois, etc.) et corridors biologiques.

• Caractéristiques

Le CPNS est une une association à but non lucratif gérée par des administrateurs représentant l'État, les collectivités, les associations et les établissements publics, et des personnes qualifiées. La taxe départementale sur les Espaces naturels sensibles permet de financer une partie des actions du CPNS. Le CPNS base son action sur la connaissance scientifique, la protection, la gestion et la valorisation. Sans pouvoir réglementaire, il privilégie la méthode contractuelle et la maîtrise

foncière (acquisition, convention d'usage avec les propriétaires, ou convention de gestion avec les agriculteurs), afin de mener à bien la préservation d'espaces naturels sensibles. L'étape suivante consiste en une gestion du milieu naturel, associant la restauration de sites et leur entretien. Le CPNS intervient sur 67 sites couvrant 1 418 ha.

Objectifs

Préserver la biodiversité de la Savoie par des actions de maîtrise foncière, de gestion et de sensibilisation, en collaboration étroite avec les acteurs locaux (élus, usagers du site, etc).

Critères de désignation

L'intérêt biologique d'un site naturel (milieux naturels remarquables, sensibles et/ou menacés, et espèces de faune et/ou de flore remarquables) est le premier critère de sélection. La concrétisation de l'intervention n'est possible qu'une fois la maîtrise foncière assurée.

Mode d'utilisation	• Outil consensuel et contractuel pour la préservation et la gestion de milieux naturels remarquables et/ou fonctionnels de Savoie.		
Portée juridique et administrative	 Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est un outil contractuel, basé sur la maîtrise foncière : la signature des conventions d'usage et de gestion qui en découle relève d'une démarche volontaire des propriétaires ou des usagers. 		
Références juridiques	• Aucune		
Durée d'application	• Gestion pérenne des sites, sous réserve du maintien de la maîtrise foncière.		
Contacts	Contact départemental		
et documents consultables	- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré - BP 51 73372 Le Bourget-du-Lac cedex Tél.: 04.79.25.20.32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/		

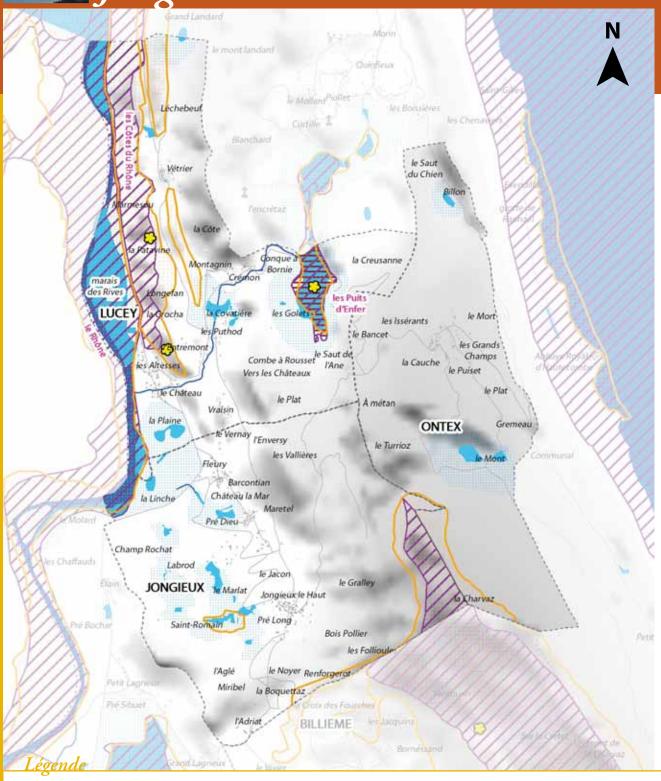




Le patrimoine naturel par commune



Lucey, Ontex, Jongieux





ZNIEFF de type 1



Zones humides



Espaces de fonctionnalité des zones humides



Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)



Natura 2000



Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie



Limites communales



Bâti



Cours d'eau



Réalisation : CPNS 2009 Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74: Cadastre et IGN: BD Carto, BD alti, BD Торо



Le Rhône et ses berges

Jongieux et Lucey

Ce site fait partie de la ZNIEFF n°01240003 "Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin" et du site Natura 2000 S08 "Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône". Une partie figure dans l'inventaire des zones humides "Le marais des Rives".

Outre le cours principal du Rhône, le milieu aquatique se compose de bras secondaires, au courant plus ou moins vif ; il héberge le castor (lire p. 32), l'ombre commun (lire p. 43), et des libellules remarquables comme l'orthétrum à stylets blancs.



Les forêts riveraines, habitat prioritaire au niveau européen, sont devenues rares sur le haut-Rhône français. Dans l'Avant-pays savoyard, entre Lucey et Yenne, ces boisements ont gardé de belles surfaces, doublées d'une certaine naturalité, leur conférant une valeur d'autant plus forte sur le plan biologique et fonctionnel. Les bancs de graviers sont des milieux occupés par des oiseaux nicheurs tels que le chevalier guignette, le petit gravelot et le harle bièvre (lire p. 21). La lône (bras secondaire) située en amont du pont de Lucey a fait l'objet d'une réhabilitation écologique en 2004-2005 menée par le Syndicat du Haut-Rhône.

Marais des Puits d'Enfer

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73030003. Il est réglementé par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et à l'inventaire des zones humides. Il est géré par le Conservatoire.

Une convention passée avec l'exploitation agricole du Val de Crêne permet depuis 15 ans d'assurer l'entretien par une fauche tardive de ce marais dont la valeur patrimoniale n'est plus à démontrer. Plusieurs espèces protégées y sont présentes : la spiranthe d'été, pour la quelle ce site est l'unique localité connue dans l'Avant-pays savoyard, l'orchis des marais (lire p.23), la fougère des marais (lire p.45) et le séneçon des marais (lire p.18), pour la flore, le triton palmé, le triton alpestre, la grenouille rousse, la grenouille agile et le pélodyte ponctué (lire ci-dessous), pour la faune.





Les côtes du Rhône

Lucey

Ce site correspond essentiellement à la ZNIEFF n°01240004. Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Deux secteurs de pelouses sèches sont gérés par le Conservatoire.

Surplombant le Rhône, ce versant de faible altitude présente des conditions favorables à l'installation d'une végétation d'affinité méditerranéenne. Les boisements et les pelouses sèches y sont reconnus d'intérêt européen. Ces dernières, dont la pérennité nécessite un mode de gestion spécifique et adaptée (fauche et pâturage), sont le milieu de vie de nombreuses espèces rares ou protégées : l'aster linosyris et l'aster amelle (lire p.33), l'azuré du serpolet, le lézard vert, la pie-grièche écorcheur, etc.



J faune & flore

Le pélodyte ponctué

Le pélodyte est un petit "crapaud" qui, pour réaliser son cycle de vie, recherche des milieux aquatiques, temporaires, et riches en végétation, associés à un milieu terrestre au sol meuble, ou offrant de nombreux abris, dans lequel il se cache durant la journée.



En Savoie, l'espèce est uniquement connue en Chautagne et dans l'Avant-pays savoyard, où plusieurs petites populations ont été récemment découvertes : à Ontex, Lucey, Yenne, Billième et La Chapelle-Saint-Martin.



La rainette verte

Cette petite grenouille est aussi appelée rainette arboricole ; les ventouses à l'extrémité de ses pattes lui permettent de se déplacer dans les ronciers ou les arbres. Comme tous les amphibiens, sa reproduction est aquatique. C'est une espèce de plaine qui recherche les petits points d'eau, riches en végétaux, dépourvus de poissons et environnés d'une végétation terrestre importante : bosquets, haies, lisières forestières, etc.

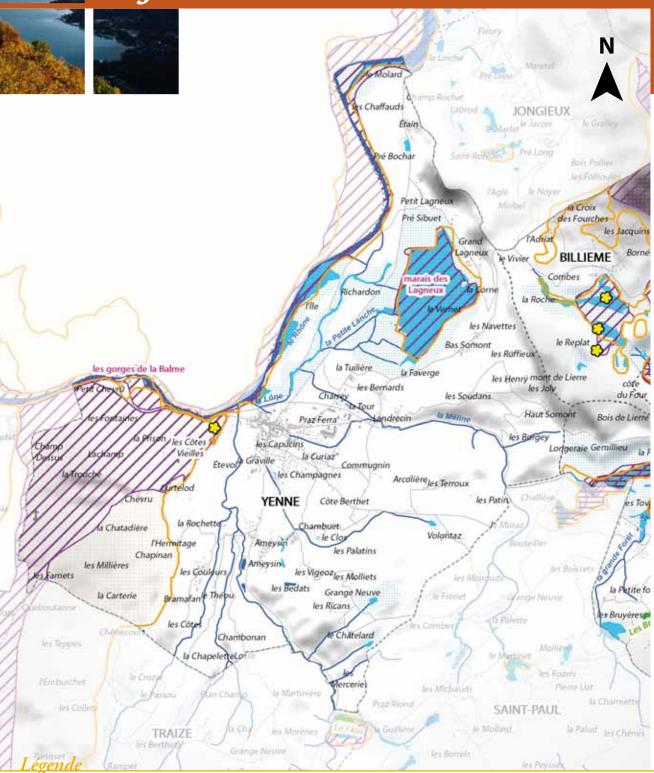
En Savoie, cette espèce protégée forme des populations, le plus souvent petites et éparses, en Chautagne, Combe de Savoie, dans l'Albanais et l'Avant-pays, où quelques individus ont été contactés dans le marais des Puits d'Enfer et au bord du Rhône.



L'érythrone dent-de-chien

Cette plante se reconnaît à ses fleurs rose foncé, dont les "pétales" sont relevés d'une manière caractéristique, et à ses feuilles vert glauque, tachetées de pourpre. Dans notre département, l'érythrone tapisse les sous-bois des forêts des moyennes montagnes calcaires, parfois dès la fin de l'hiver, où il peut former d'importantes populations. L'Avant-pays savoyard est le territoire le plus représentatif pour cette espèce que l'on peut observer sur les Côtes du Rhône, le mont Landard, le mont de la Charvaz, le mont

Billième, Yenne St-Jean-de-Chevelu





Espaces de fonctionnalité des zones humides

Zones à enjeu pour l'écrevisse à pieds blancs



Arrêtés préfectoraux de protection de biotope



Natura 2000



Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie



Limites communales



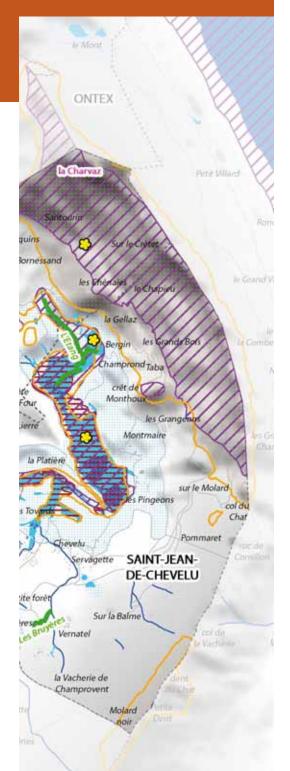
Bâti



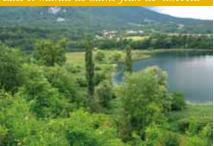
RoutesCours d'eau



Réalisation : CPNS 2009 Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti, BD Topo



Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu



Les lacs, marais et prairies naturelles de St-Jean-de-Chevelu et de Billième

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73020001. Il fait partie du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et de l'inventaire des zones humides. Une grande partie est réglementée par un arrêté préfectoral de protection de biotope et plusieurs secteurs de prairies naturelles sont gérés par le Conservatoire et des particuliers. Le ruisseau de l'Etang figure dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Cet ensemble de milieux d'environ 200 ha se concentre autour de deux "cuvettes" naturelles situées entre le mont de Lierre et le mont de la Charvaz : les lacs de Saint-Jeande-Chevelu et le marais des Blaches

Les lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu figurent parmi les sites "historiquement" signalés par les naturalistes pour leur forte valeur, avérée aujourd'hui par la multiplicité des zonages liés au patrimoine naturel. Outre une grande diversité de milieux naturels, assemblés en une mosaïque remarquable, ces lacs et marais abritent un nombre élevé d'espèces rares. Parmi elles, se trouvent plusieurs plantes protégées en France: l'orchis des marais (p.23), le liparis de Loesel (lire p.19), la gratiole officinale (lire p.26), la renoncule grande douve, les rossolis à feuilles longues (lire p.21) et à feuilles rondes. Côté faune, le castor (lire p.32), le putois, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de papillons et de libellules complètent cette liste qui atteste la réussite écologique, mais aussi sociale, d'une gestion de plusieurs années. Les enjeux sont centrés sur la pérennisation des populations de liparis de Loesel, de rossolis et d'écrevisse à pieds blancs (lire p.41). Les marais et prairies naturelles des Blaches à Billième recèlent une dizaine de plantes protégées et un riche cortège d'orchidées, d'insectes, d'amphibiens et d'oiseaux; il est le seul site de l'Avant-pays abritant quatre des cinq papillons de prairies humides d'intérêt européen (lire p.19 et p.27).

Mont de la Charvaz



Mont de la Charvaz

Billième et Saint-Jean-de-Chevelu

Ce site est essentiellement couvert par la ZNIEFF n°73030005; il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Un secteur de prairie sèche "Le Mollairon" est géré par le Conservatoire.

Le versant sud-est du mont de la Charvaz forme sur ses parties basses des coteaux secs, tandis que les parties sommitales sont, en fonction du relief, composées de boisements, de prairies et de falaises. Avec une pente moyennement forte, un sol calcaire drainant et une exposition ensoleillée, le bas du versant est exploité depuis longtemps. Actuellement le vignoble AOC y domine jusqu'à une altitude de 550 m. Entre les cultures de vigne et au-delà de cette altitude subsistent quelques parcelles de prairies sèches. Ces prairies "témoins" montrent toute la potentialité en termes de biodiversité qu'elles peuvent accueillir : des plantes comme la cotonnière dressé, l'osyris blanc, l'argyrolobe de Zanon et l'aster amelle (lire p.33), des papillons comme l'azuré du serpolet, des reptiles et des oiseaux. La pérennité de certaines parcelles est assurée par un pâturage automnal équin. Ces coteaux sont, pour la plupart, surmontés par des boisements de pente, à l'exception d'un plateau herbager situé au-dessus de Monthoux à une altitude moyenne de 700 m. Plusieurs prairies maigres entrecoupées de boisements, font l'objet d'une fauche annuelle et, plus occasionnellement, de pâturage. Leur maintien selon une pratique agricole compatible avec les rythmes naturels forme un atout pour la valeur patrimoniale du massif. Encore au-delà, falaises et boisements sont recherchés par le circaète Jean-le-Blanc (lire p.33), la **bondrée apivore** (lire p.29), le faucon pèlerin (lire p.41) et le pic noir (lire p.26) qui trouvent ici un espa favorable à leur nidification.

17



Le marais des Lagneux

Yenne

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000058. Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et à l'inventaire des zones humides.

Le marais de Lagneux est l'une des plus importantes zones humides de la plaine alluviale du Rhône dans l'Avant-pays savoyard. Plusieurs modifications (drainage et populiculture) ont fortement altéré son fonctionnement hydrologique et sa valeur patrimoniale, aujourd'hui résiduelle. Un projet de réhabilitation, mené depuis 15 ans avec les acteurs et usagers du site, devrait aboutir à partir de 2009-2010 à la restauration hydraulique de ce milieu, avec la création possible, sur plusieurs dizaines d'hectares, d'un étang à vocation écologique et de roselières aquatiques. Ce projet est conduit conjointement par le Conservatoire, les acteurs locaux et la commune de Yenne. qui est devenue propriétaire des parcelles prochainement réhabilitées. L'enjeu mis en évidence par les scientifiques est avant tout ornithologique : situé à proximité du Rhône, l'étang pourrait devenir majeur pour de nombreuses espèces d'oiseaux au cours de leur migration, de leur hivernage et de leur nidification. Un retour de la biodiversité est attendu dans les prairies humides restaurées. Ce site pourrait constituer un atout supplémentaire pour la commune en termes d'offres de découverte "nature".

Les gorges de la Balme et le plateau de Chevru

Yenne

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73010002 "Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme" et fait partie du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Un secteur "Les Côtes Vieilles" est géré par le Conservatoire.

La chaîne du mont Tournier se termine à son extrémité nord par des gorges taillées par le Rhône. Surplombant ces gorges, le plateau qu'elles forment à cet endroit, aux environs de Chevru, présente l'un des derniers secteurs de prairies de toute la chaîne. Ces prairies, sources de biodiversité, sont cependant marquées par les signes d'un retour du boisement et nécessiteraient la mise en place d'entretien adapté de type fauche ou pâturage extensif. Plus près du bourg, le site des Côtes Vieilles, orientées au sud-est, a permis le développement d'un type de pelouses plus sèches, également fortement gagnées par la lande. Ces pelouses correspondent à une mosaïque de petits milieux, dans lesquels se développent une dizaine d'espèces d'orchidées, et où se côtoient plusieurs espèces d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, parmi lesquelles le lézard vert, la pie-grièche écorcheur

et l'engoulevent d'Europe. Oiseau de mœurs nocturnes, ce dernier fréquente les landes et boisements clairs bien exposés, à la recherche de gros insectes comme les papillons. Pour cette espèce, le plateau de Chevru compte parmi les quelques sites de reproduction connus dans l'Avant-pays savoyard. La préservation de ces pelouses mériterait la mise en place d'un plan de gestion pastoral. Les falaises formées par les gorges de la Balme sur le Rhône sont le lieu de vie du hibou grand-duc (lire p.43), du martinet alpin, du choucas des tours et de plusieurs espèces de chauves-souris. L'équipement sauvage de plusieurs dizaines de voies d'escalade au cours des années 2000 sur ces falaises a été poursuivi, depuis, sur la rive droite des gorges. Une étude a permis de montrer qu'un tel équipement, réalisé sans aucune étude d'impact, est préjudiciable aux espèces rupestres, supprimant de nombreux gîtes de repos et de reproduction.





J faune & flore

Le séneçon des marais

Cette plante généralement supérieure à un mètre de haut, forme des bouquets de fleurs jaune vif, décorant les marais au début de l'été. Autrefois commun dans les marais de plaine en Savoie, ce séneçon bénéficiant d'une protection régionale, n'est aujourd'hui connu que dans une vingtaine de communes de l'ouest du département.









Le liparis de Læsel

Le liparis de Lœsel est une orchidée discrète : petite taille, couleurs modestes, floraison aléatoire. Il se développe dans les marais alcalins où il recherche des sols tourbeux gorgés d'eau. Très sensible aux modifications de son milieu de vie, cette espèce ne se développe que certaines années en fonction des conditions climatiques. Par ailleurs, supportant très mal la compétition avec des plantes de grande taille, comme le roseau, son maintien nécessite un entretien régulier des milieux qu'il occupe. Le liparis de Loesel est une espèce rare, protégée en France et reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats. En Savoie il est connu dans moins de 10 communes. Les marais de Saint-Jean-de-Chevelu forment pour cette orchidée une localité unique dans l'Avantpays-savoyard et, par l'importance de sa population sur ce site, une localité majeure en Savoie.

L'alouette lulu

Tout comme l'alouette des champs, l'alouette lulu est une espèce aux couleurs peu nuancées et difficile à observer. Comme elle, l'espèce se distingue par le chant du mâle, le plus souvent émis en vol. En Savoie, elle fréquente des milieux d'adret composés de landes, prairies et lisières, essentiellement de mars à octobre. Elle y installe son nid au pied



d'une plante ou d'un arbuste et s'y nourrit d'insectes et d'araignées. La modification des pratiques agricoles de ces milieux (mise en culture ou intensification des prairies, boisement après abandon) a été défavorable à l'alouette lulu dont ne subsistent que des couples isolés sur les adrets des massifs et vallées. Dans l'Avant-pays savoyard, elle est connue sur quelques communes des adrets des monts du Chat et de la Charvaz, principalement à Billième avec encore 6 à 7 couples présents.

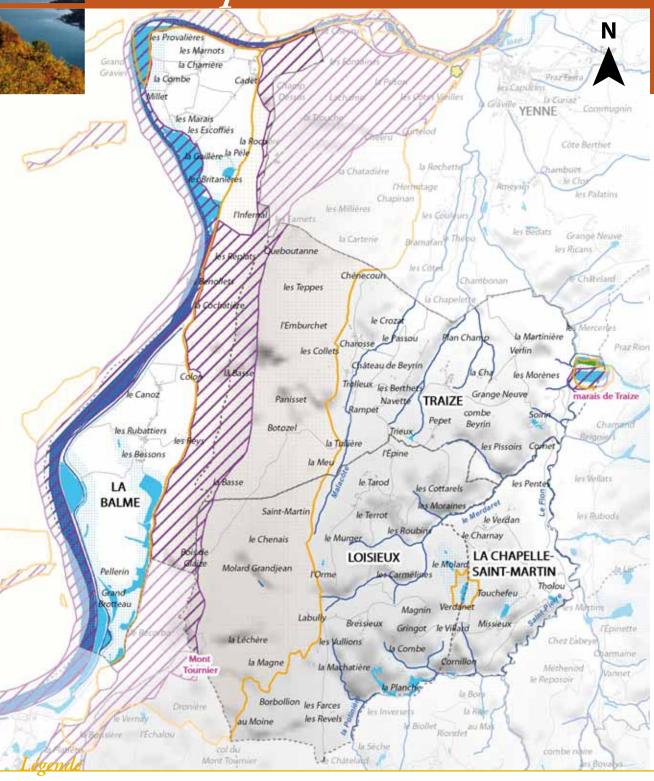
L'azuré des paluds et l'azuré de la sanguisorbe

espèces d'azurés sont myrmécophiles obligatoires : la survie de leurs chenilles dépend de leur récupération par une fourmi. L'adulte de ces deux espèces pond ses œufs sur la plante nourricière de la chenille : la sanguisorbe officinale. Après les trois premiers stades larvaires passés dans la fleur, la chenille se laisse tomber au sol. Sécrétant un miellat particulièrement attractif pour certaines espèces de fourmis, elle est "adoptée" par celles-ci qui l'emmènent dans leur fourmilière. Nourrie de larves de ces fourmis, la chenille devient donc carnivore jus-qu'à sa métamorphose en adulte ailé l'été suivant. Etroitement liés aux prairies humides, l'azuré de la sanguisorbe et l'azuré des paluds sont en forte régression en France où ils sont protégés ; ils sont également reconnus d'intérêt européen. L'azuré des paluds, le plus rare, est présent en Savoie uniquement en Chautagne et sur la commune de Billième (secteur du marais des Blaches), une localité sur laquelle l'attention portée à ces papillons est fondamentale pour le maintien de l'espèce.





La Balme, Loisieux, Traize, La Chapelle-St-Martin





Limites communales

Zones à enjeu pour

ZNIEFF de type 1

1800



Le versant ouest de la chaîne du Mont Tournier

La Balme, Loisieux et Traize

Ce site est inclus dans la ZNIEFF n°73010002 et dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

La chaîne du mont Tournier s'étire du nord au sud sur une dizaine de kilomètres. Caractérisée par une pente raide, son versant ouest est couvert par une forêt entrecoupée d'éboulis. Ce boisement, reconnu comme prioritaire en Europe, est composé d'érables, de tilleuls et de frênes. Il est le plus vaste ensemble de ce type de l'Avant-pays savoyard, ce qui lui confère une valeur patrimoniale très importante ; une exploitation limitée à des prélèvements épars, n'occasionnant pas l'ouverture de ce milieu, est indispensable pour garder cette valeur écologique. Les parties supérieures du versant sont parcourues par une série de zones rocheuses et falaises. Ces dernières



Chaîne du mont Tournier surplombant la vallée du Rhône

sont occupées par des couples de faucon pèlerin (lire p.41), de hibou grand-duc (lire p.43) et de martinet à ventre blanc, tandis que les boisements sont utilisés par le circaète Jean-le-Blanc (lire p.33).

Le marais de Traize

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000054. Il appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard" et à l'inventaire des zones humides. Il est longé par un ruisseau inscrit dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

En rive droite du Flon, ce marais de pente se caractérise par un sol pauvre en éléments nutritifs, sur lequel seules quelques plantes parviennent à s'installer. Son intérêt naturaliste a été révélé en 1990 par la présence, parmi elles, d'espèces protégées comme le cirse de Montpellier et le rossolis à feuilles longues (lire ci-dessous). Ce marais dit tufeux se trouve sur une zone de résurgence où le carbonate de calcium, dissous dans l'eau, précipite pour former des concrétions calcaires appelées tuf. Il compte parmi les plus importantes résurgences de ce type de l'Avant-pays savoyard. Au nord de ce marais, un affluent du Flon, provenant de l'étang de la Terrossières, présente une petite population d'écrevisse à pieds blancs (lire p.41).



J faune & flore



Le chat forestier

Ce petit carnivore occupe les forêts chaudes et entrecoupées de prairies, dans lesquelles il trouve les rongeurs dont il se nourrit essentiellement. Son territoire doit lui procurer les gîtes nécessaires à l'élevage des jeunes (anfractuosités de rocher, terriers de blaireaux, etc.). Il se distingue du chat domestique "tigré" par une taille plus forte et par des différences concernant le dessin du pelage.

Cependant les fortes possibilités d'hybridation avec ce dernier ne permettent pas toujours l'identification certaine de l'espèce qui se fait par voie génétique. L'hybridation est devenue une menace sérieuse pour cette espèce protégée. En Savoie, il est localisé uniquement aux chaînons jurassiens et aux massifs préalpins de l'Avant-pays savoyard.



Le rossolis à longues feuilles

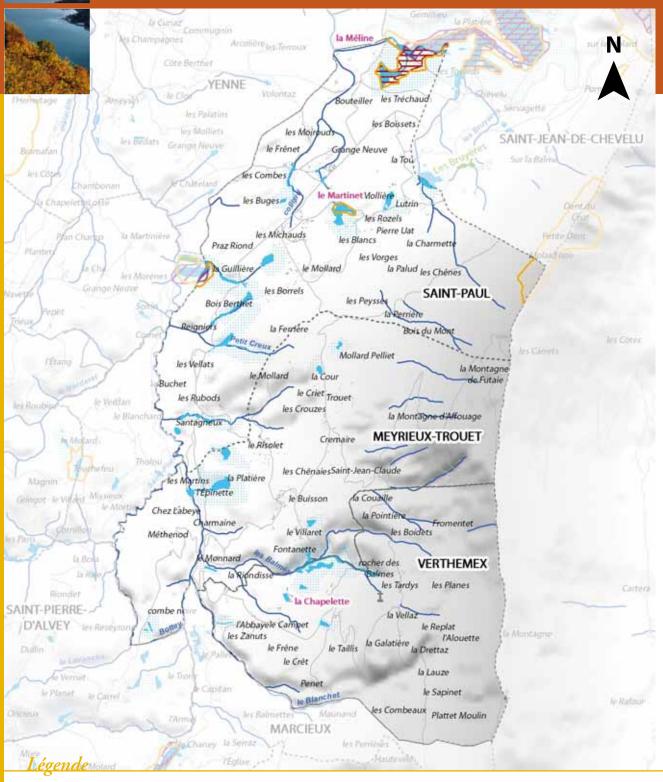
Le rossolis, ou droséra à feuilles longues, est une plante carnivore. Se développant dans des milieux humides pauvres en azote, il complète son alimentation par la capture de petits insectes se collant sur ses feuilles gluantes. Cette petite plante fragile ne supporte pas la concurrence des autres végétaux, ni l'assèchement, même superficiel, du sol. En Savoie, moins de dix localités sont connues, toutes dans l'ouest du département. Dans l'Avant-pays savoyard cette espèce, bénéficiant d'une protection nationale, est connue à Traize, Saint-Jean-de-Chevelu et Yenne.



Le harle bièvre

Seul canard piscivore, le harle bièvre recherche de grandes surfaces d'eau libre, riche en poissons de petite taille et suffisamment tranquille pour son repos hivernal. Il a également besoin de cavités relativement élevées (arbres creux, falaises, talus, bâtiments) pour installer son nid à l'abri des prédateurs. Une protection en France en 1972, a permis le retour de cet oiseau dans notre département à partir de populations établies sur le lac Léman. Ainsi le harle bièvre est nicheur sur le Rhône savoyard depuis 1995.

St-Paul, Meyrieux-Trouet, Verthemex



Arrêtés préfectoraux

Natura 2000

de protection de biotope

Limites communales

Routes

Cours d'eau

Réalisation : CPNS 2009

Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73,

RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti,



ZNIEFF de type 1

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides

Les milieux humides du Martinet

Saint-Paul

Ce site est partiellement couvert par la ZNIEFF n°73000051 et figure dans l'inventaire des zones humides "La Palette".

La valeur de ce site tient à la combinaison de facteurs favorables : environnement de bocage et de prairies exploitées de façon peu intensive et mosaïque de petits milieux (réseau de ruisselets, divers types de prairies humides, roselière, saulaie, etc.). Parmis les éléments de ce patrimoine naturel, très discrets, citons la présence d'une population importante d'orchis des marais (lire ci-dessous) et de plusieurs insectes : des libellules dont l'agrion de mercure (lire ci-dessous), et des papillons comme le damier de la succise, une espèce menacée en France et reconnue d'intérêt européen. Ce dernier est sensible aux pratiques modernes de fauche, trop rases et trop précoces, qui détruisent les nids de ses chenilles, localisés au pied d'une plante spécifique : la succise des prés. L'entretien des prairies humides est une condition nécessaire pour préserver la valeur de ce site.

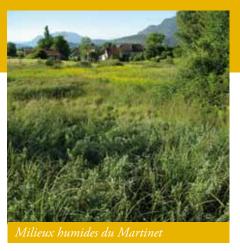


Les milieux humides de la Chapelette

Meyrieux-Trouet et Verthemex

Ce site figure dans l'inventaire des zones humides.

La source du ruisseau des Balmes est une résurgence où le carbonate de calcium, dissous dans l'eau, précipite pour former des concrétions calcaires appelées tuf. Ce phénomène se développe sur environ 1 km, aboutissant à la création de petites cascades et de grandes vasques plus ou moins riches en végétation dont le populage des marais et la prêle géante, et survolées par des libellules comme le cordulégastre annelé. Aux abords de ce ruisseau, se sont développés d'autres milieux : roselières, prairies, etc.



La Méline

Saint-Paul

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73020001 "Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu" et par un arrêté préfectoral de protection de biotope, tandis que seul un petit secteur appartient au site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avantpays savoyard". Il figure dans l'inventaire des zones humides.

La Méline à Saint-Paul se distingue par le démantèlement récent d'un barrage, rétablissant la continuité du cours profitable aux poissons comme le chabot (lire p.32) et le blageon (lire ci-dessous). Cet endroit du ruisseau accueille un couple de cincle plongeur, un oiseau spécifique des cours d'eau vive.



J faune & flore





Avec ses grandes fleurs rose pourpre, dispo-

sées en épi allongé et lâche, cette orchidée

de marais ressemble à l'orchis à fleurs lâches

(lire p. 36). Supportant mal l'ombrage porté

par les autres plantes, elle occupe des prai-

ries humides à végétation basse, telles que

les prairies à laîches. Ainsi, l'embroussaille-

ment, mais aussi l'assèchement et l'amende-

ment de ces milieux la font disparaître. Pro-

tégée en Rhône-Alpes, l'orchis des marais

est connu dans une vingtaine de communes



L'agrion de Mercure

Cet agrion recherche eaux claires, stagnantes ou très lentes, et riches en végétaux aquatiques, localisées au niveau des sources et fossés alimentés par les

eaux phréatiques. Reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats, cette petite libellule est une espèce considérée "en danger" pour la Savoie. Elle occupe les secteurs de plaine, suivant globalement les basses vallées de l'Arc et de l'Isère, ainsi que plusieurs secteurs de l'ouest du département. Dans l'Avant-pays savoyard, cette espèce est connue à Billième, Saint-Jean-de-Chevelu, Saint-Paul et Avressieux.

Le blageon

Ce poisson de taille moyenne, reconnaissable à sa bande latérale sombre, occupe surtout "la zone à ombre" : cours d'eau de



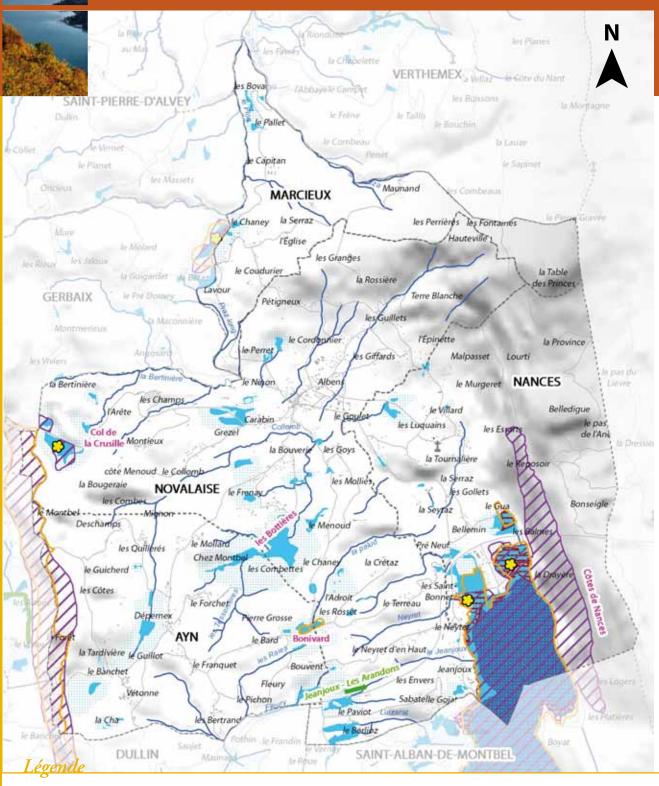
plaine à courant vif, caractérisés par la dominance de l'ombre (lire p.43). En Savoie, la pollution, la baisse des débits, le colmatage des fonds, les lâchers massifs de truites dans ces cours d'eau ont provoqué une forte régression du blageon, aujourd'hui reconnu d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats. Le bassin du Rhône, dans l'Avantpays savoyard, reste parmi les secteurs où les populations sont les plus importantes.

La barbastelle

D'une envergure proche de 30 cm, la barbastelle est l'une des chauves-souris les plus faciles à identifier. Son pelage très fourni, noir soyeux strié de poils plus clairs lui donne un aspect de peluche caractéristique. Liée aux milieux forestiers, elle exploite également les lisières forestières et les haies bordant les prairies pour y chasser les petits insectes. En Savoie, elle hiverne dans les grottes et cavités artificielles des massifs préalpins et de l'Avant-pays et utilise souvent les bâtiments pour la mise bas.

de l'ouest de la Savoie.

Ayn, Novalaise, Nances, Marcieux

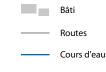




Arrêtés préfectoraux de protection de biotope



Natura 2000



Limites communales RGD 73-74: Cadastre et IGN: BD Carto, BD alti,

1 800 Réalisation: CPNS 2009 Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73,

des zones humides Zones à enieu pour l'écrevisse à pieds blancs

Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie





Les marais et les côtes de Nances

L'essentiel de cet espace est inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". L'ensemble des marais figurent dans l'inventaire des zones humides. Ces derniers sont, plus ou moins partiellement, couverts par la ZNIEFF n°73100001 et réglementés par un arrêté préfectoral de protection de biotope; deux secteurs sont gérés par le Conservatoire.

Au nord du lac d'Aiguebelette, la commune de Nances concentre une diversité de milieux naturels à fort intérêt patrimonial : milieux humides et aquatiques composés de boisements (saules, frênes et aulnes), de prairies, d'une source, de roselières et herbiers aquatiques, mais aussi milieux montagneux essentiellement formés de boisements entrecoupés de falaises, d'éboulis et de dalles rocheuses. Parmi les marais riverains du lac d'Aiguebelette, les marais de Nances se distinguent, notamment, par la présence de plusieurs plantes protégées en Rhône-Alpes, comme l'hydrocotyle (lire p.36), l'ophioglosse, la ludwigie des marais, l'orchis à fleurs lâches (lire p.36), le séneçon des marais (lire p.18), etc. Depuis plus de 10 ans, ces marais font l'objet d'une fauche réqulière par les exploitants agricoles locaux, favorisant le maintien de leur biodiversité. L'utilisation de cette zone humide pour l'atterrissage des parapentistes reste aujourd'hui problématique. Ces milieux contrastent avec un versant abrupt de la chaîne de l'Epine qui les domine : les Côtes de Nances. Ce versant est marqué par la présence importante de boisements à fort intérêt européen composé d'érable à feuille d'obier, de tilleuls et de frênes. Ces boisements se développent particulièrement dans les zones de ravins et d'éboulis, en contrebas des falaises. Ces dernières sont occupées par un couple de **faucon pèlerin** (lire p.41) et un couple de **hibou grand-duc** (lire p.43) ; ces zones rocheuses sont aussi le refuge pour plusieurs espèces de chauves-souris comme le molosse de Cestoni, une espèce méridionale en limite de son aire de répartition.

Les marais du col de la Crusille

Novalaise

Ces marais font partie de l'inventaire des zones humides et sont en grande partie inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

A 570 m d'altitude, ces deux marais, situés de part et d'autre de la D916, collectent les eaux d'un bassin versant de 60 ha essentiellement constitué de boisements et de prairies. La présence d'eau libre dans le grand marais à la fin du printemps, voire en été au cours d'années pluvieuses, permet la nidification d'oiseaux rarement observée à cette altitude sur tout le territoire de l'Avant-pays savoyard. Habituellement connu sur les lacs de plaine et les plans d'eau annexés au Rhône, le grèbe castagneux est le plus singulier de tous. L'inondation du marais est aussi favorable à la reproduction de nombreux amphibiens, comme la grenouille rousse (lire p.27), les tritons palmé et alpestre et de libellules, comme l'aeschne printanière. Ces deux marais sont régulièrement fauchés par les exploitants agricoles locaux. Pour cela l'eau du grand marais est évacuée après ouverture de l'unique exutoire. Effectuée parfois trop précocement, cette "mise à sec" peut s'avérer préjudiciable à la faune n'ayant pas terminée son cycle de reproduction.

Les milieux humides de Bonivard

Ayn et Novalaise

Ce site est essentiellement couvert par la ZNIEFF n°73000050; il fait partie de l'inventaire des zones humides "Bonivard nord" et "Le Fornius".

Ce site de quelques hectares, situé à environ 500 m d'altitude, est composé de prairies de hautes herbes, appelées laîches, très typiques de ces milieux, et d'un boisement d'aulne glutineux. Son inscription à l'inventaire des ZNIEFF est déterminée par la présence de deux espèces protégées en Rhône-Alpes, l'orchis à fleurs lâches (lire p.36) et la fougère des marais (lire p.45). Le damier de la succise, un papillon menacé en France et reconnu d'intérêt européen, compte également parmi les joyaux de ce milieu. Ce dernier est sensible aux pratiques modernes de fauche, trop rases et trop précoces, qui détruisent les nids de ses chenilles, localisés au pied d'une plante spécifique : la succise des prés. Depuis quelques années, les prairies sont fauchées dans le cadre de mesures agri-environnementales. Cette fauche réalisée par un exploitant agricole d'Ayn est ainsi menée en tenant compte des exigences écologiques du milieu (pas de drainage, respect des cycles de floraison). Une meilleure prospection naturaliste est envisagée afin de révéler toute la valeur patrimoniale de ce site.





Le ruisseau des Bottières et ses marais

Ayn et Novalaise

Ce site fait partie de l'inventaire des zones humides "Montbel, le pré Bouvier".

Le ruisseau des Bottières est à l'origine d'un ensemble de milieux humides variés d'une quinzaine d'hectares parmi lesquels se trouve un milieu d'intérêt européen appelé "bas-marais alcalin". Tout comme sur le site de Bonivard, ces marais sont survolés par le damier de la succise. Mal connu, cet espace naturel mériterait une attention particulière se traduisant par plusieurs petites actions comme le comblement des drains et une information auprès des riverains et des usagers.

Le fort développement d'une plante envahissante originaire d'Amérique, le solidage ou verge d'or, nécessiterait une action de restauration écologique afin de retrouver un état initial favorable pour un entretien par fauche tardive. La Communauté de communes du lac d'Aiguebelette à pris en compte la présence de cette zone humide dans le tracé de raccordement du chef-lieu d'Ayn et du hameau du Forchet au réseau d'assainissement collectif. Il est en effet connu que ce type d'aménagement (décapage, terrassement, drainage des conduites, etc.), déjà réalisé sur d'autres milieux humides, a des conséquences négatives à la fois sur la fonctionnalité de ces derniers et sur leur valeur biologique.

J faune & flore



La gratiole officinale

Cette plante mesurant jusqu'à 50 cm de haut pousse principalement dans les prairies humides inondables ou les bordures de plans d'eau. Les cycles d'inondation et de sécheresse constituent des perturbations favorables à cette espèce pionnière qui supporte mal la concurrence d'autres espèces. De mai à août, des fleurs solitaires blanches lavées de mauve apparaissent à l'aisselle des feuilles. Rare et protégée sur tout le territoire français, la gratiole officinale est connue en Savoie uniquement aux abords des lacs de Saint-Jean-de-Chevelu, d'Aiguebelette et du Bourget, ainsi que dans quelques marais de l'Albanais et de la Combe de Savoie.



Le martin-pêcheur d'Europe

Marqué par des couleurs vives et contrastées, le martin-pêcheur est cependant difficile à observer, car survolant très rapidement la surface des milieux aquatiques. Ces milieux de vie se composent d'une eau à courant faible ou nul, claire, peu profonde et riche en petits poissons, nourriture principale du martin-pêcheur. Leurs berges doivent être pourvues de "perchoirs" de faible hauteur : des arbustes, à partir desquels l'oiseau est capable de guetter ses proies avant de plonger verticalement sur elles. Enfin, pour établir son nid, le martin-pêcheur recherche des berges naturelles abruptes et meubles, dans lesquelles il creuse un terrier à l'aide de son bec et de ses pattes. Avec un réseau de milieux aquatiques offrant de telles caractéristiques, l'Avant-pays savoyard est, pour le martin-pêcheur, un territoire favorable.

Le pic noir

Plus grand pic d'Europe, il se distingue aisément par son plumage entièrement noir, ornementé d'une calotte rouge. Son bec et sa langue font de lui le spécialiste des insectes xylophages (se nourrissant de bois), qu'il prélève sans difficulté dans les arbres morts ou dépérissants. Il est également un prédateur important de fourmis. Du fait de ce régime spécifique il a besoin d'un territoire de plusieurs centaines d'hectares. Le pic noir a également besoin de gros arbres pour installer son nid: une loge qu'il creuse avec son bec et qui, une fois abandonnée par l'oiseau, forme un abri précieux pour de nombreux animaux. Occupant préférentiellement les grandes futaies de montagne composées de feuillus et de résineux, le pic noir progresse dans l'Avant-pays à la faveur d'une maturité croissante de certains boisements.







La grenouille rousse

C'est une grenouille de prairies et forêts humides, brune et légèrement plus petite que la grenouille verte. Bien répandue dans les montagnes savoyardes, la grenouille rousse est plus rare dans les zones de faible altitude, où elle peut être confondue avec la grenouille agile qui occupe les mêmes milieux. Le maintien de cette grenouille passe par la préservation de zones aquatiques, où elle se reproduit, et de zones forestières, son milieu de vie terrestre. Traversant la voie de migration des grenouilles rousses entre le grand marais du col de la Crusille et les boisements situés plus au nord, la route D916 constitue une menace majeure pour cette espèce et l'ensemble des espèces d'amphibiens se reproduisant sur ce secteur : la salamandre tachetée, le crapaud commun et la grenouille agile.

Cette cause de mortalité des amphibiens est un phénomène d'ampleur nationale qui nécessite un effort de recensement des points les plus "meurtriers", afin de mettre en place des systèmes de préservation temporaires ou durables, de type "crapauducs".

Le cuivré des marais

Ce papillon dont l'envergure ne dépasse pas 2 cm se distingue par la couleur orange vif de ses ailes. Présent dans les prairies humides de plaine, sa période de vol s'étend du printemps à l'été. Pour sa croissance la chenille a besoin de plantes appartenant au genre rumex (oseille), dont le développement est favorisé par un pâturage extensif. Le cuivré des marais est protégé en France et reconnu d'intérêt européen dans le cadre de la directive "Habitats". Dans l'Avant-pays savoyard, cette espèce est connue sur moins de 5 sites, dont les marais riverains du lac d'Aiguebelette.

Témoignages

Le marais de la Planche

Couvrant anciennement une surface d'une dizaine d'hectares ce marais orienté nord-sud constitue l'émissaire naturel des fontaines de la Conche et de Biaune. Son bassin versant présente, pour la partie ouest, d'anciens pâturages maigres aujourd'hui en cours de boisement pour cause de déprise agricole et, pour la partie est, des pâturages plus riches sur un sol plus profond. L'émissaire naturel de ce marais présentait un débit de crue de 300 l/sec avant les travaux d'assèchement. L'étiage se situait à 10 l/sec même en période très sèche. Ce débit d'étiage, cimetière, entretenait une humidité défavorable à l'activité agricole. En 1966, suite à la mise en place d'une association de propriétaires, le rectification et suppression des méandres du ruisseau de la Planche, aménagement de seuils

Le coût est de 20 000 francs, financé par 40% d'aide du ministère de l'agriculture. L'association ayant atteint le but qu'elle s'était donné, survit jusqu'en 1985. Aujourd'hui ce marais fait partie des zones humides inventoriées du département; son intérêt patrimonial et hydrologique mériterait d'être valorisé en accord avec les propriétaires.

Jean Charles Marcel, Maire d'Ayn

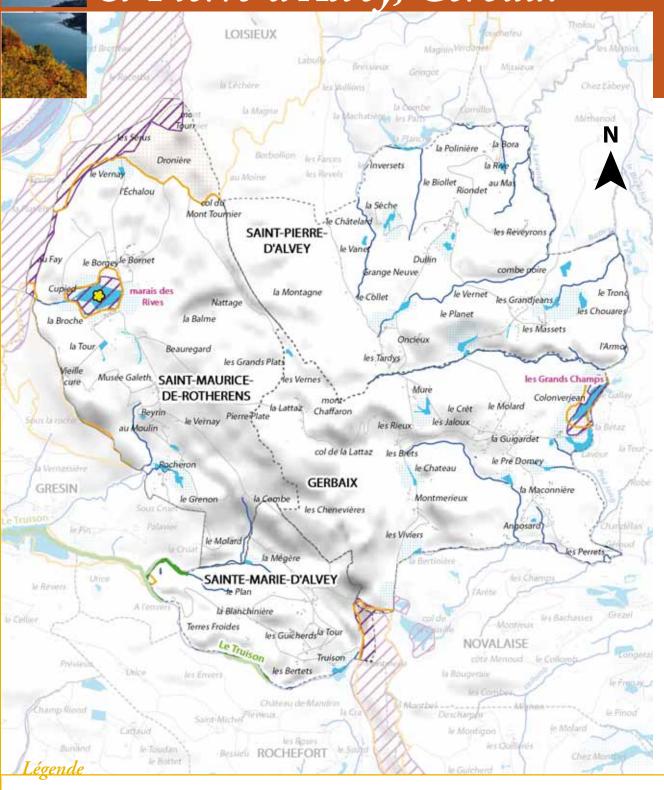
Le ruisseau "le Jeanjoux"

Le ruisseau "le Jeanjoux" prend sa source à une altitude d'environ 480 mètres en amont du hameau "le Paviot" au sud de la commune de Novalaise. C'est un affluent direct du lac d'Aiguebelette. Son bassin versant, orienté ouestest, est traversé par l'A 43.

Il draine la partie sud de la commune de Novalaise entre les hameaux "Le Neyret d'en Haut" et le "Sabatel". Le bassin versant du ruisseau du Jeanjoux est marqué par la traversée de plusieurs ouvrages routiers (RD 921) et autoroutiers (A43). Notamment, le ruisseau est busé à 3 endroits : une 1^{ère} fois au niveau du hameau du Paviot sous l'A 43, une 2^{ème} fois juste en amont de l'aire de repos du Lavaret et une dernière fois sous la RD 921, à une centaine de mètres du lac. Il se jette dans le lac, au niveau de la plage de Pré Argent, propriété de la commune de Novalaise. La surface du sous-bassin versant est de 13 hectares répartie en surface boisée (4 ha), en prés et champs (8 ha).

Denis Guillermard, Maire de Novalaise

Ste-Marie-d'Alvey, St-Maurice-de-Rotherens, St-Pierre-d'Alvey, Gerbaix



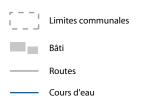


l'écrevisse à pieds blancs

ZNIEFF de type 1

Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

Natura 2000



0 400 800 1 600

Réalisation : CPNS 2009

Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73,
RGD 73-74 : Cadastre et IGN : BD Carto, BD alti,
BD Topo

Le marais des Grands Champs

Gerbaix

Inscrit à l'inventaire des zones humides, ce marais est couvert par la ZNIEFF n°73000032 et inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Constituant la source du ruisseau de Pra Long, cette zone humide d'une dizaine d'hectares, formée sur un sol riche en calcaire, appartient aux marais dits alcalins. Elle se compose d'un boisement d'aulne glutineux et de milieux plus ouverts : roselières, prairies, mares. Outre la richesse donnée par cette juxtaposition de milieux, la valeur patrimoniale du marais des Grands Champs a été révélée par la présence de deux plantes protégées : la renoncule grande douve, une espèce très rare en Savoie, connue seulement en trois localités de l'Avant-pays savoyard, et la fougère des marais (lire p.45), très abondante sur ce site. Comme beaucoup de marais de plaine entretenu jusque dans les années 1960, le marais des Grands Champs connaît une évolution vers la fermeture et l'homogénéisation de ses milieux entraînant une diminution de sa valeur, avec notamment la disparition probable à court terme



de la flore remarquable. Dans l'inventaire des zones humides, le marais des Grands Champs est classé d'intérêt départemental pouvant nécessiter l'intervention d'une gestion par le Conservatoire.

Le marais des Rives

Saint-Maurice-de-Rotherens

Inscrit à l'inventaire des zones humides, ce marais est couvert par la ZNIEFF n°73000046 et inclus dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard". Les trois quarts de sa surface sont gérés par le Conservatoire.

Situé sur le plateau de Saint-Maurice-de-Rotherens, cette zone humide présente une superficie rarement observée à cette altitude



(700 m) dans l'Avant-pays. Le marais des Rives est avant tout le seul site du département à héberger la gentiane des marais et le séneçon doria (lire ci-dessous). Ces derniers côtoient plusieurs espèces protégées :

le séneçon des marais (lire p.18), l'orchis des marais (lire p.23), le cuivré des marais (lire p.27), etc. L'établissement de plusieurs conventions avec la commune et les propriétaires a permis au Conservatoire de réaliser une restauration de la quasi-intégralité du site : débroussaillement et entretien par fauche des prairies humides, création de mares. Présentant des signes d'assèchement dus au drain réalisé pour assainir le captage, le marais doit maintenant faire l'objet d'une restauration hydraulique afin de redonner à sa nappe un niveau compatible avec la conservation des espèces.

faune & flore

La gentiane des marais

Cette gentiane se caractérise par sa hauteur pouvant atteindre 60 cm et ses grandes fleurs bleu violet. Supportant mal la concurrence d'autres plantes, elle s'installe dans des milieux humides de pleine lumière, pauvres en éléments nutritifs. En régression importante sur l'ensemble du territoire français, la plupart des populations rhônalpines de gentiane des marais sont fragiles et dispersées. En Savoie, le marais des Rives est l'unique localité connue pour cette espèce.

La bondrée apivore

Ressemblant à la buse variable, la bondrée apivore n'est cependant présente en Savoie qu'entre avril et septembre. Ce rapace doit son nom à la particularité de son régime alimentaire: adultes et, surtout, couvains









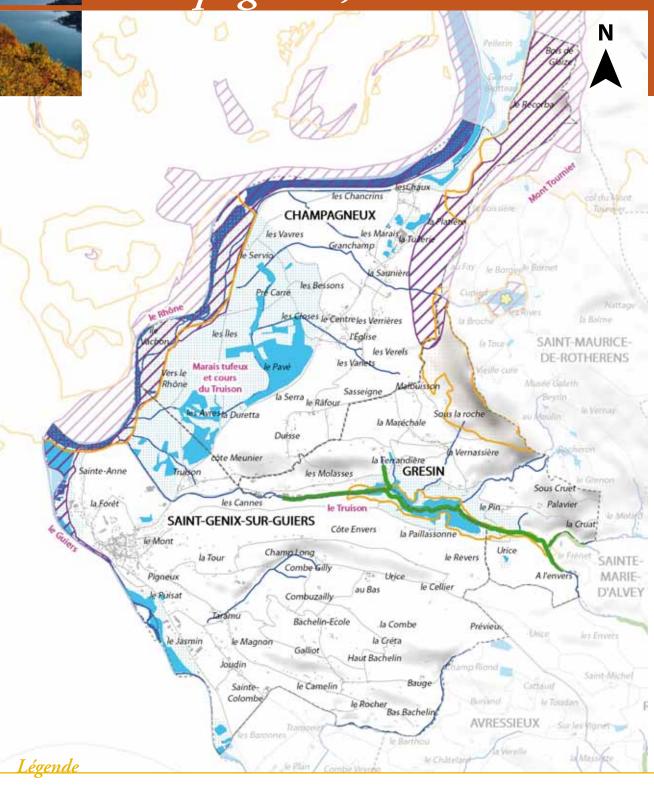
de guêpes et de bourdons qu'elle recherche dans divers milieux ensoleillés : prairies naturelles, landes ou sous-bois clairs. Elle établit son nid sur de grands arbres au sein de boisements importants.

En Savoie, cette espèce est bien représentée dans l'Avant-pays savoyard et fréquente la plupart des versants de moyenne montagne. Son maintien est surtout conditionné par la présence suffisante de milieux favorables aux insectes dont elle se nourrit.

Le séneçon doria

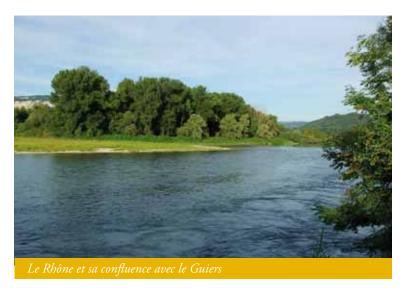
Ce séneçon de grande taille porte de nombreuses fleurs jaune vif tout au long de l'été. En France, il est présent dans les Alpes, depuis la Provence jusqu'au Dauphiné. Sur le marais des Rives, son unique localité savoyarde, découverte en 1994, le séneçon doria atteint la limite nord de son aire de répartition.

St-Genix-sur-Guiers, Champagneux, Grésin



1 800 Zones à enjeu pour ZNIEFF de type 1 Limites communales l'écrevisse à pieds blancs Réalisation : CPNS 2009 Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, Bâti Natura 2000 Zones humides RGD 73-74: Cadastre et IGN: BD Carto, BD alti, Routes Espaces de fonctionnalité des zones humides Cours d'eau







Le Rhône et sa confluence avec le Guiers

Champagneux et Saint-Genix-sur-Guiers

Cet espace fait partie de la ZNIEFF n°01230002 "Milieux alluviaux du Rhône" et du site Natura 2000 S08 "Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône". Une partie figure dans l'inventaire des zones humides "Sainte Anne".

Ce site fait partie du vaste ensemble de milieux alluviaux créé par le Rhône et le Guiers au point de rencontre des départements de la Savoie, de l'Ain et de l'Isère. La confluence Guiers-Rhône est un secteur fréquenté par divers oiseaux aquatiques : le cincle plongeur, le harle bièvre (lire p.21), plusieurs espèces de hérons, qui trouvent dans le développement important des forêts alluviales les conditions favorables à leur reproduction. etc. Cette zone, où le castor s'est réinstallé, est également l'une des dernières de Savoie occupée par la **loutre** avant sa disparition dans les années 1980. Si le Rhône parvient encore à s'exprimer à travers la présence de forêts alluviales, de bras secondaires et d'îles, le Guiers endiqué a perdu une part importante de sa valeur écologique. La réalisation d'une passe à poissons dans les années 2000 a déjà permis de retrouver une continuité aquatique nécessaire à tous les poissons, dont les plus petits et les plus inaptes à remonter des courants trop forts. Un projet de remise en eau d'un bras secondaire en rive droite vise à redynamiser un boisement signalé comme prioritaire dans la directive européenne Habitats : la saulaie blanche et, par là même, à réprimer l'envahissement de la renouée du Japon. Cette action serait portée par le Syndicat intercommunal d'aménagement du Guiers aval, dans le cadre d'un renouvellement du contrat de rivière Guiers

Les versants méridionaux de la chaîne du mont Tournier

Champagneux et Grésin

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000038 "Pelouses sèches de Grésin", une partie de la ZNIEFF n°73010002 "Chaîne du mont Tournier" et du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Dominés par le plateau de Saint-Mauricede-Rotherens, ces versants se composent de boisements, de falaises et, plus au sud sur la commune de Grésin, d'une mosaïque de milieux chauds et secs plus ou moins en déprise agricole. Dans ces milieux se côtoient des dalles à végétation rase où la roche-mère affleure, des pelouses à orchidées, des landes, des forêts sur éboulis à érable, tilleul et frêne, etc. Couvrant plusieurs dizaines d'hectares, cet ensemble de milieux forme l'un des plus vastes de ce type dans l'Avant-pays savoyard et donc l'un des plus remarquables. Menacés par l'embroussaillement et de plus en plus "mités" par l'urbanisation, les derniers milieux ouverts de cet ensemble mériteraient de faire l'objet d'un plan de restauration et de mise en valeur par les communes. Les falaises de ce site sont, quant à elles, fréquentées par le martinet alpin, le faucon pèlerin (lire p.41) et le hibou grand-duc (lire p.43). La découverte assez récente de ce dernier (2 couples), montre tout le bénéfice de la protection d'une espèce autrefois pourchassée, qui dans un mouvement de reconquête, se met à occuper chaque territoire favorable. Le secteur, par ses composantes naturelles (rochers, pelouses, bocages), offre également des conditions de vie recherchées par le petit rhinolophe (lire p. 37) et l'engoulevent.

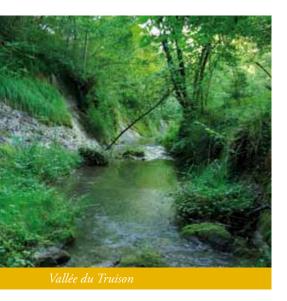
La plaine alluviale du Rhône

Champagneux et Saint-Genix-sur-Guiers

Ce site contient une zone humide inventoriée : "Marais Tufeux et cours du Truison".

La plaine alluviale du Rhône en Savoie a connu ces 30 dernières années une forte anthropisation, se traduisant par un développement sans précédent d'une exploitation agricole (maïs) et sylvicole (peupleraie) intensive, rendue possible par l'aménagement du fleuve. Entre le hameau des Bessons et le ruisseau du Truison, cette plaine présente toutefois encore un ensemble "relique" de milieux humides (boisements et prairies naturelles, milieux aquatiques), plus ou moins bien conservés. Outre l'enjeu biologique et patrimonial de ce secteur témoin, par sa superficie (70 ha) cette vaste zone humide joue un rôle essentiel pour le fonctionnement hydraulique de la vallée. Son maintien dans son intégrité actuelle est primordial. Dans l'inventaire des zones humides, elle figure parmi les zones d'intérêt départemental les plus importantes de l'Avant-pays savoyard justifiant une restauration. Les actions à mener consisteraient à faire remonter le niveau de la nappe, ne plus développer les peupleraies, maintenir et restaurer les dernières prairies humides, améliorer la continuité biologique entre les espaces (haies, bandes enherbées le long des drains et ruisseaux), etc. Ces actions pourraient être reliées au projet de renaturation de l'île Vachon située sur le Rhône.





La vallée du Truison

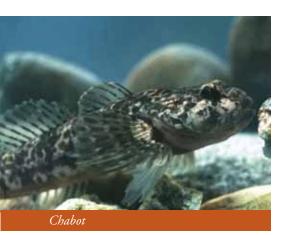
Grésin et Saint-Genix-sur-Guiers

Les deux tiers supérieurs de cette vallée font partie de l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs. Ce même secteur est partiellement couvert par la ZNIEFF n°73000015 et contient la zone humide inventoriée "Complexe de Côte Envers".

Cette vallée, creusée dans un substrat essentiellement composé de molasse, se caractérise par la présence sur ses pentes de nombreuses sources. Chargées en carbonate de calcium, celui-ci précipite pour former des concrétions calcaires appelées tuf, sur lesquelles se forment un type de marais très particulier. Pauvres en éléments nutritifs, ces marais sont le lieu de vie de plantes spécifiques à ces milieux et parfois

rares, comme le rossolis à feuilles longues (lire p.21), la fougère des marais (lire p.45), l'inule helvétique, etc. Présentant des conditions d'accès difficiles (sol peu stable, pente), la gestion de ces marais s'avère délicate. Au fond de la vallée, le Truison, affluent du Rhône qui prend sa source sous le col de la Crusille, est colonisé sur les deux tiers de son cours par l'écrevisse à pieds blancs (lire p.41). La limite aval de cette population, la plus étendue de tout l'Avant-pays savoyard, se situe au niveau des usines de Grésin. Les rejets de ces usines constituent probablement un obstacle à l'extension de l'espèce, dont la pérennité nécessite qu'une gestion patrimoniale soit faite sur l'ensemble du cours d'eau (gestion piscicole, qualité de l'eau, qualité des boisements riverains, etc.).

J faune & flore



Le chabot

Doté de larges nageoires latérales, ce petit poisson, reconnu d'intérêt européen, est davantage un "marcheur" qu'un nageur. Il se déplace par bonds, sur le fond des ruisseaux, en expulsant l'eau par ses branchies. En Savoie, la plupart des cours d'eau et lacs suffisamment bien oxygénés conviennent à cette espèce compagne de la truite fario. Sa faible taille et son mode de déplacement lui interdisent le franchissement des obstacles importants (seuils, barrages), entraînant le morcellement et l'affaiblissement de ses populations, et rappelant la prise en compte nécessaire des petites espèces dans l'aménagement des cours d'eau.



Le castor d'Europe

Autrefois répandu sur la majorité du territoire français, le castor a quasiment disparu en raison de la chasse, du piégeage et de la destruction de ses habitats naturels. À la fin du XIX^e siècle, une dizaine d'individus seulement subsistaient dans la basse vallée du Rhône, son ultime refuge. La protection de l'espèce et les réintroductions ont permis au castor de regagner du terrain. En Savoie, à partir des années 1980, l'espèce a recolonisé son territoire sur le bassin versant du Rhône, atteignant le Guiers, puis le lac du Bourget. La possibilité d'une libre circulation entre tous les espaces aquatiques qu'il utilise et de berges naturelles riches en boisements sont les deux facteurs principaux de son maintien sur ce territoire.



Le sonneur à ventre jaune

C'est un petit crapaud à la pupille en forme de cœur et au ventre marqué de taches jaune vif et noir. Il se reproduit d'avril à juin, recherchant alors les points d'eau très peu profonds (ornières, flaques, bourbiers laissés par les troupeaux) dépourvus de végétation et de poissons. En Savoie, cette espèce est surtout présente dans les vallées du Rhône et de l'Isère, ainsi qu'en basse vallée de Maurienne, à moins de 800 m d'altitude. Avec le pélodyte ponctué (lire p.15), la rainette verte (lire p.15) et l'alyte accoucheur, le sonneur à ventre jaune, espèce reconnue d'intérêt européen par la directive Habitats, est l'un des plus rares amphibiens de l'Avant-pays savoyard où il est connu dans moins de 10 sites.



Le limodore à feuilles avortées

Le limodore est une orchidée non chlorophyllienne de couleur violette. Ne synthétisant pas la sève élaborée (riches en substances énergétiques), elle complète sa nourriture, soit en parasitant d'autres plantes, par l'intermédiaire de ses racines, soit en s'associant à des champignons ; sa biologie n'est pas encore parfaitement connue à ce jour. Elle fleurit d'avril à juillet dans les zones mi-ombragées.

Ainsi, la lisière forestière et le boisement clair forment ses milieux de prédilection. En Savoie, cette espèce est connue en diverses régions (lac du Bourget, bassin chambérien, combe de Savoie, Tarentaise, Maurienne et Avant-pays savoyard).





L'aster amelle

Fleurissant au début de l'automne, aux environs de la Saint-Michel, cette grande "marquerite" forme des fleurs dont le cœur jaune est entouré de pièces bleu violacé. Ces critères font qu'elle ne peut être confondue avec aucune autre plante. Protégé en France, cet aster se développe en Savoie sur les coteaux calcaires bien exposés des chaînons jurassiens, des contreforts des Bauges et de la Chartreuse. Avec plusieurs localités et le développement de populations importantes, l'Avant-pays savoyard forme un territoire majeur pour cette espèce, qui se trouve par ailleurs plus rarement dans les vallées internes. Occupant principalement les pelouses sèches à très sèches, l'aster amelle craint la fermeture, mais aussi la mise en culture ou l'urbanisation, de son milieu.



Le circaète Jean-le-Blanc

D'une taille intermédiaire entre celle de la buse et celle de l'aigle, le circaète se reconnaît à son plumage clair, contrastant avec une tête couleur "chocolat au lait". Il est spécialisé dans la chasse aux reptiles qu'il recherche en survolant une diversité de milieux chauds et ouverts: prairies, landes, éboulis et coteaux secs. Cette espèce d'intérêt européen présente moins de 15 couples en Savoie, localisés surtout dans l'ouest du département. L'espèce est sensible à la modification de ses milieux d'alimentation (embroussaillement des adrets, mise en culture, urbanisation) et au dérangement occasionné par le vol libre.

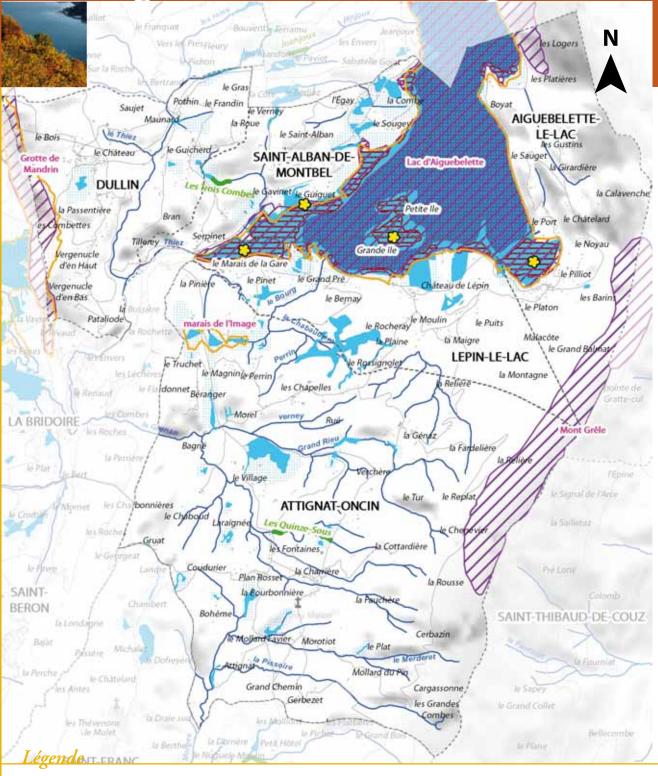


La chouette chevêche

Cette petite chouette se distingue par ses yeux jaunes, soulignés d'un sourcil blanc, et par son chant : un miaulement retentissant dès les nuits de février. Elle représente l'oiseau du bocage et des vergers par excellence, dans lequel elle trouve des prairies pour chasser et des cavités (arbres creux) pour nicher. Ne dépassant pas 800 m d'altitude, la modification rapide et importante des paysages de plaines et de collines au cours de la 2^{nde} partie du XX^e siècle, ainsi que l'augmentation de la circulation routière, a provoqué une très forte régression de cette espèce protégée. En Savoie, la chouette chevêche est une espèce très fragile. De récentes prospections menées par le Centre ornithologique Rhône-Alpes, section Savoie, ont permis de révéler le spectaculaire et inquiétant déclin de cet oiseau, encore assez répandu dans l'Avant-pays il y a 20 à 30 ans. Il ne subsiste qu'une petite population d'une douzaine de couples localisée à l'est de Saint-Genix-sur-Guiers (plateau d'Urice, coteaux d'Avressieux, chef-lieu de Grésin) et à Meyrieux-Trouet. Ailleurs, seules deux autres petites populations se maintiennent difficilement, dans les Abîmes de Myans et dans l'Albanais.



Dullin, Attignat-Oncin St-Alban-de-Montbel, Aiguebelette-le-Lac, Lépin-le-Lac





Espaces de fonctionnalité des zones humides

Zones à enieu pour l'écrevisse à pieds blancs



Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)





Natura 2000



Sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie



Limites communales





Routes



Réalisation: CPNS 2009

Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73, RGD 73-74: Cadastre et IGN: BD Carto, BD alti,







Le lac d'Aiguebelette et ses marais

Aiguebelette-le-Lac, Lépin-le-Lac et Saint-Alban-de-Montbel

Ce site est presqu'entièrement inclus dans la ZNIEFF n°73100001 et dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avantpays savoyard". Les îles et l'ensemble des marais figurent dans l'inventaire des zones humides et sont, plus ou moins partiellement, réglementés par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Quatre secteurs sont gérés par le Conservatoire.

La moitié sud du lac d'Aiguebelette révèle toute la richesse de ce milieu aquatique où se juxtaposent, avec une certaine continuité et sur plusieurs dizaines d'hectares, herbiers et roselières aquatiques, boisements et prairies humides. Ces milieux résultent de 15 années d'un travail mené en partenariat entre l'ensemble des acteurs locaux (communes, SMALA, EDF, APPMA, propriétaires particuliers) et le Conservatoire. Les nénuphars, les naïades (lire p.37), pour les milieux aquatiques, l'orchis à fleurs lâches (lire p.36), la gratiole officinale (lire p.26) et la renoncule grande douve pour les milieux humides, comptent parmi les nombreuses espèces symboliques du site. Aujourd'hui, l'enjeu est centré sur les milieux aquatiques (herbiers et roselières), dont le faible développement, le morcellement et le manque de dynamisme ne permettent pas un véritable retour de toute une faune associée (poissons, oiseaux, libellules, etc.). La stabilisation des niveaux d'eau due à l'aménagement hydroélectrique du Tier ne permet plus l'alternance de hautes et basses eaux nécessaire à la régénération des roselières. Un axe majeur pourrait être pris dans le futur contrat de lac pour répondre à cet enjeu et ainsi donner une dimension complète à la restauration écologique du lac. L'inventaire départemental des zones humides a par ailleurs permis de lister et de "hiérarchiser", selon leurs enjeux fonctionnels et biologiques, tous les milieux

humides du bassin versant du lac. La prise en compte de ces milieux est un deuxième enjeu futur.

Le massif du mont Grêle

Aiguebelette-le-Lac, Attignat-Oncin et Lépin-le-Lac

Ce massif fait partie du site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard", ceci pour les secteurs situés au-dessus de 700 m d'altitude environ.

Ce massif forme la partie la plus méridionale de la montagne de l'Epine. Surplombant le lac d'Aiguebelette, le versant nord-ouest se caractérise par des boisements variés se répartissant entre 600 et 1 400 m d'altitude. Les parties inférieures les plus pentues sont ponctuellement marquées par un type de boisement sec, à fort intérêt européen, composé d'érables, de tilleuls et de frênes. Leur présence est ici essentielle à la stabilité des sols. Ces derniers côtoient des hêtraies qui se développent plus largement sur les secteurs au relief modéré. L'ensemble de ces boisements est surmonté par deux bancs successifs de falaises soumis à un climat plus froid et humide favorable à la hêtraie-sapinière. Ces forêts d'altitude sont le domaine du pic noir (lire p.26) et de la chouette de Tengmalm.

La grotte de Mandrin

Dullir

Cette grotte est incluse dans la ZNIEFF n°73010001 et dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Cette grotte est connue et suivie depuis plusieurs années dans le cadre d'un comptage annuel réalisé à l'échelle européenne visant à connaître l'évolution des effectifs hivernaux de chauves-souris. Ce suivi a mis en évidence l'importance départementale de ce site souterrain pour l'hibernation de deux espèces de chauves-souris, le **petit rhinolophe** et le **grand rhinolophe** (lire p.37), avec la présence de quelques dizaines d'individus chaque hiver. Des observations récentes ont permis de montrer l'usage du site par ces mêmes espèces au cours de leur cycle de reproduction. L'intérêt de la grotte de

Grotte de Mandrin



Mandrin pour les chauves-souris est aujourd'hui reconnu au niveau régional, avec le recensement d'une dizaine d'espèces : le **petit murin**, le **grand murin**, la sérotine commune, la barbastelle (lire p.23), le vespertilion de Daubenton, le vespertilion à oreilles échancrées, etc., ceci à différents moments de leur cycle de vie (hibernation, reproduction: mise base et élevage des jeunes, etc.). Elle s'avère, par ailleurs, être le seul site savovard cavernicole ayant été occupé par une colonie de petit rhinolophe lors des mises bas et de l'élevage des jeunes ; 20 femelles ont ainsi été observées l'été 2006. Si les colonies d'hibernation sont aujourd'hui reconnues et préservées par les spéléologues, les colonies de parturition généralement installées dans les parties moins profondes de la grotte, sont fragilisées par les visiteurs qui ignorent la présence de chauves-souris à ces endroits. La disparition, l'été 2007, de la colonie de petit rhinolophe pourrait ainsi être expliquée par des dérangements

35



Le marais de l'Image

Attignat-Oncin

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°73000087 "Marais de l'image" et fait partie de l'inventaire des zones humides "Font Truchet", "Image" et "Le Mas"

Cette petite zone humide a été révélée par les naturalistes en 1998 dans le cadre d'un inventaire mené sur le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse. Logée au creux d'une petite dépression, elle se compose d'une mare, de prairies et de boisements humides. La mare est une zone de reproduction principalement utilisée par le crapaud

commun, dont les pontes forment des chapelets doubles composés de plusieurs milliers d'œufs. Les zones terrestres accueillent une population importante d'orchis à fleurs lâches (lire p.36), localisée essentiellement dans les bas-marais (marais en tout ou partie alimentés par la nappe phréatique). Deux espèces remarquables de fougères occupent ces milieux : l'ophioglosse qui pousse au milieu des touffes de graminées et la fougère des marais (lire p.45) davantage inféodée au boisement d'aulne glutineux où, grâce au développement de ses tiges souterraines, elle forme des tapis denses étendus.

J faune & flore



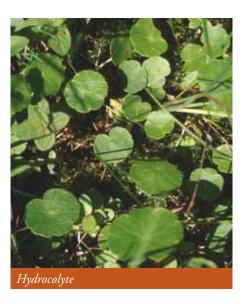
La lote de rivière

La lote de rivière est un poisson dont la forme allongée est accentuée par le développement de ses nageoires anale et dorsales. Elle vit dans les grandes rivières et les lacs alpins où elle recherche des eaux froides, essentiellement profondes, et où elle chasse au cours de la nuit des poissons, des écrevisses et d'autres gros invertébrés. En Savoie, cette espèce se maintient dans le lac du Bourget, le lac d'Aiguebelette et quelques cours d'eau. Elle a fortement régressé dans le Rhône avec l'assèchement des lônes (bras secondaires) et des milieux aquatiques annexes au fleuve qui constituent ses zones de frai. La récente réhabilitation des lônes menée par le Syndicat du Haut-Rhône devrait favoriser son retour.



L'orchis à fleurs lâches

Cette orchidée recherche la chaleur et l'humidité qu'elle trouve dans les prairies humides à végétation rase (prairies à molinie), situées en-dessous de 1 000 m d'altitude. L'orchis à fleurs lâches se développe en mai et juin, se garnissant de dizaines de fleurs rouge violacé, au cœur marqué de blanc, et réparties le long d'une tige pouvant atteindre 60 cm de hauteur. Il est connu à l'ouest du département, dans une douzaine de communes où son maintien nécessite un entretien régulier et adapté des prairies.



L'hydrocotyle commun

L'hydrocotyle commun est aussi appelé écuelle d'eau en raison de ses feuilles en forme d'assiettes. En été, des fleurs blanches de faible taille apparaissent sur sa tige longue, fine et rampante. Il se développe dans les petites dépressions toujours humides, entourées de végétation, en bordure des lacs et des étangs ou dans les marais. Il affectionne les eaux faiblement acides et pauvres en azote. Protégée en Rhône-Alpes, cette espèce est connue dans l'ouest du département savoyard, où elle se localise autour du lac du Bourget, sur les rives des lacs d'Aiguebelette et de Saint-Jean-de-Chevelu





Grand rhinolophe et petit rinolophe

Le petit rhinolophe et le grand rhinolophe

Les rhinolophes sont des chauves-souris munies d'un appendice nasal en forme de fer à cheval qui émet l'ultra-son leur permettant de localiser les insectes qu'ils chassent. Leur territoire de chasse est constitué de milieux diversifiés (haies, prairies, boisements, points d'eau, etc.), riches en insectes. Le petit et le grand rhinolophes hibernent en cavités souterraines (grottes, mines, caves, etc.), où ils sont extrêmement sensibles au dérangement humain. Suspendus, ils présentent la particularité de s'enrouler dans leurs "ailes". Pour la mise bas et l'élevage des jeunes, les rhinolophes peuvent également utiliser des bâtiments suffisamment tranquilles. Ce sont des espèces rares, protégées en France et reconnues d'intérêt européen. En Savoie, sans être exclus des vallées internes, le petit et le grand rhinolophes sont surtout localisés dans les Bauges, la Chartreuse et l'Avant-pays savoyard.





La naïade marine et la petite naïade

La petite naïade et la naïade marine forment de véritables prairies submergées dans des eaux peu profondes, au large des ceintures de nénuphars, dans lesquelles peuvent vivre et se reproduire de nombreux poissons. En Savoie, seuls les lacs du Bourget et d'Aiguebelette abritent des populations importantes de ces deux espèces protégées en Rhône-Alpes. Dans l'Avant-pays savoyard, la naïade marine a également été observée sur les communes de La Bridoire et d'Attignat-Oncin. La prospection systématique des plans d'eau, la préservation de la qualité des eaux et la protection physique des herbiers aquatiques sont à favoriser pour ces espèces.

La cordulie à tâches jaunes

Nécessitant des milieux aquatiques diversifiés pour réaliser leur cycle de vie, placées au sommet de la pyramide alimentaire des invertébrés et représentées par des espèces aux exigences écologiques variées, les "libellules" sont des insectes appropriés pour connaître l'état des milieux aquatiques et orienter leur gestion. La cordulie à taches jaunes est une libellule de taille moyenne qui survole, de fin mai à début septembre, les eaux stagnantes, peu profondes et occupées par une végétation dense de type roselière. Espèce de plaine et de moyenne montagne, en Savoie cette "libellule" est surtout localisée dans l'ouest du département, comme dans l'Avant-pays savoyard où elle se reproduit dans de nombreux milieux humides.



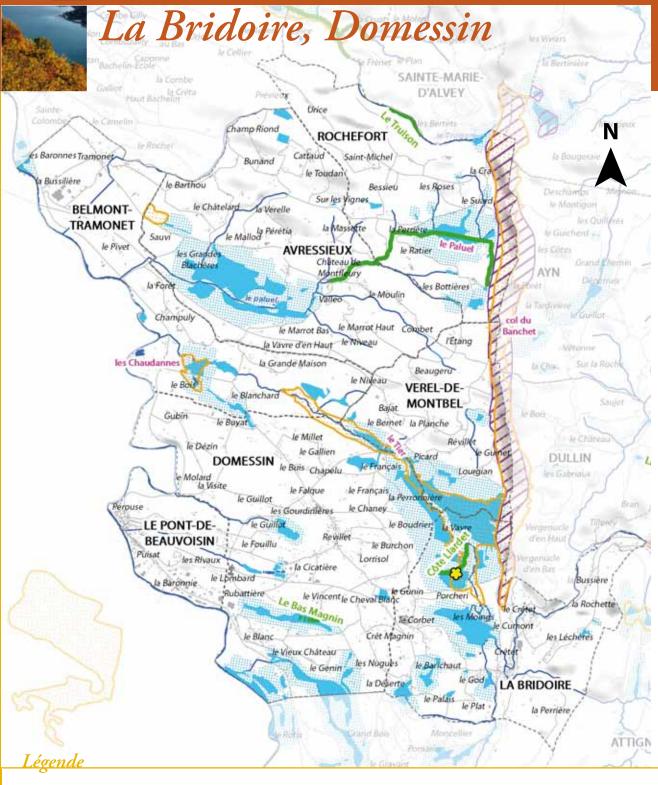
La rousserolle turdoïde

Les rousserolles sont des "fauvettes" liées aux milieux humides. De la taille d'un petit merle, la rousserolle turdoïde occupe les zones de lisières entre l'eau libre et la roselière aquatique. Cette dernière doit être bien développée pour offrir des tiges suffisamment robustes et hautes sur lesquelles l'oiseau pourra fixer son nid. Le milieu aquatique doit lui fournir une nourriture abondante constituée de gros insectes, d'alevins et de jeunes amphibiens. En Savoie, cette espèce protégée est la plus rare de toutes les rousserolles ; les populations sont essentiellement localisées dans les roselières du lac du Bourget, ailleurs sa présence reste limitée à quelques couples. Le développement des roselières aquatiques sur le lac d'Aiguebelette, seul site actuel de présence pour l'Avant-pays savoyard, et sur le marais des Lagneux à Yenne, serait bénéfique au renforcement de sa population.





Belmont-Tramonet, Avressieux, Rochefort, Vérel-de-Montbel, Pont-de-Beauvoisin,







Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)



Sites gérés par le Conservatoire du

patrimoine naturel

de la Savoie



Routes
Cours d'eau

Bâti

Limites communales

1	450	900	1 800
			1/45 000ème Mètres
		e pêche 73, OG astre et IGN : B	GM, CPNS, DDEA 73,



La vallée du Tier et ses marais





La vallée du Tier et ses marais

La Bridoire. Domessin et Vérel-de-Montbel

Ce site est globalement couvert par la ZNIEFF n°38100003 "Etang de la Vavre, cours du Tier et Buisson Rond" et correspond à l'ensemble de zones humides nommé "Marais de la Bridoire et du Buisson Rond"; parmi ces zones humides, un secteur est géré par le Conservatoire "Le marais des Bruchères". L'un des affluent du Tier, situé dans la combe de Cote Liardet, figure dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Entre le lac d'Aiguebelette et la vallée du Guiers, la vallée du Tier, située au pied des falaises du col du Banchet, concentre un ensemble varié de milieux humides et aquatiques d'une centaine d'hectares : boisements d'aulne glutineux, prairies humides, fossés, ruisseaux, mares, etc. Une roselière s'est développée sur une partie de l'étang de la Vavre, plan d'eau artificiel lié à l'usine hydroélectrique de la Bridoire. La vallée du Tier et ses marais figure parmi les plus beaux ensembles de milieux humides de fond de vallée connus dans l'Avant-pays savoyard. Les espèces les plus remarquables sont le castor (lire p.32), le martin-pêcheur (lire p.26), la lamproie de Planer (lire p. 40), l'agrion de mercure (lire p.23), etc. Par ailleurs, deux secteurs ont été remarqués : un affluent en rive gauche du Tier, dans la combe de Cote Liardet et, en rive droite de ce dernier, un marais appelé marais des Bruchères. Le ruisseau de "Cote Liardet" est colonisé sur près de 600 m par une population importante d'écrevisse à pieds blancs (lire p.41), dont la préservation est liée, entre autres, au maintien des boisements de berges.

Le marais bordant ce ruisseau, appelé marais des Bruchères a été révélé dans les années 1990 pour son intérêt patrimonial : quatre plantes protégées en Rhône-Alpes dont l'orchis à fleurs lâches (lire p.36) et la fougère des marais (lire p.45), ainsi qu'une colonie de reproduction de héron cendré. D'une dizaine d'hectares, ce marais est composé de boisements, bosquets, prairies, roselières, etc. Depuis la fin des années 1990, ce site a fait l'obiet de dessouchage, brovage ; le creusement de petites mares a permis à des espèces aquatiques, comme des libellules ou des amphibiens, de s'y installer. De récentes prospections ont révélé la présence du cuivré des marais (lire p.27) et le passage de deux espèces remarquables de hérons : l'aigrette garzette et le héron bihoreau. Cet ensemble, dépourvu de tout statut de préservation, est aujourd'hui fragilisé par le développement récent d'une intensification agricole de la

Le massif du col du Banchet

La Bridoire, Rochefort et Vérel-de-Montbel

Ce massif est couvert par la ZNIEFF n°73010001 et par le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard".

Situé à une altitude inférieure à 750 m, ce massif s'étend de part et d'autres du col du Banchet et se compose essentiellement de forêts, de falaises et d'éboulis. Son versant ouest se caractérise par une flore d'affinité méditerranéenne représentée par l'**érable de Montpellier** et le **pistachier térébinthe**. Ces pentes abritent une plante herbacée protégée en Rhône-Alpes, connue en Savoie uniquement en trois localités de l'Avant-pays:

la laîche à bec court. L'intérêt naturaliste du massif réside essentiellement dans le développement de boisements de pentes, reconnus d'intérêt européen, ainsi que dans la présence d'une faune à forte valeur parimoniale. Parmi cette dernière, les oiseaux rupestres et les chauves-souris sont les plus représentatifs. Le faucon pèlerin (lire p.41), le hibou grandduc (lire p.43), le circaète Jean-le-Blanc (lire p.33) et l'engoulevent d'Europe utilisent le massif pour leur nidification. Une information auprès des pratiquants de vol libre, sur le site de décollage localisé aux environs du col du Banchet, serait souhaitable afin de sensibiliser ces pratiquants aux espèces les plus sensibles au dérangement. Enfin, une étude d'incidence réalisée en 2008, dans le cadre d'un projet de travaux de sécurisation des abords de la conduite forcée de la centrale hydroélectrique de La Bridoire (falaises situées à l'aplomb de la centrale, sur la commune de La Bridoire), a permis de mettre en évidence la présence d'une dizaine d'espèces de chauves-souris, dont les plus remarquables sont le molosse de Cestoni, le vespère de Savi, le murin à oreilles échancrées et la sérotine commune.

Ruisseau du Paluel



Le marais des Chaudannes

Belmont-Tramonet

Ce site est couvert par la ZNIEFF n°38100004 et fait partie de l'inventaire des zones humides.

Situé sur la rive gauche du Tier, non loin de sa confluence avec le Guiers, le marais des Chaudannes aurait pour origine une ancienne exploitation d'argile. Depuis, le niveau favorable de la nappe phréatique assure la présence de secteurs inondés, au moins temporairement. Ce marais se compose aujourd'hui d'un boisement d'aulne glutineux et de prairies dominées par des laîches. Il se distingue pour son intérêt floristique avec la présence de plusieurs espèces protégées en Rhône-Alpes, comme la fougère des marais (lire p.45), l'orchis des marais (lire p.23) et le peucédan des marais. La station de l'une de ces espèces, l'hydrocotyle (lire p.36), a été récemment détruite lors d'un remblaiement dans la partie située au sud de la D36. Préserver le site de toute autre action de destruction et mieux connaître sa faune par de nouvelles prospections sont les deux objectifs prioritaires pour ce marais d'environ 5 ha.

Le ruisseau du Paluel

Avressieux et Rochefort

Ce ruisseau figure dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blanc.

Le ruisseau du Paluel prend sa source à Rochefort, au pied du massif du col du Banchet. Il se jette dans le Guiers, sur la commune de Belmont-Tramonet. En 2005, un inventaire a mis en évidence la présence de l'écrevisse à pieds blancs (lire p.41) dans la moitié supérieure de ce cours d'eau de plaine. Le Paluel est, de ce fait, le deuxième cours d'eau le plus important de l'Avant-pays savoyard pour cette espèce aquatique.

Cette population s'étend jusqu'à l'étang du château de Montfleury, par ailleurs unique plan d'eau connu dans l'avant-pays savoyard pour la présence d'écrevisse à pieds blancs. Plus en aval, il semblerait qu'un rejet dans le Paluel soit l'un des facteurs limitants pour la progression de l'espèce.

faune & flore

La lamproie de Planer

Cet animal, proche du groupe des poissons, présente un corps "anguilliforme" bordé de nageoires dorsales et dont la longueur atteint 12 à 20 cm. Ne vivant que quelques mois, l'adulte, qui ne se nourrit pas, se reproduit dans des frayères caractérisées par un substrat de gravier fin et traversées par une eau courante fraîche (environ 10°C). Le frai a lieu en mars-avril. Les larves se développent, enfouies dans un substrat fin, pendant 6 ans en moyenne. Elles se nourrissent en filtrant le plancton et les débris organiques apportés par le courant. La lamproie de Planer est une espèce protégée en France et reconnue d'intérêt européen dans le cadre de la directive Habitats. Plus répandue au nord-ouest de l'Europe, la lamproie de Planer trouve en Savoie sa limite de répartition.



Encore plus exigeante que la truite fario vis-à-vis de la qualité de son milieu de vie, ce petit "poisson" remarquable pourrait être utilisé comme espèce indicatrice des cours d'eau de bonne qualité.

Dans l'Avant-pays savoyard, la lamproie de Planer est présente dans le Tier et dans certains de ses affluents.







Le faucon pèlerin

Plus grand faucon d'Europe, le pèlerin se distingue par ses larges "moustaches" noires, contrastant avec sa gorge et ses joues claires. Il a besoin pour nicher de falaises bien exposées, entre 300 et 1 800 m d'altitude. Dans l'Avant-pays savoyard, l'espèce est bien représentée, avec 10 à 15 territoires régulièrement occupés, mais reste toujours très sensible aux dérangements occasionnés par l'homme. Pour ce rapace protégé et dont la conservation est une priorité européenne, il est indispensable que les plus grandes précautions soient prises au niveau des aménagements et des activités de loisirs recoupant son territoire de reproduction (falaises et espaces aériens proches).

Une concertation menée, à la fin des années 1990, avec les usagers des territoires du faucon dans l'Avant-pays savoyard (escalade, vol libre) a notamment permis d'aboutir à un schéma consensuel d'utilisation de ces espaces, mais dont le respect ne tient toutefois qu'à la "conscience écologique" de chaque pratiquant.

L'écrevisse à pieds blancs

Cette écrevisse, dont la taille moyenne atteint une dizaine de centimètres, a surtout besoins d'eaux courantes de bonne qualité et riches en calcium Elle a fortement régressé sur l'ensemble du territoire français, où elle bénéficie d'une protection. Egalement très raréfiée en Savoie, elle y fait l'objet d'une étude approfondie (lire "L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs" p.7).



L'Avant-pays savoyard est le territoire le plus riche de Savoie, où certains ruisseaux possèdent encore des populations viables avec plusieurs centaines d'individus : le ruisseau du Truison, le ruisseau du Paluel et le ruisseau de l'Etang.

Le vespertilion de Bechstein

Rare, protégée en France et reconnue d'intérêt européen, cette chauve-souris plutôt forestière fréquente les boisements plus ou moins denses, mais aussi les bocages, les parcs et les vergers. Le vespertilion de Bechstein se nourrit d'invertébrés capturés au vol ou posés sur les feuilles. Il utilise ces milieux également pour son repos diurne, pour la mise bas et l'élevage des jeunes, qu'il effectue dans les cavités des arbres. Ses sites d'hibernation ont lieu dans des cavités souterraines (galeries de mine, grottes, etc.).



Par son étroite relation avec le milieu forestier, le vespertilion de Bechstein est particulièrement sensible à l'exploitation forestière intensive, à l'enrésinement des forêts et à la disparition des arbres à cavités. En Savoie, les efforts de prospections de cette espèce, difficile à observer, doivent être maintenus. Ils ont déjà permis de mettre en évidence plusieurs localités : sites d'hibernation dans les massifs des Bauges et de Chartreuse et diverses observations dans plusieurs communes de l'Avant-pays savoyard.



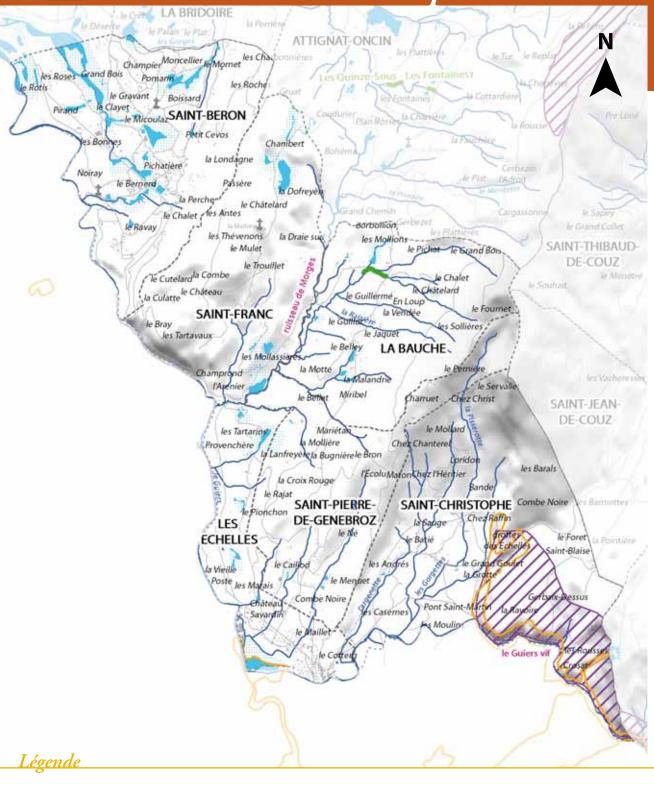
En remontant le cours du temps

21 heures. En juillet, il fait presque jour encore. Les véhicules s'arrêtent non loin du ruisseau, un peu à l'abri des regards. Il y a là quelques jeunes habitants du coin, qui ont invité des amis "de la ville" à découvrir le charme furtif d'une soirée dans le lit... du Paluel : les lampes de poche sont discrètes, les herbes et les ronciers sont hauts le plaisir est là : les pieds dans l'eau fraîche, l'oreille amusée par le clapotis des cascades sur les escaliers de calcaire, les yeux qui scrutent les cailloux moussus, la main fureteuse et qui lumière sur la surface ou dans les fougères, et par-dessus tout, la crainte constante et délicieuse d'être surpris. Même le cri d'effroi d'une voisine effrayée par un départ précipité dans les arbres, par une libellule, ou par un reptile dérangé, participe à la fête. Et même la colère contre le maladroit qui, devant enjamber un tronc du seau commun et rend ainsi à la rivière ses pensionnaires à pieds blancs ...

C'était il y a trente ans peut-être, et les efforts récents pour préserver ces "dames" du ruisseau permettront sans doute de remonter avec intérêt, les soirs d'été, le cours... du Paluel.

Raymond Perrouse, Maire d'Avressieux

St-Béron, La Bauche, Les Échelles, St-Franc, St-Pierre-de-Genebroz, St-Christophe-la-Grotte



Zones à enieu pour

Natura 2000

l'écrevisse à pieds blancs

1 100

Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73,

RGD 73-74: Cadastre et IGN: BD Carto, BD alti,

Réalisation: CPNS 2009

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau



ZNIEFF de type 1

Zones humides

Espaces de fonctionnalité des zones humides



Le vallon du ruisseau de Morges

La Bauche et Saint-Franc

Ce vallon présente deux secteurs inscrits à l'inventaire des zones humides: "l'Arénier" et "Vallon sous les Mollions". Un petit tronçon du ruisseau est répertorié dans l'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs.

Le ruisseau de Morges prend sa source sur le plateau d'Attignat-Oncin. Creusant son lit dans un substrat de molasse, il forme aujourd'hui un ravin sauvage où s'est développé un boisement frais de pente, riche en scolopendre, une fougère de grande taille composée d'une feuille simple et allongée. Cette rivière est l'une des plus belles de l'Avant-pays savoyard. Environ 400 m d'un affluent de son cours supérieur sont colonisés par une population d'écrevisse à pieds blancs (lire p. 41), dont la disparition au niveau du lieu-dit le Moulin serait à élucider (source de pollution, modification de son hahitat)

Ce tronçon côtoie la zone humide "Vallon sous les Mollions" essentiellement constituée d'un plan d'eau d'origine artificielle mais pré-

sentant aujourd'hui de fortes potentialités biologiques. Plus bas, en rive droite du ruisseau, la zone humide de l'Arénier, appelée aussi marais de la Blachère, pourrait faire l'objet d'une restauration par le Conservatoire. Son intérêt patrimonial est lié à la présence juxtaposée de prairies humides et de sources tufeuses (lire "Le marais de Traize" p.21).

Les gorges du Guiers Vif

Saint-Christophe-la-Grotte

Ces gorges sont couvertes par la ZNIEFF n°38150004 et incluses dans le site Natura 2000 S01 "Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays

La richesse naturaliste des gorges, longues de quelques kilomètres, est liée au torrent du Guiers Vif, ainsi qu'à la surface importante et à la variété des boisements et des milieux rocheux. Le Guiers Vif est habité à longueur d'année par le chabot (lire p.32) et par deux espèces oiseaux : le cincle plongeur et la bergeronnette des ruis seaux. Au-dessus, le milieu rocheux offre cavités naturelles favorables aux





chauves-souris, dont la plus connue est la grotte des Echelles. Enfin les vires et surplombs rocheux sont accueillants pour plusieurs espèces d'oiseaux rupestres, comme le **hibou grand-duc** (lire ci-dessous) et le faucon pèlerin (lire p.41) qui trouvent sur ce territoire l'espace et la tranquillité nécessaires à leur reproduction.

J faune & flor



L'ombre commun

Aisément reconnaissable à sa nageoire dorsale développée, appelée "étendart", ce poisson grégaire vit dans les eaux fraîches et bien oxygénées des rivières larges et rapides, comme le Guiers. D'un point de vue écologique, il caractérise les parties les plus courantes, fraîches et oxygénées des rivières, appelées "zones à ombre". En Savoie, l'ensemble de la population indigène au bassin du Rhône est aujourd'hui fortement menacée suite aux profondes perturbations des cours d'eau dans leur fonctionnement hydraulique (le Rhône, l'Isère, le Guiers, etc.). La récente réhabilitation des lônes menée par le Syndicat du Haut-Rhône pourrait favoriser son retour.



Le hibou grand-duc

Plus grand rapace nocturne d'Europe, cet oiseau protégé ne peut être confondu avec aucune autre espèce. Son territoire, généralement situé en plaine ou en moyenne montagne, est composé de milieux variés: parois rocheuses pour nicher, prairies, lacs et cours d'eau d'importance. Grand prédateur au régime alimentaire très éclectique, ces milieux constituent pour lui autant de terrains de prédation. Depuis qu'il n'est plus détruit en France, le hibou grand-duc a reconquis une partie de son territoire. L'Avant-pays savoyard est le secteur du département qui accueille les plus fortes populations, avec au moins 11 couples reproducteurs connus. Mais comme pour d'autres rapaces, le hibou grand-duc reste une espèce sensible à diverses activités humaines.

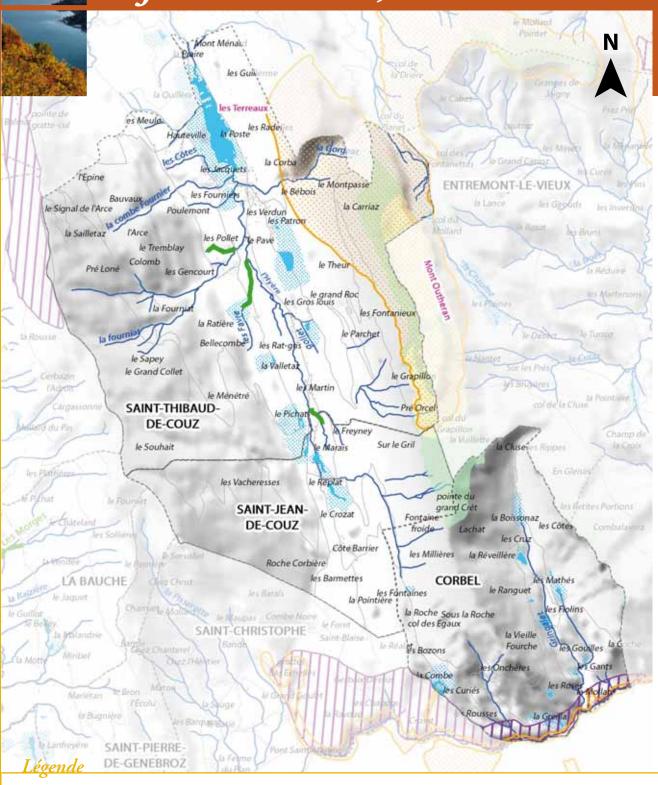
Témoignage

Les Genévriers de Saint-Pierre-de-Genebroz

Dès le XI^e siècle, notre commune prend le nom de Ecclesia Sancti Petri de Genovroso, du bas latin "genovroso", ce qui signifie lieu où le genièvre pousse en abondance. Aujourd'hui nous trouvons sur les collines avoisinantes des genécaires, où ils peuvent atteindre 6 m de haut sur 3 m d'étalement. Cet arbuste était utilisé contre les morsures de serpent et pour prévenir de différentes maladies. Les habitants le brûlaient dans la cheminée pour se prémunir des esprits malins et écarter la peste de la maison. On l'utilise dans la fabrication d'huile utilisée en parfumerie et aromathérapie. Ses baies épicées donnent une saveur corsée aux viandes et marinades. Même si le genévrier n'est pas protégé, il fait partie du patrimoine naturel de l'Avant-pays savoyard. Nous vous proposons de le découvrir sur notre nous y avons planté quelques pieds.

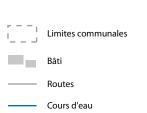
Alexandre Doglioni Maire de Saint-Pierre-de-Genebroz

St-Thibaud-de-Couz, St-Jean-de-Couz, Corbel











Le marais des Terreaux

Saint-Thibaud-de-Couz

Ce site est inscrit à l'inventaire des zones humides.

Située sur la moyenne vallée de l'Hyère, recouvrant une trentaine d'hectares, cette zone humide est forestière pour environ 80% de son ensemble. Le sous-bois, composé essentiellement d'un tapis de laîches (carex), est parcouru par un réseau de ruisselets où se développe par endroits des "champs" de populage des marais. Par ailleurs, ce milieu est occupé par des roselières terrestres, tandis que quelques zones relictuelles de prairies se maintiennent dans lesquelles de grandes laîches y forment des buttes très typiques, appelées touradons. L'enjeu de ce milieu humide est avant tout donné par sa surface qui lui permet d'avoir un rôle hydraulique important pour l'ensemble de la vallée. De ce fait, le maintien de son intégrité et de sa surface est primordial. Son intérêt patrimonial est lié au développement important de boisements d'aulne glutineux peu dégradés. L'ensemble des milieux aquatiques est potentiellement favorable à la reproduction d'amphibiens comme le crapaud commun. Dans l'inventaire départemental, ce site a été classé zone humide "d'intérêt local" nécessitant une gestion : réhabilitation des milieux de type prairie et gestion des usages (remblai, plantation de peupliers, etc.).

Le mont Outheran

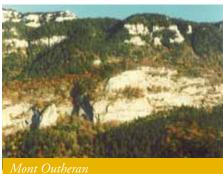
Saint-Thibaud-de-Couz

Ce mont est couvert par la ZNIEFF n°38150032 ; les parties supérieures sont des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre

Le mont Outheran est une "table" calcaire suspendue, allongée dans le sens nord-sud sur plus de 4 km. Les falaises formant cette "table" accueillent une population de chamois, ainsi qu'un des rares couples d'aigle royal connu sur le massif de Chartreuse.

Fortement marquée par la nature de la roche, la flore rassemble quelques plantes symboliques des Alpes calcaires, comme la primevère oreille-d'ours et la vulnéraire des Chartreux (lire p.47).





J faune & flore



La bacchante

La bacchante est un papillon de taille movenne dont les ailes sont tachées de grands ocelles. Très discrète, cette espèce fréquente les lisières et boisements clairs bien ensoleillés, environnés d'un tapis important d'herbes, jusqu'à environ 1 100 m d'altitude. Ce dernier doit être composé de plantes de type graminées ou laîches nécessaires au développement de ses chenilles. Ce papillon protégé est l'un des plus rares de Savoie, où il a été observé uniquement dans l'ouest du département. Ces observations ont été faites essentiellement sur des secteurs périphériques du massif des Bauges, sur le pourtour du lac du Bourget et dans le massif de Chartreuse, comme sur la commune de Corbel.

La pyrole intermédiaire

Les pyroles sont surtout des plantes de sous-bois. Elles se caractérisent par des fleurs blanchâtres pendantes, plus ou moins ouvertes. La pyrole intermédiaire constitue souvent de faibles populations dans les boisements de conifères et dans les landes à rhododendron. Protégée en Rhône-Alpes, cette espèce est connue dans une vingtaine de localités savoyardes dispersées sur l'ensemble du département.

La fougère des marais

La fougère des marais, ou thélyptéris des marais, est une plante dont les feuilles vert tendre peuvent atteindre 1 m de hauteur. Elle se développe dans les milieux humides, surtout en-dessous de 1 000 m d'altitude. Tolérant bien un certain embroussaillement, elle occupe différents types de formations végétales : prairies, roselières, bois d'aulnes ou de saules, où elle peut former des populations importantes. Protégée en Rhône-Alpes, cette espèce est bien représentée dans les milieux humides de l'Avant-pays savoyard, comme le marais des Terreaux.





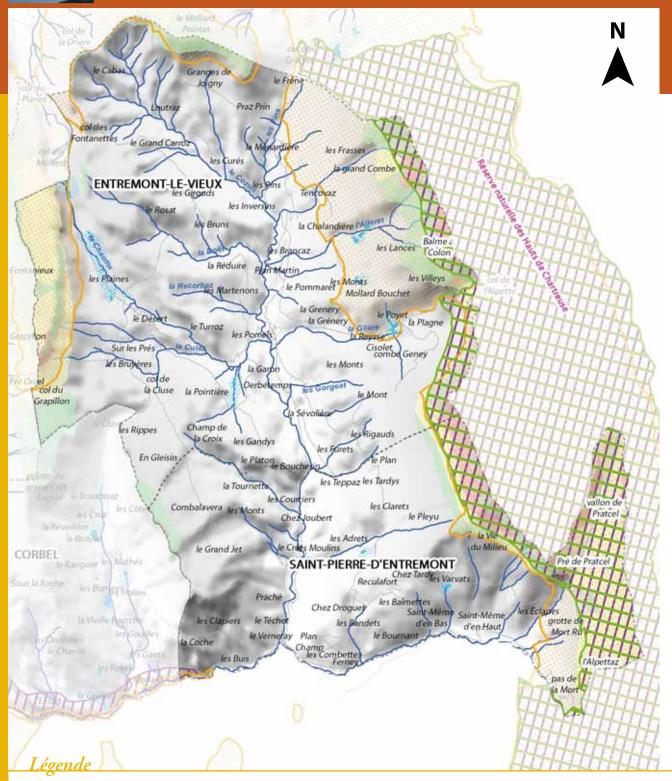


Le daphné des Alpes

Cet arbrisseau aux branches tordues et aux fleurs blanc crème odorantes affectionne les habitats rocheux en conditions de chaleur et de sécheresse, jusqu'à 2 000 m d'altitude. En Savoie, le daphné des Alpes se rencontre surtout sur les rochers et éboulis calcaires des massifs préalpins de Chartreuse et des Bauges, et plus exceptionnellement en Maurienne.



Entremont-le-Vieux, St-Pierre-d'Entremont



Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

Habitats du tétras-lyre

Faibles

Fortes

À préciser

Très faibles à nulles

Réserve naturelle

Natura 2000

ZNIEFF de type 1

Zones humides

des zones humides

Espaces de fonctionnalité

2 200

Réalisation: CPNS 2009

Sources : Fédé de pêche 73, OGM, CPNS, DDEA 73,

RGD 73-74: Cadastre et IGN: BD Carto, BD alti,







Le versant occidental des Hauts de Chartreuse

Entremont-le-Vieux et Saint-Pierre-d'Entremont

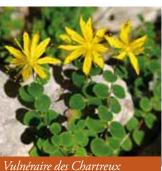
La majorité du site est protégée par une réserve naturelle nationale. Ce versant est inclus dans le site Natura 2000 120 "Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants" et dans la ZNIEFF n°38150029. Il constitue une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Ce site est formé par les massifs du Granier et du Pinet, ainsi que par les cirques de la Plagne et de Saint-Même. Entre 800 et 1 900 m d'altitude, il se compose de forêts, d'éboulis, de falaises, de rochers, de pelouses et de landes. Son intérêt naturaliste réside dans la juxtaposition de milieux diversifiés de montagne. Le monde végétal est ici dominé par l'arbre : hêtre, sapin et pin à crochets, mais compte également de nombreuses autres espèces. Plusieurs sont protégées comme le cystoptéris des montagnes, une fougère des forêts fraîches, et la primevère oreille-d'ours se développant dans les fissures des rochers des massifs calcaires préalpins. Outre la faune classique de montagne (oiseaux, mammifères, reptiles, etc.), les espèces animales patrimoniales sont représentées par des invertébrés tels que l'hermite et l'apollon, deux papillons survolant les pelouses rocailleuses. La présence de cavités naturelles est favorable à l'hibernation de nombreuses chauve-souris : la barbastelle (lire p.23), la sérotine de Nilsson, le vespertilion de Natterer, etc.

J faune & flore







Vulnéraire des Chartreux

Le tétras-lyre

Le tétras-lyre est un oiseau dont le milieu de vie se trouve à l'interface forêts/pelouses alpines, entre 1 500 et 2 200 m d'altitude. La iuxtaposition de pelouses, de landes et de boisements clairs lui offre un cadre adéquat où effectuer sa parade nuptiale, élever ses jeunes et se nourrir toute l'année. En Savoie, cet oiseau peut encore présenter de bonnes densités dans les Alpes internes. Les populations périphériques des massifs préalpins, telles que celles localisées sur les Hauts de Chartreuse, sont plus vulnérables (lire "Les habitats du tétras-lyre" p.4).

Le lynx boréal

Plus grand félin d'Europe, le lynx a besoin d'un manteau forestier étendu pour vivre. Il s'agit le plus souvent de forêts mixtes, localisées sur des versants accidentés, inférieures à 1 200 m et dans lesquelles il peut se nourrir, durant toute l'année, de chevreuils et de chamois. En Savoie, ces espaces ne se trouvent plus qu'en zone de moyenne montagne. Après avoir disparu des Alpes au début du XXe siècle, son retour est très probablement la conséquence d'une réintroduction d'individus dans le massif iurassien suisse menée dans les années 1970. La chaîne de l'Epine et le massif de Chartreuse ont été les premiers secteurs savoyards ainsi recolonisés par l'espèce.

La vulnéraire des Chartreux

Appelée aussi millepertuis à feuilles rondes, cette plante fait partie des espèces les plus originales parmi les 700 espèces inventoriées sur les Hauts de Chartreuse. Poussant dans les fissures des rochers calcaires frais, entre 500 et 1 800 m d'altitude, la vulnéraire des Chartreux n'est connue en France que dans les Pyrénées, en Isère et en Savoie.

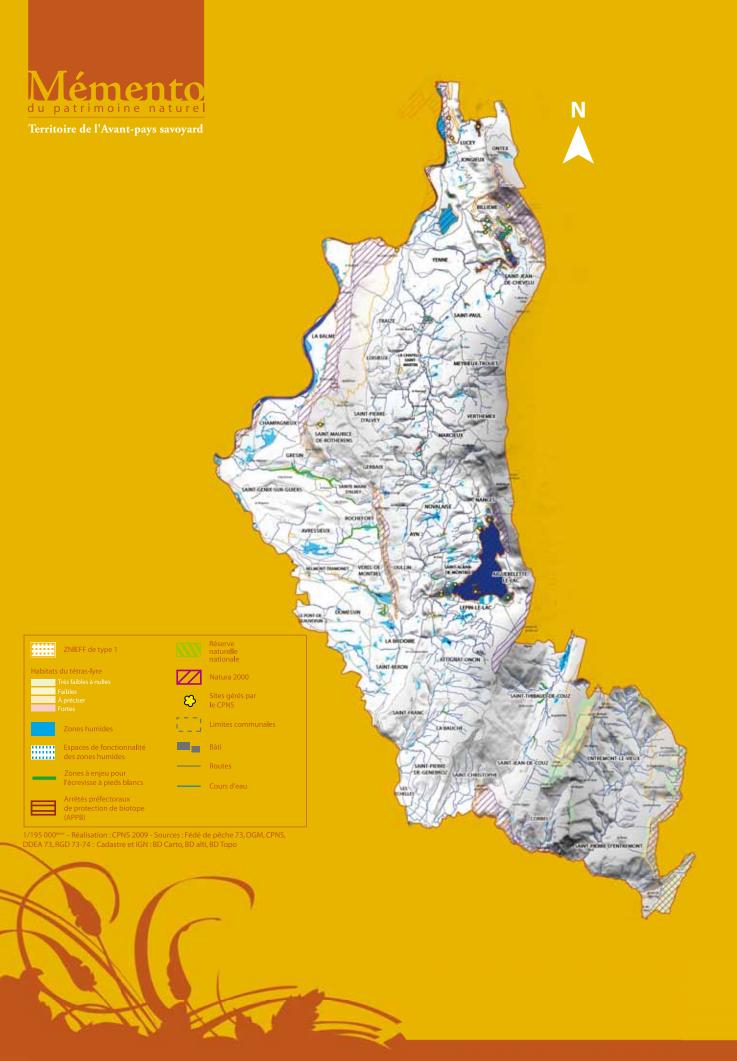


Dans ce département, elle est surtout présente sur le massif de Chartreuse et sur la chaîne de l'Epine, jusqu'au mont du Chat. Soumises à une cueillette parfois abusive, certaines populations tendent à régresser près des sites les plus fréquentés.

La chouette chevêchette

Répandue dans la taïga de la zone boréale, en Europe occidentale la chouette chevêchette ne forme que des populations isolées dans de vastes forêts froides de montagne, généralement au-dessus de 1 000 m d'altitude

En Chartreuse, ce type de forêts est composé d'épicéas ou d'un mélange de hêtres et de sapins. Pour former un habitat favorable à la chouette chevêchette, ces forêts doivent être peu exploitées, constituées de boisements âgés nécessaires à l'établissement de son nid (une ancienne loge de pic épeiche) et de clairières où elle chasse passereaux et petits rongeurs, ses proies de prédilection.





Tableaux de synthèse du territoire de l'Avant-pays savoyard

	Territoir	e de l'Avant-pays s	avoyard		Savoie		
Type de	Nombre	Surface o	u linéaire	Nombre	Surface o	u linéaire	
zonage		01/03/2009	01/03/2009		01/03/2009		
ZNIEFF I	30	5 883,4 ha		337	220 174 ha		
		Totale	1050, 8 ha		Totale	211 935 ha	
Habitats du	N 1/5 :	Très faibles à nulles	453,3 ha	Non défini	Très faibles à nulles	91 594 ha	
tétras-lyre	Non défini	Faibles	463,3 ha		Faibles	46 071 ha	
		À préciser	21 ha		À préciser	35 189 ha	
		Fortes	113,2 ha		Fortes	39 081 ha	
Corridors biologiques	À venir	Non o	défini	2	Non	défini	
Zones humides (sans leur espace de fonctionnalité)	246	1 319,5 ha		3 250	15 370 ha		
Zones à écrevisse à pieds blancs	15	14,9	14,9 km		En c	ours	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	3	257,7 ha		21	8 57	7 ha	
Réserves naturelles nationales	1	512,5 ha		8	15 92	7,8 ha	
Sites Natura 2000	3	3 999	9,8 ha	18	107 4	45 ha	
Sites gérés par le Conservatoire	16	119,8	36 ha	67	1 41	8 ha	

Tableaux de synthèse par commune

Contacts pour les numéros et codes des sites

Zonages	Numéros - Codes des sites	Contacts - Modes de consultation
ZNIEFF I	Numéros DIREN (Direction régionale de l'environnement)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du tétras-lyre	Noms des zones	Parc naturel de la Chartreuse : 04 76 88 75 27 Fédération départementale des chasseurs de Savoie : 04 79 60 72 03 Fédération départementale des chasseurs de l'Isère : 04 76 62 61 24
7aa aa huumiidaa	Codes CPNS (Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS: 04 79 25 20 32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ carto.php
Zones humides	Numéros classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"	Consultation en mairie de St-Jean-de-Couz et St-Thibaud-de-Couz
Zones à écrevisse à pieds blancs	Noms des fiches FSPPMA (Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique)	Tél FSPPMA : 04 79 85 89 36
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	Codes DDEA (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Réserves naturelles nationales	Nom de la réserve	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	Codes européens	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	Codes CPNS (Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie)	Tél. CPNS: 04 79 25 20 32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/ carto.php

Tableaux de synthèse par commune

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
AIGUEBELETTE-LE-LAC	Commune	780,5	334,2
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4
1 ZNIEFF I	1 zone humide	1 arrêté prefectoral de protection de biotope	
Numéro DIREN	Code CPNS	Code	DDEA
7300001	73CPNS3120	APPB027	
1 site Na	tura 2000	1 site géré par l	e Conservatoire
Codes européens / Codes français		Code CPNS	
FR8201770/S01 et	FR8212003/ZPS22	AIGU	

ATTIGNAT-ONCIN Commune				Surface	e en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
		mune	1 86	53,8	149,2	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard		43 382,6		7 670,4	
	1 ZNI	EFF I			1 zone à écrevis	se à pieds blancs
	Numéro	DIREN		Nom de la fiche FSPPMA		
	7300	0001		Ruisseau du Quinze-Sous		
		21 zones	humides			1 site Natura 2000
		Codes	CPNS			
73CPNS3130	73CPNS3139	73CPNS3149	73CPNS3163	73CPNS3204	73CPNS3233	Codes européens / Codes français
73CPNS3131	73CPNS3141	73CPNS3156	73CPNS3201	73CPNS3205	-	codes nançais
73CPNS3132	73CPNS3144	73CPNS3157	73CPNS3202	73CPNS3206	-	FR8201770/S01
73CPNS3138	73CPNS3146	73CPNS3160	73CPNS3203	73CPNS3225	-	FR8212003/ZPS22

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
AVRESSIEUX	Commune	813,1	59,7	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
1 ZN	IEFF I	1 zone à écrevis	se à pieds blancs	
Numér	o DIREN	Nom de la fiche FSPPMA		
7300	00018	Ruisseau le Paluel		
	6 zones	humides		
	Codes	CPNS		
73CPN	NS3101	73CPNS3114		
73CPNS3108		73CPNS3229		
73CPN	NS3112	73CPNS3230		

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
AYN	Commune	746,1	66,5	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
2 ZN	IEFF I	1 site Nat	tura 2000	
Numéro	os DIREN	Codes européens / Codes français		
7300	0050	FR8201770/S01		
7301	0001	FR8212003/ZPS22		
	10 zones	humides		
	Codes	CPNS		
73CPNS3097	73CPNS3105	73CPNS3110	73CPNS3118	
73CPNS3098	73CPNS3106	73CPNS3115	-	
73CPNS3104	73CPNS3109	73CPNS3116 -		

			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
LA BALME	Commur	ne	937,3	466,6
	Territoire l'Avant-pays sa	43 382 6		7 670,4
2 ZNIEFF I	4 zones humides		2 sites	Natura 2000
Numéros DIREN	Codes	CPNS	Codes europe	éens / codes français
01240003	73CPNS3022	73CPNS3038 FR8201770/S01		1 / FR8212003/ZPS22
73010002	73CPNS3037	73CPNS3227 FR8201771/S08		8 / FR8212004/ZPS13

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
LA BAUCHE	Commune	657,3	3,3	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
	5 zones humides		1 zone à écrevisse à pieds blancs	
	5 zones humides Codes CPNS			
73CPNS3168		73CPNS3208	blancs	

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
BELMONT-TRAMONET	Commune	544,9	23,5	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
2 ZN	IEFF I	4 zones humides		
Numéro	os DIREN	Codes	CPNS	
20100002	20400004	73CPNS3103	73CPNS3122	
38100003	38100004	73CPNS3119	73CPNS3127	

		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*		
BILLIÈME	Commune	593,1			313,4	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6		7 670,4		
2 ZNIEFF I	1 zone à écrevisse à pieds blancs	5 zones humides				
Numéros DIREN	Nom de la fiche FSPPMA		Codes	CPNS		
73020001	Duinness de Wéternes	73CPNS3011	73CPN	IS3016	73CPNS3021	
73030005	Ruisseau de l'étang	73CPNS3014 73CPN		IS3017	-	
1 site Na	1 site Natura 2000		4 sites gérés par le Conservatoire			
Codes européen	Codes européens / Codes français		Codes CPNS			
FR8201	770/S01	BILA		BIMO		
FR82120	03/ZPS22	BILL			BIRO	

		Surface en h	na	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
LA BRIDOIRE	Commune	626,3			101,7
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6		7 670,4	
2 ZN	IEFF I		9 zones l	humides	
Numéros DIREN		Codes CPNS			
3810	0003	73CPNS3128	73CPN	IS3140	73CPNS3145
		73CPNS3135	73CPN	IS3142	73CPNS3147
7301	0001	73CPNS3136	73CPN	IS3143	73CPNS3148
1 site Natura 2000	1 zone à écrevisse à pieds blancs	1 site géré par le Conservatoire			toire
Codes européens / Codes français	Nom de la fiche FSPPMA	Code CPNS			
FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Site de Cote Liardet	BRID			

		Surface en ha 1 076,5 43 382,6		Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
CHAMPAGNEUX	Commune			363	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard			7 670,4	
3 ZNIEFF I	3 zones humides		2 sites Natura 2000		
Numéros DIREN	Codes CPNS				
01230002	73CPNS3037		Codes européens / Codes français		
73000038	73CPNS3047		FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22		
73010002	73CPNS3069		FR8201771/S08 et FR8212004 / ZPS13		

		Surfac	ce en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
LA CHAPELLE SAINT-MARTIN	Commune	25	57,2	5,7
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6		7 670,4
1 ZNIEFF I		4 zones l	humides	
Numéro DIREN		Codes	CPNS	
72000020	73CPNS3041		73CPNS3043	
73000029	73CPNS3042		73CPNS3216	

	Commune Territoire de l'Avant-pays savoyard		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*		
CORBEL				1 035,6			89,8
				43 382,6		7 670,4	
1 ZNIEFF I	9 zones humides						
Numéro DIREN				Codes CPNS			
20150004	73CPNS3185	73CPNS318	88	73CPNS3191	73C	PNS3193	73CPNS3218
38150004	73CPNS3186	73CPNS3190		73CPNS3192	73CPNS3215		-
1 zone à	tétras-lyre		1 site Natura 2000				
Nom o	le la zone		Codes européens / Codes français				
La C	ochette		FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22				ZPS22

		976,4 43 382,6		Surface en ha		rface d'intérêt rimonial en ha*
DOMESSIN	Commune				64,4	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard			7 670,4		
1 ZNIEFF I	1 zone à écrevisse à pieds blancs	9 zones humides				
Numéro DIREN	Nom de la fiche FSPPMA	Codes CPNS				
		73CPNS3127	73CPN	IS3134	73CPNS3151	
38100003	Le Bas Magnin	73CPNS3128	73CPN	IS3137	73CPNS3153	
		73CPNS3129	73CPN	IS3150	73CPNS3235	

		Surface en h	a		rface d'intérêt imonial en ha*
DULLIN	Commune	523,3			39,1
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6		7 670,4	
1 ZNIEFF I	1 site Natura 2000	5 zones humides			
Numéro DIREN	Codes européens / Codes français	Codes CPNS			
FR8201770/S01	72.001.0211.6	72.00	IC2124	73CPNS3126	
73010001	FR8201770/S01	73CPNS3116	73CPN	133124	/3CPN33120

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
LES ÉCHELLES	Commune	371	9,7
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4
1 ZNIEFF I		6 zones humides	
Numéro DIREN		Codes CPNS	
20100002	73CPNS3176	73CPNS3180	73CPNS3184
38100002	73CPNS3178	73CPNS3181	73CPNS3187

		Surface	e en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
ENTREMONT-LE-VIEUX	Commune	3 3	01	950,5	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 3	82,6	7 670,4	
3 ZNIEFF I	7 zones humides				
Numéros DIREN		Codes	CPNS		
38150029	73CPNS3175	73CPNS3195		73CPNS3212	
38150031	73CPNS3182	73CPNS3211		73CPNS3213	
38150032		73CPN	S3214		
1 réserve naturelle nationale	4 zones à tétras-ly	/re	1 site Natura 2000		
Nom de la réserve	Noms des zone	S	Code européen / Code français		
	Versant nord de la Chartreuse				
Hauts de Chartreuse	Hauts de Chartreu	ıse	FR8201740/I20		
nauts de Chartreuse	Roc de Gleisin				
	Mont Outheran-La Co	chette			

				Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*
GERBAIX	Commune			685,2		20,6
	Territoire de l'Avant-pays savo		43 382,6			7 670,4
1 ZNIEFF I		8 zones humides				1 site Natura 2000
Numéro DIREN		Codes	CPNS		Cod	des européens / Codes français
	73CPNS3067	73CPNS	53072	73CPNS3078		
	7 5 61 1 (55 0 0 7	, 501 143				
73000032	73CPNS3070	73CPN	3074	73CPNS3082	-	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22

	GRÉSIN Commune Territoire de l'Avant-pays savoyard		Surface d'intérêt patrimonial en ha*
GRÉSIN			96,6
			7 670,4
2 ZNIEFF I	2 zones humides	1 zone à écrevisse à pieds blancs	1 site Natura 2000
Numéros DIREN	Codes CPNS	Nom de la fiche FSPPMA	Codes européens / Codes français
73000015	73CPNS3079	Ruisseau le Truison	FR8201770/S01
73000038	73CPNS3086	Kuisseau le Truison	FR8212003/ZPS22

	Commune		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
JONGIEUX			647,4		67,2	
	Territoire de l'Avant-pays savo		4	13 382,6	7 670,4	
3 ZNIEFF I	4 zones humides			2 sites Natura 2000		
Numéros DIREN	Codes CPNS			Codes européens / Codes français		
01240003	73CPNS3006	73CP	NS3008	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22		
73000057						
73030005	73CPNS3007	73CP	NS3009	FR8201771/	S08 et FR8212004 / ZPS13	

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
LÉPIN-LE-LAC	Commune 508,3		133,6	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
1 ZNIEFF I	4 zones h	4 zones humides		
Numéro DIREN	Codes	Codes CPNS		
7300001	73CPNS3120	73CPNS3233	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22	
7300001	73CPNS3232	73CPNS3328	FR02017/0/301 et FR0212003/2F322	
1 arrêté préfectoral de p	1 arrêté préfectoral de protection de biotope		s par le Conservatoire	
Code [DDEA	Codes CPNS		
APPB	027	_	LEPI	
APPB	UZ/	GDIL		

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
LOISIEUX	Commune	930,9	329,1	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
2 ZNIEFF I	2 zones humides	1 site Natura 2000		
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français		
73000029	73CPNS3041	FD0004770/504_4 FD0040000/7D500		
73010002	73CPNS3223	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22		

		Surface er	n ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*		
LUCEY	Commune	622,2		222,9		
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6		7 670,4		
3 ZNIEFF I	7 zones humides					
Numéros DIREN		Codes CPNS				
01240003	73CPNS3001	73CPNS3	004	73CPNS3220		
01240004	73CPNS3002	73CPNS3	005	-		
73030003	73CPNS3003	73CPNS3	007	-		
2 sites gérés par le Conservatoire	1 arrêté préfectoral de prot	ection de biotope		2 sites Natura 2000		
Codes CPNS	Code DDE	Code DDEA		européens / Codes français		
LUCA	ADDDOC1		FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22			
LUPU	APPB051		FR8201771/S08 et FR8212004 / ZPS13			

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
MARCIEUX	Commune	445,5	3	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
	4 zones	humides		
	Codes	CPNS		
73CPI	NS3055	73CPNS3058		
73CP1	NS3056	73CPNS3070		

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha	
MEYRIEUX-TROUET	Commune	Commune 1 109,6		
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
	8 zones	humides		
	Codes	CPNS		
73CPNS3035	73CPNS3040	73CPNS3045	73CPNS3054	
73CPNS3036	73CPNS3044	73CPNS3046	73CPNS3200	

			Surface en ha			Surface d'intérêt patrimonial en ha*
NANCES	Commune	Commune		997,1		223,7
	Territoire de 43 382,6 l'Avant-pays savoyard		43 382,6		7 670,4	
1 ZNIEFF I		5 zones humides				1 site Natura 2000
Numéro DIREN		Codes	CPNS		Codes européens / Codes français	
7200001	73CPNS3081	73CPNS	53120	73CPNS3226	FDC	2204770/C04 + FD0242002/7DC22
7300001	73CPNS3085	73CPNS	S3198	-	FRE	3201770/S01 et FR8212003/ZPS22
1 arrêté préfectoral de p	1 arrêté préfectoral de protection de biotope			2 sites gérés par le Conservatoire		
Code DDEA			Codes CPNS			
APPB027			NANC			
APPB	UZ/		PGUI			

	Surface en ha		en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*			
NOVALAISE	Com	mune	1 61	4,5	10	7,8	
		Territoire de l'Avant-pays savoyard		43 382,6		7 670,4	
3 ZNIEFF I		17 zones humides					
Numéros DIREN			Codes	CPNS			
73000050	73CPNS3077	73CPNS3087	73CPNS3091	73CPNS3099	73CPNS3117	73CPNS3234	
73010001	73CPNS3081	73CPNS3089	73CPNS3094	73CPNS3104	73CPNS3120	73CPNS3236	
73100001	73CPNS3082	73CPNS3090	73CPNS3097	73CPNS3113	73CPNS3224	-	
1 zone à écrevisse à pieds bland	cs 1 arrêté pré	1 arrêté préfectoral de protection de biotope			1 site Natura 20	00	
Nom de la fiche FSPPMA		Code DDEA			Codes européens / Codes français		
Ruisseau du Jeanjoux		APPB027		FR82017	70/S01 et FR821	2003/ZPS22	

		Surface 6	en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*		
ONTEX	Commune Commune			21,3		
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382	2,6	7 670,4		
1 ZNIEFF I		2 zones humides				
Numéro DIREN		Codes CPNS				
73030005	73CPNS1104	1	73CPNS1105			

			Surface	en ha		Surface d'intérêt atrimonial en ha*
ROCHEFORT	Commune		559	9,9		79,6
	Territoire de 43 382,6 7		43 382 6		7 670,4	
1 ZNIEFF I	8 zones humides					
Numéro DIREN			Codes	CPNS		
72010001	73CPNS3092	73	CPNS3096	73CPNS3102		73CPNS3111
73010001	73CPNS3095	73CPNS3100		73CPNS3107		73CPNS3112
2 zones à écrevis	sse à pieds blancs			1 site Nat	ura 2000	0
Noms des fic	ches FSPPMA		Codes européens / Codes français			
Ruisseau	Ruisseau le Paluel		FD0204770/C04 + FD0242002/7DC22			002/7DC22
Ruisseau	le Truison		FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22		JU3/ZY3ZZ	

			Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*
SAINT-ALBAN-DE-MONTBEL	Commune			452	185,7
	Territoire de l'Avant-pays savo	43.3		3 382,6	7 670,4
1 ZNIEFF I	4 zones	s humides		1 zone à écrevisse à pieds blancs	
Numéro DIREN	Codes	s CPNS		Nom de la fiche FSPPMA	
72100001	73CPNS3120	73CF	PNS3231	Ruisseau des Trois Combes	
73100001	73CPNS3125	73CPNS3236		Kuiss	eau des frois Combes
1 arrêté préfectoral de protection de biotope			1 site Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire
Code DDEA		Codes européens / Codes français		Codes français	Code CPNS
APPB027		FR82017	770/S01 et FR8212003/ZPS22		STAL

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*			
SAINT-BÉRON	Commune	856,8	37,5			
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4			
13 zones humides						
	Codes	CPNS				
73CPNS3148	73CPNS3154	73CPNS3162	73CPNS3217			
73CPNS3150	73CPNS3155	73CPNS3164	-			
73CPNS3151	73CPNS3158	73CPNS3166	-			
73CPNS3153	73CPNS3159	73CPNS3167	-			

			Surf	face en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
SAINT-CHRISTOPHE- LA-GROTTE	Commune		1 101,9		278,8
	Territoire de l'Avant-pays savo		43 382,6		7 670,4
1 ZNIEFF I	2 zones	humides		1 site Natura 2000	
Numéro DIREN	Codes CPNS			Codes européens / Codes français	
38150004	73CPNS3183	73CPNS3186		FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22	

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
SAINT-FRANC	Commune	729,1	12,5	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
	7 zones	humides		
	Codes	CPNS		
73CPNS3160	73CPNS3165	73CPNS3170	73CPNS3174	
73CPNS3161	73CPNS3169	73CPNS3172	-	

			Surf	ace en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
SAINT-GENIX-SUR-GUIERS	Commune		1	224,7	89,7	
	Territoire de l'Avant-pays savoya	Δ3		3 382,6	7 670,4	
2 ZNIEFF I	8 zones humides		1 zone à écrevisse à pieds blancs			
Numéros DIREN	Codes (les CPNS		Nom de la fiche FSPPMA		
01230002	73CPNS3069	73CF	NS3088			
01230002	73CPNS3076	73CPNS3093		D		
72000015	73CPNS3079	73CF	NS3103	Ku	isseau le Truison	
73000015	73CPNS3080	73CF	NS3230			
1 site Natura 2000						
Codes européens / Codes français						
FR8201771/S08FR8212004 / ZPS13						

		Surface en ha		
Saint-Jean-de-Chevelu	Commune	1 269,7	420,1	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
4 ZNIEFF I	4 zones humides	1 site Natura 2000	1 site géré par le Conservatoire	
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français	Code CPNS	
73020001	73CPNS3021			
73030001	73CPNS3023	FR8201770/S01	CHEV	
73030005	73CPNS3025	FR8212003/ZPS22	CHEV	
73030006	73CPNS3228			
2 zones à écrevisse à pieds blancs		1 arrêté préfectoral de protection de biotope		
Noms des fic	Noms des fiches FSPPMA		DDEA	
Ruisseau de l'Etang		APPB034		
Ruisseau d	es Bruyères	APPBU34		

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
SAINT-JEAN-DE-COUZ	Commune	784	38,1	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
1 zone à tétras-lyre	1 zone à écrevisse à pieds blancs	3 zones humides		
Nom de la zone	Nom de la fiche FSPPMA	Codes CPNS / Numéros classeur zones humides**		
La Cochette	Alluent de l'Hyère	73CPNS1006/257	73CPNS1037/266	
La Cochette	aux Héritiers	73CPNS1007/258	-	

		Surfac		Surface d'intérêt patrimonial en ha*		
SAINTE-MARIE-D'ALVEY	Commune		257,6	9,9		
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6		7 670,4		
2 ZNIEFF I	2 zones humides		1 zone à é	écrevisse à pieds blancs		
Numéros DIREN	Codes CPNS		Nom de la fiche FSPPMA			
73000015	73CPNS3083					
73010001	73CPNS3092		Ruisseau le Truison			
1 site Natura 2000						
Codes européens / Codes français						
	FR8201770/S01 et	FR8212003/2	ZPS22			



^{**} Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"



			Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
SAINT-MAURICE- DE-ROTHERENS	Commune			805,9	112,2	
DE NOTHERENS	Territoire de l'Avant-pays savoyard		43 382,6		7 670,4	
2 ZNIEFF I	7 zones hu	s humides		1 site géré par le Conservatoire		
Numéros DIREN	Codes C	CPNS		Code CPNS		
72000046	73CPNS3049	73CPN	NS3068			
73000046	73CPNS3060	73CPNS3073		DOTH		
72010002	73CPNS3061	73CPN	NS3221	ROTH		
73010002	73CPNS3065	-				
1 site Natura 2000						
Codes européens / Codes français						
FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22						

				Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*		
SAINT-PAUL	Commu	ne		1 319,1		54,4		
	Territoire l'Avant-pays s		43 382,6		43 382,6			7 670,4
4 ZNIEFF I	11 zones humides			1 ar	rêté préfectoral de protection de biotope			
Numéros DIREN		Codes CPI	NS			Code DDEA		
73000051	73CPNS3021	73CPNS30	30	73CPNS3034				
73000054	73CPNS3025	73CPNS30	31	73CPNS3039		A DDD 0.2.4		
73020001	73CPNS3026	73CPNS30	32	73CPNS3040		APPB034		
73030001	73CPNS3029	73CPNS30)33	-	1			
1 site Natura 2000								
	Codes européens / Codes français							
	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22							

		Commune		Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*
SAINT-PIERRE-D'ALVEY	Commur			769,3		6,1
	Territoire l'Avant-pays sa		4	43 382,6		7 670,4
		9 zones	humides			
		Code	s CPNS			
73CPNS3048	73CPNS3051	73CPNS3062		IS3062 73CPNS3064		73CPNS3067
73CPNS3050	73CPNS3057	73CPNS3063		73CPNS3066		-

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT	SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT Commune		512,5	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4	
2 ZNIEFF I	2 zones humides	2 sites Na	atura 2000	
Numéros DIREN	Codes CPNS	Codes européens / Codes français		
38150004	73CPNS3194	FR8201	740/120	
38150029	73CPNS3196	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22		
2 zones à	tétras-lyre	1 réserve naturelle nationale		
Noms des zones		Nom de la réserve		
Hauts de Chartreuse		II . I Cl		
Roc de	Gleisin	Hauts de Chartreuse		

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*			
SAINT-PIERRE-DE-GENEBROZ	Commune	618,6	1,1			
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4			
	6 zones	humides				
	Codes CPNS					
73CPNS3174	73CPI	NS3178	73CPNS3209			
73CPNS3177	73CPI	NS3199	73CPNS3210			

				Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*		
SAINT-THIBAUD-DE	-COUZ	Comm	iune		2 408,1			426,5
	Territoire de 43 382,6 l'Avant-pays savoyard		43 382,6	7 670,4		7 670,4		
1 ZNIEFF I	1 zon	e à tétras-lyre	8 zones humides					
Numéro DIREN	Non	n de la zone		Code	es CPNS / Numéros o	lasseur	zones humic	les**
20150022	N 4	-t Outle	73CPNS1038/	267	73CPNS1040/269	73CPNS1042/271		73CPNS1045/274
38150032	IVIOI	nt Outheran	73CPNS1039/268		73CPNS1041/270	73CPNS1043/272		73CPNS1046/275
2 zones à écrevisse à pieds blancs								
Noms des fiches FSPPMA								
	Ruisseau	des Favre		Affluent du ruisseau des Gorges				



^{**} Numéros des fiches du classeur "Les zones humides du bassin versant du lac du Bourget"



		Sur	face en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*	
TRAIZE	Commune		943,4	413,6	
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	4	3 382,6	7 670,4	
2 ZNIEFF I	3 zones humides				
Numéros DIREN		Со	des CPNS		
73000054	73CPNS3222			73CPNS3032	
73010002	73CPNS3027			-	
1 zone à écrevisse à pieds blancs		1 site Natura 2000			
Nom de la fi	Nom de la fiche FSPPMA		Codes européens / Codes français		
Site de la	FR8201770/S01 et FR8212003/ZPS22				

			Surface en ha		Surface d'intérêt patrimonial en ha*
VÉREL-DE-MONTBEL	Commune		372,5		76,8
		Territoire de nt-pays savoyard	43 382,6		7 670,4
2 ZNIEFF I		2 zones humides		1 site Natura 2000	
Numéros DIREN		Codes CPNS		Codes européens / Codes français	
38100003		73CPNS3123		FR8201770/S01	

73CPNS3128

FR8212003/ZPS22

		Surface en h	a	Surface d'intérêt patrimonial en ha*			
VERTHEMEX	Commune	919,2		6,1			
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382 6		7 670,4			
	3 zones humides						
Codes CPNS							
73CPNS3046	730	73CPNS3052 73CPNS3053					

73010001

		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial en ha*
YENNE	Commune	2 332,3	633,3
	Territoire de l'Avant-pays savoyard	43 382,6	7 670,4
3 ZNIEFF I	10 zones humides		
Numéros DIREN	Codes CPNS		
01240003	73CPNS3007	73CPNS3015	73CPNS3028
73000058	73CPNS3010	73CPNS3018	73CPNS3219
73010002	73CPNS3012	73CPNS3019	-
-	73CPNS3013	73CPNS3024	-
2 sites Natura 2000		1 site géré par le Conservatoire	
Codes européens / Codes français		Code CPNS	
FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	FR8201771/S08 FR8212004/ZPS13	YECV	

Ce document dont nous espérons que vous avez apprécié la qualité et l'intérêt ne doit pas constituer une étude supplémentaire qui agrémentera nos étagères et n'aura pas eu d'autres résultats que de satisfaire ceux qui l'ont élaboré ou la curiosité de quelques spécialistes de l'environnement. Au contraire, il doit être une ressource permanente pour enrichir et guider l'action des collectivités locales qui ont une responsabilité dans l'aménagement du territoire.

Pour sa part le Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard a souhaité s'associer à l'élaboration de ce mémento parce qu'il va permettre d'apporter un regard expert et partagé sur les enjeux environnementaux. Il renforcera ainsi la pertinence du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Avant-pays savoyard dont l'enjeu est fort.

Initié en 2008, ce document d'urbanisme permettra d'orienter l'aménagement et le développement de notre territoire pour les 10 à 20 ans qui viennent, afin de mieux organiser, utiliser et préserver l'espace.

BIBLIOGRAPHIE

ASTERS (coord.), 2007. - Intégration des espaces naturels patrimoniaux dans les documents d'urbanisme - Guide pratique à destination des maîtres d'ouvrage. 46 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes), 2002 - Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes. Bièvre, hors série n°2, 134 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes Savoie (Groupe Ornithologique Savoyard), 2000. - Livre blanc des vertébrés de Savoie. Poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauvages: inventaire, bilan des connaissances, statuts. Miquet A. (réd.). Le Bourget-du-Lac, France. 272 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes Savoie, 2008 - Etude d'incidence Natura 2000. Travaux de sécurisation des abords de la conduite forcée de la centrale hydroélectrique de La Bridoire. Impacts potentiels sur les Chiroptères. Deana Thomas (réd.). 22 p.

Chavoutier Jeannette, 1999. - Plan de gestion (Yenne) Les Côtes Vieilles. Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie. 26 p. + annexes

Collectif, 2005. - Outils juridiques pour la protection des espaces naturels. Crozet S., ministère de l'Écologie et du développement durable, GIP Atelier technique des espaces naturels, délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale, ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme de la mer, Office national des forêts, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages. ATEN. Cahier technique n°78. Coll Droit et police de la nature. 90 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2007. Réactualisation du document d'objectifs du site Natura 2000 S8 (FR 8201771) "Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du Lac du Bourget-Chautagne-Rhône - Partie Rhône" - 2° partie : Atlas des projets nouveaux à prendre en compte dans le cadre de Natura 2000. Miquet André (réd.). 77 p. + annexes.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Partie générale : analyse des enjeux et des problématiques de conservation. 66 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais et lac d'Aiguebelette, Côtes de Nances. 23 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais du col de la Crusille. 16 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des cols de Crusille et du Banchet. 16 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Massif du mont Tournier. 25 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Massif de la Charvaz, plateau de Charvan et butte de Monthoux. 23 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Lac et marais de Saint-Jean-de-Chevelu, ruisseau de la Méline. 22 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Blaches et butte de Lachat. 25 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Lagneux. 32 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Massif du Mont Grêle. 13 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais tufeux et sources pétrifiantes de Traize/St-Paul-sur-Yenne. 17 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Grands Champs. 17 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006. - Document d'objectifs du réseau de zones humides, pelouses, boisements et falaises de l'Avant-pays savoyard (Site Natura S01 n°FR82011773). Marais des Rives. 26 p.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2006- Les milieux naturels de l'Avantpays savoyard dans le réseau européen Natura 2000. La feuille et la plume n°45.

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, 2004. - Marais des Bruchères (commune de la Bridoire). Plan de gestion (révision 2005-2009). 16 p.

Delahaye Thierry & Le Bouard Fabrice, 2000. Plan de gestion de l'arrêté préfectoral de protection de biotope des marais du lac d'Aiguebelette. 2001-2005. Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie. 58 p. + annexes.

Delahaye Thierry & Prunier Patrice, 2006. - Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie. Bull. spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne, n°2.106 p.

Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, 1997. - Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes. 303 p.

Lafranchis Tristan, 2000.- Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope. Éd. Biotope, Mèze, France. 448 p.

Muséum d'histoire naturelle Ville de Grenoble, 1999. - Les papillons diurnes de Rhône-Alpes. Atlas préliminaire. Petitprêtre J. (coord.). 203 p.

Pour en savoir plus: http://www.patrimoine-naturel-savoie.org - Rubrique "ressources documentaires"

Annexes



Aiguebelette-le-Lac

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	262,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	50,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB027	Lac d'Aiguebelette	27,8	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	327,6	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	AIGU	Marais et lac	2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Attignat-Oncin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000087	Marais de l'Image	12,4	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3130	Font Truchet	1,4	
	73CPNS3131	Image	1,5	
	73CPNS3132	Le Mas	1,8	
	73CPNS3138	Béranger	1,5	
	73CPNS3139	Morel	0,5	
	73CPNS3141	La Tannerie	0,2	
	73CPNS3144	La Marinière	2,6	http://www.patrimaina.patrival.cavaia.org/carto.php
	73CPNS3146	Le Village, l'étang	10,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3149	Bagné	0,3	
	73CPNS3156	Laraignée	0,9	
	73CPNS3157	Gruat	0,1	
	73CPNS3160	Landre	0,7	
	73CPNS3163	Plan Rosset	1,9	
	73CPNS3201	Les Fontaines	0,3	

Attignat-Oncin (suite)

Zones humides	73CPNS3202	l'Araignée	0,3	
	73CPNS3203	Bohême	0,2	
	73CPNS3204	Attignat	0,7	
	73CPNS3205	Le Mollard Favier	1,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3206	Le Plat	0,3	
	73CPNS3225	Picard	0,4	
	73CPNS3233	La Chabaudière	7,5	
Zones à écrevisse à pieds blancs		Ruisseau du Quinze-Sous	0,4	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	105,7	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Avressieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000018	Combe humide Veyron	4,6	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3101	Sur les Vignes	0,2	
	73CPNS3108	Sauvi	0,6	
	73CPNS3112	Les Bottières, sud	0,2	hater //
	73CPNS3114	Marais d'Avressieux	50,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3229	La forêt	1,5	
	73CPNS3230	Prévieux	2,2	
Zones à écrevisse à pieds blancs		Ruisseau Le Paluel	0,8	

Ayn

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000050	Prairies humides de Bonivard	1,2	
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	26	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3097	Montbel, Le Pré Bouvier	4,6	
	73CPNS3098	Les Ouillerés	0,2	
	73CPNS3104	Le Fornius	0,2	
	73CPNS3105	Bonivard nord	2	
	73CPNS3106	Dépernex	3,5	
	73CPNS3109	Bonivard sud	1,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3110	Le Banchet	0,2	
	73CPNS3115	Le Col du Banchet	1,1	
	73CPNS3116	Sous les Pichons	1,9	
	73CPNS3118	La Cha	0,4	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	49,9	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

La Balme

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	26,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	283,6	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3022	La Guillere	34	
	73CPNS3037	Les Bessons, bord du Rhône	16,3	
	73CPNS3038	Grand Brotteau	18	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3227	La Pèle	1,4	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	229	http://www.natura2000.fr
	FR8201771/S08 FR8212004/ZPS13	Zones humides et forêts allu- viales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	144	Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

La Bauche

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3168	Morges, l'étang	0,2	
	73CPNS3171	Les Peyssons	0,8	
	73CPNS3173	Les Bugnons	0,8	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3207	Vallon sous "les Mollions"	1,3	
	73CPNS3208	La Dornère	0,2	
Zones à écrevisse à pieds blancs		Site de la Michalière	0,4	

Belmont-Tramonet

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	8,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou
	38100004	Marais des Chaudannes	9,5	rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3103	Les Baronnes, bords du Guiers	1	
	73CPNS3119	Les Vachères	0,8	
	73CPNS3122	Les Chaudannes	5,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3127	Le Buyat	2,2	

Billième

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73020001	Lacs et marais de Saint-Jean- de-Chevelu	52,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou
	73030005	Haut de la Charvaz	250,6	rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3011	Les Blaches	12	
	73CPNS3014	a Gouer	0,3	
	73CPNS3016	La butte de Lachat	5,8	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3017	Le Replat	0,5	nttp://www.patrimome-naturer-savoie.org/carto.pnp
	73CPNS3021	Lacs et marais de Saint-Jean- de-Chevelu	3,2	

Billième (suite)

Zones à écrevisse à pieds blancs		Ruisseau de l'Etang	0,4	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	217,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le	BILA	Butte de Lachat	0,2	
Conservatoire	BILL	Marais de Billième	2,2	habout (/
₽	BIMO	Mollairon	1,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	BIRO	Le Rocher	3,2	

La Bridoire

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	47,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	13,8	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3128	Marais de la Bridoire et du Buisson Rond	36	
	73CPNS3135	Les Lécheres	0,7	
	73CPNS3136	Les Moines	18,3	
	73CPNS3140	Sous le Barichaut	0,5	
	73CPNS3142	Le God	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3143	Le Cimetière	1,3	
	73CPNS3145	Le Crêt	3,1	
	73CPNS3147	sous le Plat	0,6	
	73CPNS3148	Les Crouses	3,2	
Zones à écrevisse à pieds blancs		Site de Cote Liardet	0,6	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	13,3	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	BRID	Les Bruchères	3,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Champagneux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	01230002	Milieux alluviaux du Rhône du Pont de Groslée à Murs et Gélignieux	82,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73000038	Pelouses sèches de Grésin	3,2	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	107,3	rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3037	Les Bessons, bord du Rhône	3,5	
	73CPNS3047	La Tuilerie, étang de Leschaux	6,8	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3069	Marais Tufeux et cours du Truison	57,3	http://www.patimome-naturer-savoie.org/carto.pmp
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	160,1	http://www.natura2000.fr
	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	125,4	Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

La Chapelle-Saint-Martin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000029	Marais de Touchefeu	4,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3041	Verdanet	0,4	
	73CPNS3042	Tholou	0,5	http://www.matrica.sing.matrical.socies.org/acuta.mb.m
	73CPNS3043	Missieux	0,8	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3216	Sous Cornillon	0,2	

Corbel

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38150004	Gorges du Guiers vif et de l'Echaillon	17,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du tétras-lyre	Très faibles à nulles	La Cochette	25,2	
Zones humides	73CPNS3185	Le Brouve	1,7	
	73CPNS3186	Les Curiés	2	
	73CPNS3188	Les Gouilles	1,4	
	73CPNS3190	Les Gants	0,1	
	73CPNS3191	Les Combes	0,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3192	Les Gouilles	0,1	
	73CPNS3193	les Combes	0,9	
	73CPNS3215	Les Fontaines	0,1	
	73CPNS3218	Les Mathés	0,2	
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	50,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Domessin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	13,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3127	Le Buyat	0,9	
	73CPNS3128	Marais de la Bridoire et du Buisson Rond	16,5	
	73CPNS3129	Le Guillot	3,7	
	73CPNS3134	Source de l'Aigue Noire	1,4	
	73CPNS3137	Ruisseau de la Rubattière	9,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3150	Le Bonnard, le Rotis	4,4	
	73CPNS3151	Le Bonnard, les berges du Guiers	4	
	73CPNS3153	Le Bonnard, le ruisseau	13,6	
	73CPNS3235	Le Pontet	1,8	
Zones à écrevisse à pieds blancs		Le Bas Magnin	0,3	

Dullin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	33,4	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3116	Sous les Pichons	0,5	
	73CPNS3121	Pothin	0,3	
	73CPNS3124	Le Gallin	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3125	La Ferme Praille	0,4	
	73CPNS3126	Dullin, les Gabriaux	1,3	
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	27,9	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Les Échelles

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38100002	Marais de Saint Laurent du Pont et berges de l'Herretang	5,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3176	Chailles	0,6	
	73CPNS3178	Les Tartarins	1,6	
	73CPNS3180	La Croix de Lar Roche	0,6	
	73CPNS3181	La Vielle Poste	1,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3184	Les Marais	0,2	
	73CPNS3187	Les Guiers confluence	4,5	

Entremont-le-Vieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38150029	Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse	622,3	
	38150031	Falaises septentrionales du massif de la Chartreuse	56,8	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	38150032	Mont Outheran	172,4	

Entremont-le-Vieux (suite)

Habitats du	Très faibles à nulles		243,4	
tétras-lyre	Faibles	Versant nord de la Chartreuse, Hauts de Chartreuse,	161,8	
	A préciser	Roc de Gleisin,	10,2	
	Fortes	Mont Outheran-La Cochette	42,3	
Zones humides	73CPNS3175	Les Marots	1,2	
	73CPNS3182	Les Curialets	0,7	
	73CPNS3195	La Plagne	1,4	
	73CPNS3211	Col du Mollard	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3212	La Grande Combe	0,3	Tittp://www.patiimome-naturer-savoie.org/carto.pnp
	73CPNS3213	PNS3213 vallon de "l'Aileret"	1,2	
	73CPNS3214	Sous le Mollard Bouchet	0,5	
Réserves naturelle nationales	RN136	Hauts de Chartreuse	159,8	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Site Natura 2000	FR8201740/l20	Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants	159,7	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Gerbaix

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000032	Marais des Grands Champs	10,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3067	Oncieux	0,1	
	73CPNS3070	Marais des Grands Champs	8,1	
	73CPNS3071	Mure	0,9	
	73CPNS3072	Le Pré Domey	0,4	
	73CPNS3074	Les Viviers	0,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3075	le Pré Domey	0,6	
	73CPNS3078	Angosard	0,2	
	73CPNS3082	La Bertinière	0,3	
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	11,2	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Grésin

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000015	Cours du Truison et marais riverains	21,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou
	73000038	Pelouses sèches de Grésin	72,2	rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3079	Complexe de Côte Envers, de Truison et de la Ferra	12,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3086	Urice	0,3	,
Zones à écrevisse à pieds blancs		Ruisseau le Truison	5,4	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	5	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Jongieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	6,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73000057	Prairies humides de Jongieux- le-Haut	5,1	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73030005	Haut de la Charvaz	48	
Zones humides	73CPNS3006	Aimavigne	1,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3007	La Plaine	3,3	
	73CPNS3008	Champ Rochat	1	
	73CPNS3009	Le Marlat	4,6	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	27,1	http://www.natura2000.fr
	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	7	Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Lepin-le-Lac

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	86,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	68,9	
	73CPNS3232	Les Biolles	2,6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3233	La Chabaudière	13	
	73CPNS3228	La Tuilerie	2,3	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB027	Lac d'Aiguebelette	35,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	88,4	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le	LEPI	Marais de la Gare	14,5	
Conservatoire	GDIL	Grande lle	5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Loisieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000029	Marais de Touchefeu	5,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	323,2	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3041	Verdanet	1,4	
	73CPNS3223	L'Orme	0,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	19,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Lucey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	81	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
:::::	http://www.rhone-	Rubrique "Base de données communales" ou		
	73030003	Marais des Puits d'Enfer, le Grand Marais	14,4	rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3001	Champ du Creux	0,2	
	73CPNS3002	L'Ile Fournier	8,8	
	73CPNS3003	Le Marais des Rives	31,7	
	73CPNS3004	Marais du Puits de l'Enfer	15,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3005	La Covatière	2,7	
	73CPNS3007	La Plaine	4,9	
	73CPNS3220	La Rodière	0,7	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB051	Marais du Puits de l'Enfer	17,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	83,3	http://www.natura2000.fr
	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	80,2	Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le	LUCA	Le coteau des Altesses	7,4	
Conservatoire Conservatoire	LUPU	Les Puits d'Enfer	6,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Marcieux

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3055	Bovard	0,2	
	73CPNS3056	Le Lievrier	1	http://www.patrimeine.patrivel.co.gie.org/carte.php
73CPNS3	73CPNS3058	Sur le Pallet	0,6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3070	Marais des Grands Champs	1,2	

Meyrieux-Trouet

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3035	Le Molard Pelliet	0,4	
	73CPNS3036	La Cour	0,7	
	73CPNS3040	Novel Grange	1,4	
	73CPNS3044	Epinette	4,2	
	73CPNS3045	Le Villaret	0,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3046	La Chapelette	1,6	
	73CPNS3054	Les Botasses Sud	0,4	
	73CPNS3200	Source des Molasses	0,4	

Nances

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	108,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3081	Les Richards	0,4	
	73CPNS3085	Sources de Malpasset	0,2	
	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	41	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3198	Ravet	1,7	
	73CPNS3226	Sous la Safranière	0,4	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB027	Lac d'Aiguebelette	21,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	201,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le	NANC	Marais de Nances	6	
Conservatoire	PGUI	Pré Guicherd	1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Novalaise

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000050	Prairies humides de Bonivard	0,9	
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	12,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	46,8	
Zones humides	73CPNS3077	Le Perret	1,7	
	73CPNS3081	Les Richards	0,1	
	73CPNS3082	La Bertinière	0,1	
	73CPNS3087	Favarieu	6	
	73CPNS3089	Marais du Col de Crusille	7,6	
	73CPNS3090	Les Prés des Jets	1,4	
	73CPNS3091	La Bergerie	0,9	
	73CPNS3094	Le Freney	1	
	73CPNS3097	Montbel, Le Pré Bouvier	11,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3099	La Crêtaz	0,4	
	73CPNS3104	Le Fornius	0,6	
	73CPNS3113	Le Terramu	0,2	
	73CPNS3117	Le Paviot	2,5	
	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	9,1	
	73CPNS3224	La Bertinière Est	0,5	
	73CPNS3234	Les Rossets	0,7	
	73CPNS3236	Le Berlioz	6,1	
Zones à écrevisse à pieds blancs		Ruisseau du Jeanjoux	0,27	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB027	Lac d'Aiguebelette	0,4	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	68	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Ontex

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73030005	Haut de la Charvaz	17,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS1104	Prairies inondables du Mont	3,3	
	73CPNS1105	Zone humide de Billon	0,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Rochefort

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	50,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3092	Truison	1,1	
	73CPNS3095	Rochefort	0,1	
	73CPNS3096	Le Suard	0,1	
	73CPNS3100	Les Roses	0,4	http://www.patrimaina.patriral.co.gic.org/carto.php
	73CPNS3102	Le Grand Marais	15,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3107	Les Bottières, nord	0,3	
	73CPNS3111	Le Vivier	1,8	
	73CPNS3112	Les Bottières, sud	0,3	
Zones à écrevisse		Ruisseau le Paluel	2,5	
à pieds blancs	-	Ruisseau le Truison	0,6	-
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	60,2	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Saint-Alban-de-Montbel

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73100001	Lac d'Aiguebelette et marais riverains	152	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3120	Marais et lac d'Aiguebelette	82,9	
	73CPNS3125	La Ferme Praille	0,8	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3231	Le Calamant	0,5	http://www.patrimoine-naturei-savoie.org/carto.pnp
	73CPNS3236	Le Berlioz	0,8	
Zones à écrevisse à pieds blancs	-	Ruisseau des Trois Combes	0,26	-
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB027	Lac d'Aiguebelette	44,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	161,4	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	STAL	Marais de St-Alban-de-Montbel	8,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Saint-Béron

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3148	Les Crouses	1	
	73CPNS3150	Le Bonnard, le Rotis	2,4	
	73CPNS3151	Le Bonnard, les berges du Guiers	1,3	
	73CPNS3153	Le Bonnard, le ruisseau	12,3	
	73CPNS3154	Le Mornet	5,8	
	73CPNS3155	Carrefour de Saint Béron	1,2	
	73CPNS3158	Pirand	1,6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3159	Les Maïs	0,8	
	73CPNS3162	Le Sourd	4,3	
	73CPNS3164	Pichatiéré	4,1	
	73CPNS3166	Sous le Bertherd	0,5	
	73CPNS3167	Le Ravay, nord	1,9	
	73CPNS3217	Le Favre	0,3	

Saint-Christophe-la-Grotte

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38150004	Gorges du Guiers vif et de l'Echaillon	72,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3183	Le Plan	0,1	
	73CPNS3186	Les Curiés	0,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	261,7	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Saint-Franc

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3160	Landre	0,1	
	73CPNS3161	Courtines	0,7	
	73CPNS3165	La Dofreyère	6,6	
	73CPNS3169	Sous le Trépu	0,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3170	Les Mollassières amont	1,5	
	73CPNS3172	Les Mollassières aval	0,4	
	73CPNS3174	L'Arenier	2,9	

Saint-Genix-sur-Guiers

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	01230002	Milieux alluviaux du Rhône du Pont de Groslée à Murs et Gélignieux	20,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou
	73000015	Cours du Truison et marais riverains	21,5	rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3069	Marais Tufeux et cours du Truison	12	
	73CPNS3076	Sainte Anne	11,6	
73CPNS30	73CPNS3079	Complexe de Côte Envers, de Truison et de la Ferra	13,8	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3080	St-Genix, sans nom	0,8	
	73CPNS3088	St-Genix, bords du Guiers	0,3	

Saint-Genix-sur-Guiers (suite)

Zones humides	73CPNS3093	Le Jasmin, bords du Guiers	10	
	73CPNS3103	Les Baronnes, bords du Guiers	2,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3230	Prévieux	0,1	
Zones à écrevisse à pieds blancs	-	Ruisseau le Truison	2,7	-
Site Natura 2000	FR8201771/S08 FR8212004 / ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	39,8	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Saint-Jean-de-Chevelu

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73020001	Lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu	124,2	
::::::	73030001	Hêtraies du mont du Chat	23,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou
	73030005	Haut de la Charvaz	245,2	rubrique "Cartographie dynamique"
	73030006	Anciennes carrières de Pommaret	1,4	
Zones humides	73CPNS3021	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	97,2	
	73CPNS3023	Sous la Golette	0,9	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3025	Les Bruyères	3,4	
	73CPNS3228	Source captée de Champrovent	0,2	
Zones		Ruisseau des Bruyères	0,41	
à écrevisse à pieds blancs	-	Ruisseau de l'Etang	1,4	-
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB034	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	94,2	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	287,5	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	CHEV	Marais et lacs	51,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Saint-Jean-de-Couz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Habitats du	Très faibles à nulles		31,5	
tétras-lyre	Faibles	La Cochette	2,7	
Zones humides	73CPNS1006	Zone humide du Replat	1,3	
	73CPNS1007	Zone humide du Cheval Blanc	1,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS1037	Le Marais	0,9	
Zones à écrevisse à pieds blancs	-	Affluent de l'Hyère aux Héritiers	0,3	-

Sainte-Marie-d'Alvey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000015	Cours du Truison et marais riverains	0,6	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73010001	Falaises du Col de la Crusille, Col du Banchet, Grotte de Mandrin	8,1	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3083	Le Molard	0,3	
	73CPNS3092	Truison	0,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Zones à écrevisse à pieds blancs	-	Ruisseau le Truison	1,5	-
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	8,1	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Saint-Maurice-de-Rotherens

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000046	Marais des Rives	17,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	80,7	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3049	Les Serus	0,4	
	73CPNS3060	La Mare	0,2	
	73CPNS3061	Marais des Rives	8,4	
	73CPNS3065	Les Vires, la Broche	0,1	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3068	Ruisseau de St Maurice de Rotherens	0,3	The partition of the trace of the same of
	73CPNS3073	Rocheron	1,4	
	73CPNS3221	Les Rives Sud	0,5	
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	54,8	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
Sites gérés par le Conservatoire	ROTH	Les Rives	6,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Saint-Paul

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000051	Prairies humides du Martinet	2,8	
E111111	73000054	Marais de Traize	3,3	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
####	73020001	Lacs et marais de Saint-Jean-le-Chevelu	21,1	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73030001	Hêtraies du Mont du Chat	10,1	
Zones humides	73CPNS3021	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	8,4	
	73CPNS3025	Les Bruyères	1,2	
	73CPNS3026	Les Buges	1,4	
	73CPNS3029	Molliére	1,5	
	73CPNS3030	La Palette	4,7	
	73CPNS3031	Etang de la Terrossières	1,7	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3032	Tourbière de Traize	2,3	
73CPNS3033 Bois Berthet 2,2				
	73CPNS3034	La Manche	1,9	
	73CPNS3039	Santagneux	2,2	
	73CPNS3040	Novel Grange	0,2	

Saint-Paul (suite)

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	APPB034	Lacs-Marais de Saint-Jean-de-Chevelu	17	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	4	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Saint-Pierre-d'Alvey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3048	La Rive	0,4	
	73CPNS3050	Riondet	0,1	
	73CPNS3051	Les Revels	0,9	
	73CPNS3057	Dullin	0,7	
	73CPNS3062	Les Chouanes	0,9	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3063	Les Grandjeans	0,7	
	73CPNS3064	Sources de la Lavanche	0,9	
	73CPNS3066	Le Carrel	0,2	
	73CPNS3067	Oncieux	1,3	

Saint-Pierre-d'Entremont

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38150004	Gorges du Guiers vif et de l'Echaillon	3,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	38150029	Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse	468,9	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du	Très faibles à nulles		75,4	
tétras-lyre	Faibles	Hauts de Chartreuse et Roc de Gleisin	251	
	A préciser		7,8	
	Fortes		70,8	
Zones humides	73CPNS3194	Les Vincents	0,2	hu (
	73CPNS3196	Les Varvats	0,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Saint-Pierre-d'Entremont (suite)

Réserves naturelles nationales	RN136	Hauts de Chartreuse	352,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Sites Natura 2000	FR8201740/l20	Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants	352,1	http://www.natura2000.fr
	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	2,1	Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Saint-Pierre-de-Genebroz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3174	L'Arenier	0,2	
	73CPNS3177	Le Bellet	0,1	
	73CPNS3178	Les Tartarins	0,1	hate of the control o
	73CPNS3199	Sous le Caillod	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3209	Le Ney	0,1	
	73CPNS3210	Combe noire	0,4	

Saint-Thibaud-de-Couz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38150032	Mont Outheran	383,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Habitats du	Très faibles à nulles		77,8	
tétras-lyre	Faibles	Mont Outheran	47,8	
	A préciser		3	
Zones humides	73CPNS1038	Zones humides du Pichat	1,1	
	73CPNS1039	Prairie humide de la Valletaz	0,3	
	73CPNS1040	Prairie humide du ruisseau du Gollet	0,5	
	73CPNS1041	Zone humide des Favre	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS1042	Zone humide de Grange Neuve	3,8	
	73CPNS1043	Zone humide des Patron	0,1	
	73CPNS1045	Zone humide du Chef-lieu	0,1	
	73CPNS1046	Zone humide des Terreaux	30,4	

Saint-Thibaud-de-Couz (suite)

Zones à écrevisse		Affluent du ruisseau des Gorges	0,52
à pieds blancs	-	Ruisseau des Favre	0,78

Traize

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	73000054	Marais de Traize	9,9	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	400	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3222	Trieux	0,2	
	73CPNS3027	Le Pisserot	0,5	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3032	Tourbière de Traize	5,8	
Zones à écrevisse à pieds blancs	-	Site de la Guillière	0,2	-
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	93,9	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Vérel-de-Montbel

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	38100003	Etang de la Vavre, Cours du Tier et buisson Rond	31,7	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/
	73010001	Falaises du col de la Crusille, col du Banchet, grotte de Mandrin	34,9	Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides	73CPNS3123	Sous le Château	0,6	
	73CPNS3128	Marais de la Bridoire et du Buisson Rond	28,6	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Site Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	38,7	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Verthemex

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
Zones humides	73CPNS3046	La Chapelette	5,3	
	73CPNS3052	Les Birolets	0,2	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3053	Verthemex	0,6	

Yenne

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du site	Surface (ha) ou linéaire (km) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1	01240003	Haut-Rhône de la Chautagne aux chutes de Virignin	68,5	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000058	Marais de Lagneux	88,7	
	73010002	Chaîne du mont Tournier et gorges de la Balme	444,8	
Zones humides	73CPNS3007	La Plaine	2,4	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS3010	Pré Bochard	0,7	
	73CPNS3012	Le Marais des Lagneux	83,3	
	73CPNS3013	L'Ile	15,9	
	73CPNS3015	L'étang, Richardon	4,5	
	73CPNS3018	Yenne, ruisseau de la Lône	1	
	73CPNS3019	Yenne, le camping	1,8	
	73CPNS3024	Grange Neuve	0,6	
	73CPNS3028	Le Châtelard	0,4	
	73CPNS3219	Volontaz	0,4	
Sites Natura 2000	FR8201770/S01 FR8212003/ZPS22	Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-pays savoyard	355,2	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"
	FR8201771/S08 FR8212004/ZPS13	Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	79,6	
Sites gérés par le Conservatoire	YECV	Les Côtes Vieilles	4,3	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php









Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

est une association Loi 1901 au service de la biodiversité savoyarde, créée en 1991 par la volonté commune de l'Etat, du Département et des associations de protection de la nature (FRAPNA, CORA...). Il a pour objectifs de sauvegarder et gérer les milieux naturels remarquables du département, et de porter à la connaissance de tous publics les éléments constitutifs de ce patrimoine.

Le territoire de l'Avant-pays savoyard

compte cinq communautés de communes regroupant 46 communes et 26 500 habitants. Le Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard fédère ces cinq communautés de communes pour coordonner la réflexion et définir les programmes d'actions pour le développement et l'aménagement de notre territoire. Aujourd'hui les enjeux et les réponses que les collectivités doivent apporter ou organiser aux attentes des populations et des acteurs économiques dépassent les limites et les compétences des communes. C'est au travers de l'intercommunalité et des bassins de vie que l'on trouve la cohérence d'action. Le Syndicat mixte de l'Avant pays-savoyard, avec les communautés de communes qui en sont membres, porte cet objectif de cohérence et de concertation de l'action publique.



Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie et le territoire de l'Avant-pays savoyard tiennent à remercier pour leur concours financier la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de la Savoie.





Conception, rédaction et relecture :

Virginie Bourgoin, Manuel Bouron, Jean-Pierre Feuvrier, Christine Garin, Xavier Gayte, Béatrice Navette, André Miquet, Hubert Tournier - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

Avec l'aide d'un comité technique :

Francis Ampe, Lucien Barret, Christian Blayo, Jean-Paul Claret, Nicolas Damian, Alexandre Doglioni, François Gautier, Denis Guillermard, Anne Lenfant, Maurice Michaud, Raymond Perrouse, Joël Primard, Roger Villien - Membres élus du Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard Lise Wlérick - Office national des forêts Marie-Jo Dumas - Chambre d'agriculture de la Savoie Hubert Tournier - Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

Nous remercions les personnes et structures ayant participé à ce travail :

Marc Chatelain - DIREN Rhône-Alpes ■ Nadège
David - ASTERS ■ Eric Broutin, Hélène Guilloy - Région
Rhône-Alpes ■ Gilles Imbert - Conseil Général de la
Savoie ■ Yann Magnani - Observatoire des galliformes
de montagne ■ Soria Chelloug, Thomas Riethmuller
- DDEA Savoie ■ Bertrand Loheac, Manuel Vallat Fédération de Savoie pour la pêche et la protection
du milieu aquatique ■ Jean-Marie Guillot - Syndicat
mixte de l'Avant-pays savoyard ■ Michel Delamette,
Sylvaine Muraz - Parc naturel régional de Chartreuse
■ Olivier Sousbie - Groupe Chiroptères Rhône-Alpes,

Photographies:

Manuel Bouron / CPNS, Jeannette Chavoutier, Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, Thierry Delahaye / Société mycologique et botanique de la région Chambérienne, S. Dernier / Conseil supérieur de la pêche, Bruno Descaves / PNV, Cyril Forchelet / CPNS, Philippe Freydier / CPNS, Christine Garin, Bernard Landgraf / Wikipédia, Sylvie Loial / CPNS, Massimo Lorenzoni, Julien Menghini, Pierre Meyer, Maurice Mollard / PNV, Office de tourisme du lac d'Aiguebelette (concours photo), PNR des Vosges du Nord, Michel Reverdiau, Emmanuelle Saunier / CPNS, Shutterstock, Yves Thonnérieux, Hubert Tournier.

Maquette : Gilles Morat : Tél : 06 84 89 47 82

Impression : Couleurs Montagne (Chambéry) Tél : 04 79 25 15 00 - Imprimé sur papier recyclé

Date de parution: Mai 2009

